

INSTITUT ROYAL
COLONIAL BELGE

KONINKLIJK BELGISCH
KOLONIAAL INSTITUUT

BULLETIN
DES SÉANCES

MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN

XXIV — 1953 — I



AVENUE MARNIX, 25
BRUXELLES

MARNIXLAAN, 25
BRUSSEL

1953

Prix : Fr. 250
Prijs :

Abonnement 1953 } Fr. 600
(4 num.)

TABLE DES MATIÈRES. — INHOUDSTAFEL.

	Pages. — Bladz.
Statuts. — Statuten	5
Personnalité civile. — Rechtspersoonlijkheid	11
Règlement général d'ordre intérieur. — Algemeen huishoudelijk reglement	14, 15
Concours annuels. — Jaarlijkse wedstrijden	24
Prix Albrecht Gohr. — Albrecht Gohr-prijs	31
Prix triennal de littérature coloniale. — Driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde	31
Agenda 1953	33
Annuaire. — Jaarboek	34, 35
Liste des membres à la date du 1 ^{er} mai 1953	38
Lijst der leden op 1 Mei 1953	39
Section des Sciences morales et politiques	38
Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen	39
Section des Sciences naturelles et médicales	50
Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen	51
Section des Sciences techniques	62
Sectie voor Technische Wetenschappen	63
Membres décédés. — Overleden leden	72, 73
Compte des recettes et dépenses de l'exercice 1951. — Reke- ning der ontvangsten en der uitgaven voor het dienstjaar 1951	75
Notices nécrologiques. — Necrologische nota's :	
M. — De H. Victor Lathouwers	79-82
M. — De H. Franz Leemans	83-87
M. — De H. Léon Strouvens	89-93
M. — De H. Robert-Vital Willems	95-96
M. — De H. Vincente Ferreira	97-100
M. — De H. Jean Maury	101-105
Section des Sciences morales et politiques. Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen.	
Séance du 19 janvier 1953	106
Zitting van 19 Januari 1953	107
Communication administrative. — Administratieve mededeling	178, 179
G. Smets. — Le IV ^e Congrès international des Sciences an- thropologiques et ethnologiques (Vienne, 1-8 septembre 1952)	106, 107; 117-120

Institut Royal Colonial Belge

BULLETIN DES SÉANCES

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

MEDEDELINGEN DER ZITTINGEN

INSTITUT ROYAL
COLONIAL BELGE

KONINKLIJK BELGISCH
KOLONIAAL INSTITUUT

BULLETIN
DES SÉANCES

MEDEDELINGEN
DER ZITTINGEN

XXIV — 1953 — I



AVENUE MARNIX, 25
BRUXELLES

MARNIXLAAN, 25
BRUSSEL

1953

Prijs : Fr. 250
Prix :

Abonnement 1953 } Fr. 600
(4 num.)

ÉDITIONS J. DUCULOT
S. A.
GEMBOUX

Institut Royal Colonial Belge

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

Statuts. — Statuten.

(Coordination des Arrêtés royaux des 4 septembre 1928, 18 décembre 1929, 17 avril 1930, 26 août 1938, 26 avril 1947, 29 décembre 1947 et 28 décembre 1950.)

(*Samenvatting der Koninklijke Besluiten van 4 September 1928, 18 December 1929, 17 April 1930, 26 Augustus 1938, 26 April 1947, 29 December 1947 en 28 December 1950.*)

ARTICLE PREMIER. — Il est constitué un *Institut Royal Colonial Belge* qui a pour **objet** d'organiser la propagande coloniale dans le haut enseignement, d'assurer la liaison entre les différents organismes s'occupant d'études coloniales, d'entreprendre toutes études scientifiques concernant la colonisation. Son siège est à Bruxelles.

ART. 2. — Une **Commission administrative** procède à tous les actes d'administration et de dispositions intéressant l'Institut, sous la haute autorité du Ministre des Colonies. Elle a la gestion financière des fonds lui appartenant.

ART. 3. — La Commission administrative est **composée** de six membres nommés par le Ministre des Colonies pour un terme de trois ans et renouvelables par tiers chaque année. Les membres sortants sont rééligibles. Le Ministre peut assister aux séances de la Commission ou s'y faire représenter par un fonctionnaire supérieur de l'administration centrale, le délégué du Ministre ayant, en ce cas, voix délibérative.

ARTIKEL ÉÉN. — Een *Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut* is opgericht dat voor **doel** heeft de koloniale propaganda in het hoger onderwijs in te richten, het verband onder de verscheidene organismen die zich met koloniale studiën onledig houden te verzekeren, alle wetenschappelijke studiën betreffende de kolonisatie te ondernemen. Diens zetel is te Brussel gevestigd.

ART. 2. — Een **Bestuurscommissie** regelt alle daden van beheer en alle schikkingen welke op het Instituut betrekking hebben, onder het hoge gezag van de Minister van Koloniën. Zij heeft het financieel bestuur der gelden welke het Instituut toebehoren.

ART. 3. — De Bestuurscommissie is **samengesteld** uit zes door de Minister van Koloniën voor een termijn van drie jaar benoemde leden, die ieder jaar met een derde hernieuwbaar zijn. De uittredende leden zijn herkiesbaar. De Minister kan de vergaderingen der Commissie bijwonen of er zich door een hogere ambtenaar uit het hoofdbestuur laten vertegenwoordigen; in dit geval heeft de afgevaardigde van de Minister medebeslissende stem.

ART. 4. — L'Institut Royal Colonial Belge se divise en **trois sections**.

La première section (*Section des Sciences morales et politiques*) s'occupe spécialement des questions d'histoire, de politique indigène, de législation coloniale, d'ethnologie, de linguistique, de littérature, de missiologie.

La deuxième section (*Section des Sciences naturelles et médicales*) s'occupe des questions de géographie physique et économique, de chimie et onialogie *, des sciences minérales, botaniques, zoologiques, médicales et agronomiques.

La troisième section (*Section des Sciences techniques*) s'occupe des questions de transport, de communications, de génie civil, de matériel colonial, d'outillage, d'exploitation des mines.

ART. 5. — Chaque section est composée de **quinze membres**. Elle peut compter en outre :

- 1) des **membres honoraires** ;
- 2) trente **associés** nationaux ou étrangers ;
- 3) quinze **correspondants** choisis parmi les résidents au Congo Belge ou au Ruanda-Urundi.

Le titre de membre honoraire peut être conféré, à leur demande, aux membres titulaires, auxquels il serait difficile de prendre part d'une manière active et continue aux travaux de l'Institut, ou qui auraient transféré leur résidence à l'étranger, après leur nomination.

* *Onialogie* : recherche des applications utilitaires, c'est-à-dire, la commercialisation ou l'industrialisation des productions naturelles.

ART. 4. — Het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut is in **drie secties** ingedeeld.

De eerste sectie (*Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen*) legt zich voornamelijk toe op de vraagstukken betreffende de geschiedenis, de inheemse politiek, de koloniale wetgeving, de volkenkunde, de letterkunde, de missiekunde, de taalkunde.

De tweede sectie (*Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen*) houdt zich onledig met vraagstukken over natuur- en staatkundige aardrijkskunde, over scheikunde en onialogie *, over delfstof-, plant-, dier-, genees- en landbouwkunde.

De derde sectie (*Sectie voor Technische Wetenschappen*) bestudeert de vraagstukken die betrekking hebben op het vervoer, de verkeersmiddelen, de burgerlijke genie, het koloniaal materiaal, de toerusting, de ontginning der mijnen.

ART. 5. — Iedere sectie bestaat uit **vijftien leden**. Zij kan bovendien tellen :

- 1) **ereleden** ;
- 2) dertig **buitengewone leden**, Belgen of vreemdelingen ;
- 3) vijftien **corresponderende leden**, gekozen onder degenen die in Belgisch-Congo of in Ruanda-Urundi verblijven.

De titel van erelid kan, op hun aanvraag, toegekend worden aan de titelvoerende leden, die moeilijk voortdurend en actief kunnen deelnemen aan de werkzaamheden van het Instituut, of die na hun benoeming hun verblijfplaats naar de vreemde hebben overgebracht.

* *Onialogie* : Onderzoek naar de utilitaristische toepassingen, 't is te zeggen, het valoriseren van natuurlijke voortbrengselen door het in de handel brengen of industrieel uitbaten.

ART. 6. — Les membres de l'Institut et les membres honoraires **sont nommés par le Roi**, sur proposition du Ministre des Colonies.

Les associés et les correspondants sont nommés par le Ministre des Colonies, sur proposition des membres de chaque section.

Les membres honoraires, les associés et les correspondants peuvent assister aux séances de l'Institut.

ART. 7. — Les membres des diverses sections intéressées font au Ministre des Colonies leurs **propositions de nomination** aux places devenues vacantes.

ART. 8. — Chaque section nomme son **directeur** annuel. Le directeur n'est pas immédiatement rééligible. Le directeur a la direction générale de la section dont il préside toutes les assemblées. Il signe les procès-verbaux des séances.

ART. 9. — La présidence annuelle de l'Institut est assurée par l'un des trois directeurs.

Le **président**, nommé par le Roi, représente l'Institut, convoque et préside la Commission administrative, signe la correspondance générale relative à l'Institut.

ART. 10. — Le **secrétaire général** de l'Institut est nommé par le Roi parmi les membres de l'Institut. Il est chargé de préparer la correspondance concernant l'Institut, d'élaborer les procès-verbaux des séances de l'Institut et de garder les archives. Il remplit en même temps les fonctions de secrétaire de la Commission administrative.

ART. 6. — De leden en de ereleden van het Instituut worden **door de Koning benoemd** op voordracht van de Minister van Koloniën.

De buitengewone en de corresponderende leden worden door de Minister van Koloniën benoemd, op voordracht van de leden van iedere sectie.

De ereleden, de buitengewone leden en de corresponderende leden mogen de zittingen van het Instituut bijwonen.

ART. 7. — De leden der verscheidene betrokken secties **doen** de Minister van Koloniën hun **voorstellen betreffende de benoemingen** voor de vrijgekomen plaatsen.

ART. 8. — Iedere sectie benoemt haar jaarlijkse **bestuurder**. De bestuurder is niet onmiddellijk herkiesbaar. De bestuurder heeft het algemeen beleid over de sectie, waarvan hij alle vergaderingen voorziet. Hij ondertekent de notulen der zittingen.

ART. 9. — Het jaarlijks voorzitterschap van het Instituut wordt door één der drie bestuurders verzekerd.

De door de Koning benoemde **voorzitter** vertegenwoordigt het Instituut, hij roept de Bestuurscommissie op en zit deze voor, hij ondertekent de algemene briefwisseling betreffende het Instituut.

ART. 10. — De **secretaris-generaal** wordt door de Koning onder de leden van het Instituut benoemd. Hij heeft tot taak de briefwisseling aangaande het Instituut voor te bereiden, de notulen der zittingen van het Instituut op te stellen en het archief te bewaren. Hij neemt terzelfder tijd het ambt van secretaris der Bestuurscommissie waar.

ART. 11. — Chaque section tient une **séance mensuelle d'obligation** pour ses membres, sauf aux mois d'août et de septembre.

Chaque année, les trois sections se réunissent en une **séance plénière** dans laquelle il est rendu compte des travaux de l'Institut et sont remis les prix décernés dans les concours.

ART. 11 *bis*. — Sera considéré comme **démissionnaire**, tout membre titulaire, de même que tout associé résidant en Belgique, qui, pendant deux ans et sans motif légitime, n'aura assisté à aucune séance.

Pourra de même être considéré comme démissionnaire, tout membre correspondant qui n'aura fait parvenir aucun travail à sa section, pendant trois ans.

Dans l'un et l'autre cas, l'arrêté de démission ne pourra être pris que sur avis conforme des membres titulaires de la section intéressée.

ART. 12. — Des **jetons de présence** sont distribués de la manière suivante aux membres, aux associés et aux correspondants qui assistent aux séances :

Les membres titulaires, les associés résidant en Belgique ainsi que les correspondants en congé en Belgique ont droit, pour chaque séance à laquelle ils assistent, à un jeton de présence de la valeur de 100 francs, s'ils habitent l'agglomération bruxelloise, et de 200 francs s'ils sont domiciliés en dehors de cette agglomération. Dans ce dernier cas, il leur est en outre alloué le montant de leurs **frais de déplacement** en première classe des chemins de fer du lieu de leur résidence à Bruxelles et retour. Les mêmes dispositions

ART. 11. — Iedere sectie houdt eene **maandelijkse zitting** die voor haar leden **verplichtend** is, behalve in de maanden Augustus en September.

Ieder jaar vergaderen de drie secties in een **pleno zitting** tijdens dewelke rekenschap wordt gegeven over de werken van het Instituut en de in de wedstrijden toegekende prijzen worden overhandigd.

ART. 11 *bis*. — Als **ontslag-nemend** wordt beschouwd elk titelvoerend lid evenals elk buitengewoon lid, dat in België verblijft, en dat gedurende twee jaar, zonder wettige reden, geen enkele zitting bijgewoond heeft.

Als ontslagnemer kan eveneens worden beschouwd, elk corresponderend lid, dat gedurende drie jaar geen enkel werk aan zijn afdeling toegezonden heeft.

In beide gevallen kan het besluit tot ontslagverlening niet genomen worden dan na gelijkloidend advies van de titelvoerende leden der belanghebbende afdeling.

ART. 12. — **Presentiepenningen** worden op de volgende wijze verleend aan de leden, de buitengewone leden en de corresponderende leden die de zittingen bijwonen :

De titelvoerende leden, de in België verblijvende buitengewone leden en de in België met verlof zijnde corresponderende leden hebben, voor iedere zitting die zij bijwonen, recht op een presentiepenning van 100 frank, indien zij de Brusselse agglomeratie bewonen en van 200 frank, indien zij buiten deze agglomeratie woonachtig zijn. In dit laatste geval wordt hun tevens het bedrag toegekend van de **kosten van de reis** per spoor in eerste klasse van hun verblijfplaats naar Brussel en terug. De-

s'appliquent aux membres honoraires.

ART. 13. — Le **budget** de l'Institut est arrêté chaque année par la Commission administrative, assistée des directeurs de chaque section. Il est soumis pour approbation au Ministre des Colonies.

ART. 14. — Les **publications** de l'Institut sont :

1^o Des mémoires scientifiques ;

2^o Des mélanges contenant les procès-verbaux des séances, des communications ou lectures faites par les membres ou associés de l'Institut.

ART. 15. — L'Institut organise périodiquement, sur différents sujets coloniaux, des **concours** pour lesquels il peut décerner des prix.

ART. 16. — Les membres de l'Institut ne peuvent prendre part à ces concours.

ART. 17. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'**anonymat**. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage.

Les concurrents qui signent leur mémoire peuvent y joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit seront exclus du concours.

zelfde bepalingen zijn van toepassing op de ereleden.

ART. 13. — De **begroting** van het Instituut wordt ieder jaar vastgelegd door de Bestuurscommissie, bijgestaan door de bestuurders van elke sectie. Zij wordt de Minister van Koloniën ter goedkeuring onderworpen.

ART. 14. — De **publicaties** van het Instituut zijn :

1^o Wetenschappelijke verhandelingen ;

2^o Mengelingen bevattende de notulen der zittingen, mededelingen of lezingen door de gewone of buitengewone leden van het Instituut gedaan.

ART. 15. — Het Instituut richt periodisch over verscheidene koloniale onderwerpen **wedstrijden** in, voor dewelke het prijzen kan toekennen.

ART. 16. — De leden van het Instituut mogen aan deze wedstrijden geen deel nemen.

ART. 17. — De auteurs van de voor de wedstrijd toegezonden werken mogen de **anonimiteit** bewaren. In dit geval voegen zij bij hun werk een verzegeld omslag, die hun naam en hun adres bevat en die een leus draagt, welke bovenaan hun werk voorkomt.

De mededingers die hun verhandeling ondertekenen, mogen er werken aan toevoegen, die op hetzelfde onderwerp betrekking hebben en uitgegeven werden na de datum waarop de vraag werd gesteld.

De na de voorgeschreven termijn ingediende verhandelingen zullen uit de wedstrijd worden gesloten.

ART. 18. — La section désigne les **rapporteurs** pour l'examen des mémoires reçus en réponse aux questions posées. Les rapports sont mis, en même temps que les ouvrages présentés, à la disposition de tous les membres de la section, jusqu'au jour du vote sur les conclusions des rapporteurs.

Les **mémoires couronnés** sont publiés aux frais de l'Institut.

ART. 19. — L'Institut examine, lorsque le Ministre des Colonies le juge convenable, les projets qui peuvent intéresser la propagande coloniale dans le haut enseignement. Il peut, notamment, par voie de **subside**, encourager les savants qui s'occupent d'études rentrant dans ses attributions, organiser dans les universités ou établissements d'enseignement supérieur des séries de cours ou de conférences scientifiques, acquérir à leur intention des collections d'études ou des matériaux de travail.

ART. 20. — Les articles 2 et 3 de l'arrêté royal du 8 octobre 1922, ainsi que l'arrêté royal du 12 mai 1923, relatifs à l'institution d'un **prix triennal de littérature coloniale**, et l'arrêté royal du 16 mars 1925, constituant une Commission chargée d'écrire **l'histoire du Congo**, sont abrogés. Les attributions du jury chargé de décerner ce prix et de cette Commission sont transférées à l'Institut Royal Colonial Belge.

ART. 18. — De sectie duidt de **referenten** aan voor het onderzoeken der in antwoord op de gestelde vragen ontvangen verhandelingen. De referaten worden terzelfder tijd als de voorgelegde werken, ter beschikking gesteld van alle leden der sectie tot op de dag der stemming over de besluiten der referenten.

De **bekroonde verhandelingen** worden op kosten van het Instituut uitgegeven.

ART. 19. — Het Instituut onderzoekt, zo de Minister van Koloniën het gepast acht, de ontwerpen die voor de koloniale propaganda in het hoger onderwijs van belang kunnen zijn. Het kan namelijk door middel van **toelagen** de geleerden aanmoedigen, die zich toeleggen op de studies welke in zijn bevoegdheid vallen; in de universiteiten of gestichten van hoger onderwijs, reeksen lezingen of wetenschappelijke voordrachten inrichten, te hunner inzicht aangekochte verzamelingen van studies of werkmateriaal verwerven.

ART. 20. — Artikelen 2 en 3 uit het koninklijk besluit van 8 October 1922, alsmede het koninklijk besluit van 12 Mei 1923, betreffende het toekennen van een **driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde**, en het koninklijk besluit van 16 Maart 1925, houdende instelling eener Commissie welke gelast is **Congo's geschiedenis** te schrijven, zijn afgeschaft. De bevoegdheden van de met het toekennen van deze prijs belaste jury en van deze Commissie worden aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut overgedragen.

Personnalité civile. — Rechtspersoonlijkheid.

(Arrêté royal du 31 octobre 1931.)
(Koninklijk besluit van 31 October 1931.)

ARTICLE PREMIER. — La **personnalité civile** est accordée à l'Institut Royal Colonial Belge, dont l'arrêté royal du 4 septembre 1928 détermine l'objet et l'organisation.

ART. 2. — L'Institut est géré, sous la haute autorité du Ministre des Colonies, par une **Commission administrative**. Celle-ci est investie, à cet effet, des pouvoirs les plus étendus.

Elle a la gestion financière du patrimoine de l'Institut, qu'elle représente vis-à-vis des tiers.

ART. 3. — Les **résolutions** de la Commission administrative sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, celle du Président de l'Institut est prépondérante. Les procès-verbaux sont inscrits dans un registre spécial.

Les copies ou extraits à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire général.

ART. 4. — Les **actions judiciaires**, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de l'Institut par la Commission administrative, poursuite et diligence du Président.

ARTIKEL ÉÉN. — De **rechtspersoonlijkheid** wordt verleend aan het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, wiens doel en inrichting bepaald worden bij het koninklijk besluit van 4 September 1928.

ART. 2. — Het Instituut wordt beheerd door een **Bestuurscommissie**, onder het hoog gezag van de Minister van Koloniën. Te dien einde is deze Commissie met de meest uitgebreide machten bekleed.

Zij heeft het financieel bestuur van het patrimonium van het Instituut dat zij tegenover derden vertegenwoordigt.

ART. 3. — De **besluiten** der Bestuurscommissie worden bij meerderheid van stemmen genomen. Ingeval van verdeeldheid der stemmen, heeft de Voorzitter van het Instituut beslissende stem. De notulen worden in een bijzonder register geschreven.

De afschriften of uittreksels welke voor het gerecht of elders dienen overgelegd, worden door de Voorzitter of door de Secretaris-Generaal ondertekend.

ART. 4. — De **rechtsvorderingen**, zowel als aanlegger dan als verweerder, worden, namens het Instituut, door de Bestuurscommissie gevoerd, op vervolging en benaarstiging van de Voorzitter.

ART. 5. — L'Institut est autorisé à recueillir des libéralités.

Les **donations** entre vifs, ou par testament, à son profit, n'ont d'effet qu'autant qu'elles sont autorisées conformément à l'article 910 du Code civil.

Néanmoins, cette autorisation n'est pas requise pour les libéralités purement mobilières dont la valeur n'excède pas 20.000 francs et qui ne sont pas grevées de charges.

ART. 6. — Chaque année, la Commission administrative, assistée des directeurs de chaque section, dresse, trois mois avant l'ouverture de l'exercice, un **budget des recettes et dépenses**. Ce budget est soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Dans les trois mois qui suivent la clôture de l'exercice, la Commission administrative vérifie et arrête le **compte annuel**. Celui-ci est soumis à l'approbation du Ministre des Colonies.

Le budget ainsi que le compte sont publiés par extraits au *Moniteur*.

Tous les **paiements**, sauf les menues dépenses, sont faits par chèques ou mandats, revêtus de deux signatures déterminées par la Commission administrative.

ART. 5. — Het Instituut is gemachtigd milddadige giften in te zamelen.

De **schenken** onder levenden of per testament, te zijnen voordele, hebben slechts kracht voor zoveel zij toegelaten zijn overeenkomstig artikel 910 van het Burgerlijk Wetboek.

Deze toelating wordt echter niet geveerd voor de zuiver roerende milddadige giften waarvan de waarde 20.000 frank niet te boven gaat, en die met geen lasten bezwaard zijn.

ART. 6. — Ieder jaar, drie maand voor het openen van het dienstjaar, maakt de Bestuurscommissie, bijgestaan door de bestuurders van elke sectie, een **begroting op der ontvangsten en uitgaven**. Deze begroting wordt aan de goedkeuring van de Minister van Koloniën onderworpen.

Binnen de drie maanden die volgen op het sluiten van het dienstjaar, ziet de Bestuurscommissie de **jaarlijkse rekening** na en sluit ze. Deze wordt aan de goedkeuring van de Minister van Koloniën onderworpen.

De begroting, evenals de rekening worden, bij wijze van uittreksels, in het *Staatsblad* bekend gemaakt.

Alle **betalingen**, behalve de kleine uitgaven, worden gedaan per check of mandaat, bekleed met twee handtekeningen welke door de Bestuurscommissie bepaald worden.

Règlement général d'ordre intérieur.



Algemeen Huishoudelijk Reglement.

Règlement général d'ordre intérieur.

ÉLECTIONS

ARTICLE PREMIER. — Les élections aux **places vacantes** de membres titulaires, associés et correspondants de l'Institut se font aux mois de janvier et de juillet.

ART. 2. — Tout membre d'une section peut demander à **passer dans une autre section** lorsqu'une vacance se produit dans cette dernière. Dans ce cas, il doit en exprimer la demande par écrit, avant que les présentations des candidats aux places vacantes aient été arrêtées par la section où la place est devenue vacante.

ART. 3. — Les présentations et discussions des **candidatures** ainsi que les élections doivent être spécialement mentionnées dans la lettre de convocation, avec indication précise du jour et de l'heure.

ART. 4. — Les **présentations** des candidatures se font pour chaque place, à la séance qui précède de deux mois l'élection. Elles sont adressées par écrit au Secrétaire Général avant ladite séance, signées par trois membres titulaires, et accompagnées d'un *curriculum vitae*, mentionnant notamment les qualités et titres scientifiques, ainsi que les publications du ou des candidats.

Après discussion, la section arrête, s'il échet, à la majorité absolue, une liste de deux noms par place vacante.

ART. 5. — A la séance qui précède l'élection, la section peut décider l'inscription de **nouvelles candidatures**, à la condition qu'elles soient présentées dans la même forme qu'à l'article 4, et signées par cinq membres titulaires.

Algemeen Huishoudelijk Reglement.

VERKIEZINGEN

ARTIKEL ÉÉN. — De verkiezingen voor de **openstaande plaatsen** van titelvoerend, buitengewoon en corresponderend lid van het Instituut geschieden in de maanden Januari en Juli.

ART. 2. — Ieder lid van een sectie mag vragen **naar een andere sectie over te gaan**, wanneer daar een plaats openvalt. In dit geval moet de aanvraag schriftelijk ingediend worden, vooraleer de voordracht van de kandidaten voor de openstaande plaatsen werd vastgelegd door de sectie, waarin de plaats openviel.

ART. 3. — De voordracht en de bespreking van de **candidaturen** moeten, evenals de verkiezing, in de convocatie uitdrukkelijk vermeld worden met nauwkeurige aanduiding van dag en uur.

ART. 4. — De candidaturen worden voor elke plaats **voorgedragen** tijdens de zitting, die de verkiezing twee maanden voorafgaat. Zij worden voor de bedoelde zitting vergezeld van een *curriculum vitae*, waarin de wetenschappelijke hoedanigheden en titels alsmede de publicaties van de kandidaten vermeld worden, schriftelijk aan de Secretaris-Generaal toegezonden, ondertekend door drie titelvoerende leden.

Indien nodig, stelt de sectie na bespreking bij volstreekte meerderheid van stemmen een lijst op met twee namen per te begeven plaats.

ART. 5. — Tijdens de zitting die de kiezing voorafgaat, kan de sectie tot het inschrijven van **nieuwe candidaturen** besluiten, indien deze ondertekend door vijf titelvoerende leden in de vormen van artikel 4 voorgesteld worden.

ART. 6. — L'**élection** a lieu à la majorité absolue des membres de la section ; si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu cette majorité, il est procédé à un scrutin définitif. En cas de parité de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

ART. 7. — Lorsque plusieurs places sont vacantes, les **votes** se font séparément pour chaque place.

ART. 8. — Chaque section choisit dans sa séance de décembre son **Vice-Directeur** pour l'année suivante. Celui-ci remplace, en cette qualité, le Directeur empêché ou absent. A l'expiration de son mandat, le Vice-Directeur devient automatiquement Directeur pour l'exercice suivant.

SÉANCES

ART. 9. — Les **convocations** sont adressées aux membres de chaque section, huit jours au moins avant chaque réunion ; elles énoncent les principaux objets qui y seront traités.

ART. 10. — Les membres associés ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative, excepté quand la section se constitue en **comité secret**.

ART. 11. — Tous les ans, dans la séance qui précède la séance plénière, chaque section statue sur l'attribution des **prix des concours**.

ART. 12. — Chaque année, l'Institut tient, les trois sections réunies, une **séance plénière** dont l'ordre du jour comporte la proclamation des résultats des concours et des lectures par des membres effectifs ou associés.

PUBLICATIONS

ART. 13. — Les **publications** de l'Institut sont les suivantes :

- 1^o Des *Mémoires* ;
- 2^o Des *Bulletins* des séances.

ART. 14. — Les **mémoires** sont publiés par fascicules jusqu'à formation d'un volume. Ils comprennent trois séries :

ART. 6. — De **verkiezing** geschiedt bij volstreekte meerderheid van de leden der sectie ; zo na twee stemmingen geen enkel van de candidaten deze meerderheid bekwam, wordt tot een eindstemming overgegaan. Bij staking der stemmen wordt de oudste tot candidaat verkozen.

ART. 7. — Indien er meerdere plaatsen openstaan geschieden de **stemmingen** afzonderlijk voor elke plaats.

ART. 8. — Tijdens haar zitting van December verkiest iedere sectie haar **Vice-Directeur** voor het volgende jaar. Deze vervangt als dusdanig de Directeur, wanneer deze belet of afwezig is. Bij het verstrijken van zijn opdracht wordt de Vice-Directeur automatisch Directeur voor het volgende dienstjaar.

ZITTINGEN

ART. 9. — De **convocaties** worden ten minste acht dagen vóór elke vergadering aan de leden van iedere sectie gezonden ; zij vermelden de voornaamste punten van de agenda.

ART. 10. — De buitengewone leden hebben het recht de zittingen met raadgevende stem bij te wonen, uitgenomen wanneer de sectie in **geheim comité** vergadert.

ART. 11. — Tijdens de zitting, die de zitting in pleno voorafgaat, doet iedere sectie elk jaar uitspraak over de toekenning van de **prijzen der wedstrijden**.

ART. 12. — Ieder jaar houden de drie secties van het Instituut te zamen een **zitting in pleno**, tijdens dewelke de uitslagen der wedstrijden worden afgeroepen en de gewone of buitengewone leden lezingen houden.

PUBLICATIES

ART. 13. — Het Instituut geeft volgende **publicaties** uit :

1^o *Verhandelingen* ;

2^o *Mededelingen* der zittingen.

ART. 14. — De **verhandelingen** verschijnen per aflevering en tot zij een boekdeel vormen. Zij omvatten drie reeksen :

- a) Mémoires de la Section des Sciences morales et politiques ;
- b) Mémoires de la Section des Sciences naturelles et médicales ;
- c) Mémoires de la Section des Sciences techniques.

Chacun de ces mémoires a sa pagination particulière.

ART. 15. — Les **travaux lus ou présentés** à l'Institut, en vue de leur impression dans les *Mémoires*, sont mentionnés dans le *Bulletin* de la séance au cours de laquelle la présentation est faite.

ART. 16. — Lorsque l'Institut décide l'impression des **rapports** faits sur des mémoires présentés, ces rapports sont publiés dans le *Bulletin*.

ART. 17. — Le Secrétaire général peut confier aux auteurs les mémoires qui ont été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les **corrections** nécessaires, mais il est tenu de les communiquer aux rapporteurs, si ces mémoires ont subi des modifications.

Quand de pareils changements ont été faits, il faut les mentionner d'une manière expresse, ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

ART. 18. — En aucun cas les manuscrits des mémoires présentés aux concours ne peuvent être rendus à leurs auteurs. Les **changements** qui peuvent être apportés aux mémoires imprimés sont placés sous forme de notes ou d'additions, à la suite de ces mémoires.

ART. 19. — Les **manuscrits** des mémoires de concours, de même que les mémoires présentés à l'Institut, demeurent la propriété de celui-ci. Lorsque l'impression n'est pas votée, l'auteur du mémoire peut en faire prendre copie à ses frais.

ART. 20. — Les *Bulletins* constituent un recueil consacré aux **procès-verbaux**, rapports et autres communications de peu d'étendue faites en séance.

ART. 21. — Le Secrétaire général est autorisé à **remettre** à un *Bulletin* suivant, l'impression des notices dont la composition présente des difficultés, ou des pièces dont l'impression entraînerait un retard dans la publication des *Bulletins*.

- a) Verhandelingen van de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen ;
- b) Verhandelingen van de Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen ;
- c) Verhandelingen van de Sectie voor Technische Wetenschappen.

Elk van deze verhandelingen heeft haar eigen paginatuur.

ART. 15. — De met het oog op hun inlassing in de *Verhandelingen* **voorgelezen**, of bij het Instituut **ingediende werken**, worden vermeld in de *Mededelingen* der zitting tijdens dewelke zij werden voorgedragen.

ART. 16. — Als het Instituut beslist **verslagen** over ingediende verhandelingen te laten drukken, worden deze in de *Mededelingen* opgenomen.

ART. 17. — De Secretaris-Generaal kan de verhandelingen, waarvan het drukken werd aangenomen, terug aan de auteurs toevertrouwen om de nodige **verbeteringen** aan te brengen. Indien ze hierbij echter wijzigingen ondergaan, moeten deze aan de verslaggevers medegedeeld worden. In dit geval dienen deze veranderingen uitdrukkelijk vermeld te worden of dient de verhandeling te verschijnen met de datum van de laatst aangebrachte wijziging.

ART. 18. — In geen geval mogen de handschriften van de voor de wedstrijden ingediende verhandelingen aan hun auteurs teruggegeven worden. De **wijzigingen**, die aan de gedrukte verhandelingen mogen worden aangebracht, worden er onder de vorm van nota's of addenda aan toegevoegd.

ART. 19. — De **handschriften** van voor wedstrijden ingediende, of aan het Instituut voorgelegde verhandelingen, blijven het eigendom van het Instituut. Wanneer het drukken niet gestemd wordt, kan de auteur er op eigen kosten een afschrift van laten nemen.

ART. 20. — De *Mededelingen* vormen een bundel gewijd aan de **notulen** der zittingen, aan verslagen en aan andere mededelingen van geringe omvang, die tijdens de zittingen werden afgehandeld.

ART. 21. — De Secretaris-Generaal **kan** het inlassen van korte berichten, waarvan het zetten moeilijkheden oplevert, of van stukken, waarvan het afdrukken een vertraging in het verschijnen der *Mededelingen* voor gevolg zou kunnen hebben, tot de volgende *Mededelingen* **uitstellen**.

ART. 22. — Tout travail qui est admis pour l'impression est inséré dans les *Mémoires*, si son **étendue** excède une feuille d'impression. La section se réserve de décider, d'après la quantité des matières présentées, si les articles qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le *Bulletin*.

ART. 23. — Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les *Bulletins* de l'Institut ont droit à recevoir cinquante **tirages à part** de leur travail.

Ce nombre sera de cent pour les *Mémoires*.

Les auteurs ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité à convenir.

ART. 24. — L'imprimeur et le lithographe ne reçoivent les ouvrages qui leur sont confiés que des mains du Secrétaire général et ils ne peuvent imprimer qu'après avoir obtenu de lui le **bon à tirer**.

ART. 25. — Les **frais de remaniements** ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression sont à la charge de celui qui les a occasionnés.

CONCOURS

ART. 26. — Ne sont admis aux concours que les **ouvrages inédits**.

ART. 27. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent garder l'**anonymat**. Dans ce cas, ils inscrivent sur ces ouvrages une devise qu'ils répètent sur un billet cacheté portant leurs nom et adresse.

Les concurrents qui signent leurs mémoires peuvent joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit sont exclus du concours.

ART. 28. — Les **membres de l'Institut** ne peuvent prendre part aux concours dont le programme a été établi par l'Institut.

ART. 29. — Les mémoires des concours doivent être présentés lisiblement. Ils sont adressés au Secrétariat de l'Institut et ne sont pas rendus.

ART. 22. — Ieder werk, waarvan het drukken werd aangenomen, wordt in de *Mededelingen* ingelast, indien het minstens een blad druk beslaat. De sectie beslist naargelang de hoeveelheid der ingediende stof of de artikelen, die meer dan een half blad beslaan, al dan niet in de *Mededelingen* worden opgenomen.

ART. 23. — De auteurs van de in de *Mededelingen* van het Instituut opgenomen studies of korte berichten hebben recht op vijftig **overdrukken** van hun werk.

Dit aantal bedraagt honderd voor de *Verhandelingen*.

Het staat de auteurs bovendien vrij boventallige exemplaren te laten drukken, mits aan de drukker een overeengekomen vergoeding te betalen.

ART. 24. — De drukker en de lithograaf ontvangen de hun toevertrouwde werken alleen uit de handen van de Secretaris-Generaal. Zij mogen slechts drukken nadat zij van hem het **fiat** zullen bekomen hebben.

ART. 25. — De **kosten der omwerkingen** of buitengewone wijzigingen, die tijdens het drukken dienen aangebracht, zijn ten laste van degene die ze veroorzaakt.

WEDSTRIJDEN

ART. 26. — Alleen **onuitgegeven werken** worden voor de wedstrijden in aanmerking genomen.

ART. 27. — De auteurs van de voor de wedstrijd ingezonde werken mogen **anoniem** blijven. In dit geval brengen zij op hun werk een kenspreuk aan, die zij herhalen op een biljet onder omslag, waarop eveneens hun naam en adres vermeld is.

De mededingers, die hun verhandelingen ondertekenen, mogen hieraan werken toevoegen, die hetzelfde onderwerp behandelen en die werden uitgegeven na de datum waarop de vraag gesteld werd.

De na de voorgeschreven termijn ingediende werken komen niet in aanmerking.

ART. 28. — De **leden van het Instituut** mogen aan de wedstrijden niet deelnemen, waarvan het programma door het Instituut werd opgemaakt.

ART. 29. — De ingediende verhandelingen moeten goed leesbaar zijn. Zij worden aan het Secretariaat van het Instituut geadresseerd en worden niet teruggegeven.

ART. 30. — La section désigne les **rapporteurs** pour l'examen des mémoires reçus en réponse aux questions posées.

Les rapports sont communiqués aux membres de la section avant le vote sur les conclusions des rapporteurs.

Si la section estime qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut accorder une **mention honorable** à l'auteur d'un mémoire.

Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de lauréat de l'Institut.

FINANCES

ART. 31. — Les finances de l'Institut sont gérées par la **Commission administrative**.

ART. 32. — La Commission administrative fait connaître à chaque section l'**état des recettes et des dépenses** de l'exercice écoulé.

BIBLIOTHÈQUE

ART. 33. — Les ouvrages qui appartiennent à l'Institut sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque du **Ministère des Colonies**.

ART. 34. — Les **registres**, titres et papiers concernant chaque section de l'Institut demeurent toujours entre les mains du Secrétaire général, à qui ils sont remis, accompagnés d'inventaires, que les directeurs font rédiger et qu'ils signent à la fin de chaque année ; au surplus, les directeurs font aussi tous les ans le recolement des pièces qui sont annotées dans cet inventaire, dans lequel ils font insérer, en même temps, tout ce qui est présenté durant l'année.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

ART. 35. — L'Institut examine toute **question scientifique** que le Gouvernement juge à propos de lui soumettre.

ART. 36. — Chaque section peut, après avoir pris l'avis de la Commission administrative, confier à un ou plusieurs de ses membres une **mission** scientifique.

ART. 30. — De Sectie duidt de **verslaggevers** aan, die de op de gestelde vragen ingediende verhandelingen onderzoeken.

De verslagen worden vóór de stemming over de conclusies der verslaggevers aan de leden van de sectie medegedeeld.

Is de sectie van oordeel dat de prijs niet dient toegekend, dan kan zij aan de auteur van een verhandeling een **eervolle vermelding** geven.

Deze onderscheiding verleent het recht niet de titel van laureaat van het Instituut te dragen.

FINANCIËN

ART. 31. — De financiën van het Instituut worden door de **Bestuurscommissie** beheerd.

ART. 32. — De Bestuurscommissie brengt iedere sectie op de hoogte van de **staat der ontvangsten en uitgaven** van het verlopen jaar.

BIBLIOTHEEK

ART. 33. — De werken, die het Instituut toebehoren, worden na inventaris in de bibliotheek van het **Ministerie van Koloniën** bewaard.

ART. 34. — De **registers**, titels en papieren van elke sectie van het Instituut blijven in handen van de Secretaris-Generaal. Ze worden hem overgemaakt met de nodige inventarissen, die de directeurs laten opmaken en op het einde van elk jaar ondertekenen. Zij gaan eveneens elk jaar de stukken na, die in de inventarissen opgetekend werden, en voegen dan terzelfder tijd de in de loop van het jaar binnengekomen stukken aan de inventaris toe.

BIJZONDERE BEPALINGEN

ART. 35. — Het Instituut onderzoekt elk **wetenschappelijk vraagstuk** waarvan de Regering de behandeling wenselijk acht.

ART. 36. — Na advies van de Bestuurscommissie kan elke sectie aan een of meerdere harer leden een wetenschappelijke **zending** toevertrouwen.

Concours annuels. — Jaarlijkse Wedstrijden.

RÈGLEMENT

1. — Chaque section met annuellement au concours **deux questions** sur les matières dont elle s'occupe.

2. — Elle fixe la **valeur des prix**, qui pourra varier de 2.000 à 10.000 francs.

3. — Elle fixe le **délai** des réponses, qui ne pourra pas être inférieur à deux ans à partir de la date de publication des questions.

4. — A la **séance de mars**, les sections déterminent les matières sur lesquelles porteront les questions; elles nomment, pour chacune de ces matières, deux membres chargés de formuler les questions; elles peuvent maintenir au programme d'anciennes questions pour lesquelles des prix n'auraient pas été attribués.

5. — A la **séance d'avril**, les sections entendent les rapports sur les questions proposées, arrêtent définitivement le texte de celles-ci, fixent le délai des réponses et déterminent la valeur des prix à accorder.

6. — Les **mémoires en réponse** aux questions doivent être inédits et écrits lisiblement; leur étendue sera réduite au strict nécessaire et la pagination sera continue.

7. — Les auteurs des ouvrages envoyés au concours peuvent gar-

REGLEMENT

1. — Elke Sectie stelt jaarlijks **twee vragen** over de stof waarmee zij zich bezighoudt.

2. — Zij bepaalt het **bedrag der prijzen**, dat kan schommelen tussen 2.000 en 10.000 frank.

3. — Zij bepaalt de **termijn** binnen dewelke de antwoorden moeten worden ingezonden; deze mag niet minder zijn dan twee jaar, te rekenen vanaf de datum van de publicatie der vragen.

4. — Tijdens de **zitting der maand Maart** bepalen de Secties de stof waarop de vragen betrekking zullen hebben; zij duiden voor elke stof twee leden aan, die in opdracht hebben de vragen op te stellen; zij mogen op het programma vroeger gestelde vragen behouden, waarvoor nog geen prijzen werden toegekend.

5. — Tijdens de **zitting van de maand April** horen de Secties de verslagen over de gestelde vragen, leggen voor goed hun tekst vast, bepalen de termijn voor het inzenden der antwoorden en de waarde der te verlenen prijzen.

6. — De **in antwoord op de gestelde vragen ingezonden verhandelingen** moeten onuitgegeven en goed leesbaar zijn; hun omvang zal tot het strikt noodzakelijke beperkt blijven en de paginatuur dient doorlopend te zijn.

7. — De auteurs der verhandelingen mogen **anoniem** blijven.

der **anonymat**. Dans ce cas, ils joignent à leur travail un pli cacheté renfermant leur nom et leur adresse et portant une devise reproduite en tête de leur ouvrage.

Les concurrents qui signent leur mémoire peuvent y joindre des travaux portant sur le même sujet et publiés postérieurement à la date à laquelle la question a été posée.

Les mémoires présentés après le terme prescrit seront exclus du concours.

8. — L'**envoi**, en trois exemplaires, des mémoires doit parvenir au Secrétariat général de l'Institut *avant le 10 mai*.

Ces mémoires ne sont pas rendus.

9. — Dans leur **séance de mai**, les sections désignent pour chaque question deux membres chargés de faire rapport sur les mémoires présentés.

10. — Dix jours avant qu'ils soient mis en délibération, les **rapports** sont déposés au Secrétariat général, où tous les membres de la section peuvent en prendre connaissance, ainsi que des mémoires.

11. — Si les rapports n'ont pu être lus et approuvés en juillet, la section se réunit en octobre pour **décerner les prix**.

12. — La **proclamation** des prix a lieu à la séance plénière d'octobre.

13. — Si la section décide qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, elle peut, à titre de mention hono-

In dit geval voegen zij bij hun werk een verzegelde omslag, die hun naam en hun adres bevat en waarop zij een zinspreuk zetten, die zij bovenaan hun werk eveneens vermelden.

De mededingers, die hun verhandelingen ondertekenen, mogen er werken aan toevoegen, die op hetzelfde onderwerp betrekking hebben en uitgegeven werden na de datum waarop de vraag gesteld werd.

De na de voorgeschreven termijn ingezonden verhandelingen worden uit de wedstrijd gesloten.

8. — De **ingezonden** verhandelingen moeten vóór 10 Mei in drie exemplaren op het Secretariaat-Generaal van het Instituut toekomen.

Deze verhandelingen worden niet teruggegeven.

9. — In hun **zitting der maand Mei** duiden de Secties voor elke vraag twee leden aan, die in opdracht hebben verslag in te dienen over de ingezonden verhandelingen.

10. — Tien dagen vóór ze worden besproken dienen de referaten op het Secretariaat-Generaal neergelegd, waar al de leden van de Sectie er, evenals van de verhandelingen, kennis kunnen van nemen.

11. — Zo de verslagen in Juli niet konden voorgelezen en goedgekeurd worden, vergadert de Sectie in October om **de prijzen toe te kennen**.

12. — Het **afroepen** der prijzen geschiedt tijdens de vergadering in pleno in de maand October.

13. — Zo de Sectie beslist dat een prijs niet dient toegekend, kan zij ten titel van eervolle vermelding

nable, accorder une **récompense** de moindre valeur à l'auteur d'un mémoire. Cette distinction n'autorise pas celui qui en est l'objet à prendre le titre de Lauréat de l'Institut.

14. — Les **mémoires couronnés** sont publiés aux frais de l'Institut.

15. — Les mémoires soumis sont et restent déposés dans les **archives de l'Institut**. Il est permis aux auteurs d'en faire prendre copie à leurs frais et de les publier à leurs frais avec l'agrément de la section. Ils s'adressent, à cet effet, au Secrétaire général de l'Institut.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL DE 1953.

Première question. — On demande une étude juridique sur l'intervention d'organismes métropolitains dans l'administration des territoires d'outre-mer soumis à l'autorité de la Belgique : Parlement belge — Roi — Ministère des Affaires Étrangères — Cour de Cassation — Cour des Comptes — Conseil d'État — Ministère de la Défense Nationale — Ministère des Finances (Office de Taxation) — Services techniques du Ministère de la Marine — etc.

2^e question. — On demande une étude sur les tatouages chez une ou plusieurs peuplades congolaises, sur leur inspiration (représentation de stylisation), leur appellation, leur signification, leur différenciation au sein de la peuplade suivant le sexe, l'âge, le rang social, l'appartenance à une secte, ce qui les différencie des tatouages pratiqués

aan de auteur van een verhandeling een **beloning** van mindere waarde toekennen. Deze onderscheiding verleent het recht niet de titel van Laureaat van het Instituut te dragen.

14. — De **bekroonde verhandelingen** worden op kosten van het Instituut gepubliceerd.

15. — De ingediende verhandelingen worden in de **archieven van het Instituut** bewaard. De auteurs mogen er op eigen kosten afschrift van laten nemen en ze met de toestemming der Sectie op eigen kosten publiceren. Te dien einde wenden zij zich tot de Secretaris-Generaal van het Instituut.

VRAGEN VOOR DE JAARLIJKSE WEDSTRIJD VAN 1953.

Eerste vraag. — Men vraagt een juridische studie over de tussenkomst van organismen in het moederland in het beheer van de overzeese gebieden, die onderworpen zijn aan het gezag van België : Belgisch Parlement — Koning — Ministerie van Buitenlandse Zaken — Verbrekingshof — Rekenhof — Staatsraad — Ministerie van Landsverdediging — Ministerie van Financiën — (Dienst der Taxaties) — Technische Diensten van het Ministerie van Zeewezen, enz...

2^{de} vraag. — Men vraagt een studie over de tatoeages bij een of meer Congolese volksstammen, over hun inspiratie (voorstelling van stylisatie), hun benaming, hun betekenis, hun onderscheid in de schoot van de bevolking volgens het geslacht, de ouderdom, de sociale rang, het al dan niet deel uitmaken van een secte, in wat ze verschillen van de

par les peuplades voisines ainsi que sur la technique d'exécution et sur les rites qui accompagnent éventuellement cette opération.

3^e question. — On demande une étude approfondie sur la nutrition minérale d'une plante de grande culture au Congo belge.

4^e question. — On demande une étude approfondie d'anthropologie somatique d'une ou plusieurs tribus du Congo belge ou du Ruanda-Urundi.

5^e question. — On demande une étude de l'échantillonnage et l'analyse des minerais en roche, tant à la mine qu'à l'usine de traitement, sur les causes des divergences constantes, et parfois considérables, entre les résultats obtenus de part et d'autre, et sur les moyens de les éviter ou de les réduire.

6^e question. — On demande une contribution à l'étude des revêtements routiers utilisables au Congo belge, en attachant une particulière importance à l'utilisation de matériaux locaux.

QUESTIONS POSÉES POUR LE CONCOURS ANNUEL 1954.

Première question. — On demande une étude étayée de faits nouveaux et précis sur les éléments destructeurs des forces vitales dans la conception cosmogonique d'une peuplade du Congo ou de plusieurs peuplades apparentées, et particulièrement sur l'élément spécifique de destruction qui est utilisé dans ce qu'on appelle communément la magie noire ou la sorcellerie, sur sa nature et son action ainsi que sur

tatouages der naburige volkeren, alsook hun uitvoeringstechniek en de rituele handelingen die deze bewerking eventueel vergezellen.

3^{de} vraag. — Men vraagt een grondige studie over de minerale voeding van een plant die op grote schaal in Congo gekweekt wordt.

4^{de} vraag. — Men vraagt een grondige studie van de somatische antropologie van een of meerdere stammen van Belgisch-Congo of Ruanda-Urundi.

5^{de} vraag. — Men vraagt een studie over het stalen nemen en het ontleden van ertsen in rotsen, zowel in de mijn als in de fabriek voor de bewerking, over de oorzaken van de soms aanzienlijke verschillen die regelmatig voorkomen tussen de van weerskanten bekomen uitslagen en over de middelen om ze te vermijden of te verminderen.

6^{de} vraag. — Men vraagt een bijdrage tot de studie van de wegdekbedekkingen, die in Congo kunnen gebruikt worden, waarbij in het bijzonder belang moet gehecht worden aan het gebruik van plaatselijk materiaal.

VRAGEN VOOR DE JAARLIJKSE WEDSTRIJD VAN 1954.

Eerste vraag. — Men vraagt een door nieuwe en nauwkeurige feiten gestaafde studie over de levenskrachten - vernielende elementen in de cosmogonische opvattingen van een volksstam of meerdere aanverwante volksstammen in Congo, en meer in het bijzonder over het specifiek vernielende element dat gebruikt wordt in wat men gewoonlijk de zwarte kunst of toverij noemt, over zijn

que et la technique dans l'art d'une ethnie congolaise ou urundi-ruandienne déterminée.

2^e question. — On demande une étude sur l'ensemble du rituel de chasse ou de pêche dans une communauté indigène, notamment :

a) Sur les formes du rituel : prières, offrandes, sacrifices, enchantements, observances, interdits, divination, augures, etc. ;

b) Selon leur répartition dans le temps : avant, pendant et après la chasse ou la pêche ;

c) En précisant le rôle fonctionnel de certaines personnalités — telles que le chef de terre et l'ainé de la communauté —, des chasseurs ou des pêcheurs eux-mêmes, et de la communauté.

3^e question. — On demande des recherches sur l'alimentation minérale des bovidés au Congo belge et plus particulièrement sur les déficiences ou carences rencontrées, ainsi que sur le métabolisme minéral chez les animaux en fonction des productions fourragères locales.

4^e question. — On demande des recherches sur les glaciations afro-alpines et les formations quaternaires subordonnées, au Congo belge.

5^e question. — On demande un inventaire des ressources minières de la Colonie en métaux présentant des perspectives nouvelles d'utilisation (tungstène, niobium, tantale, titane, lithium, germanium, thorium, cerium, yttrium, lanthane, didyme) dans l'état actuel de nos connaissances et une étude des

ligheid en op de techniek in de kunst van een bepaalde volksstam van Congo of Ruanda-Urundi.

2^{de} vraag. — Men vraagt een studie over al wat met het jacht- of visritueel in een inlandse gemeenschap samenhangt, namelijk :

a) Over de vormen van het ritueel : gebeden, offers, bezwerings- en toverformules, voorschriften, verbodsbepalingen, waarzeggerij, voortekens, enz. ;

b) Naar gelang ze zich voordoen in de tijd : voor, tijdens en na de jacht of de visvangst ;

c) Met nauwkeurige omschrijving van de functionele rol van zekere personaliteiten — zoals het streeks- hoofd en de eerstgeborene — van de jagers en de vissers zelve, en van de gemeenschap.

3^{de} vraag. — Men vraagt opzoekingen over de minerale voeding der runderen in Belgisch-Congo en meer in het bijzonder over de tekorten of de afwezigheden die werden vastgesteld, alsook over het mineraal métabolisme bij de dieren in functie van de locale voederproducties.

4^{de} vraag. — Men vraagt opzoekingen over de afro-alpiene ijsformaties en de quaternaire ondergeschikte formaties in Belgisch-Congo.

5^{de} vraag. — Men vraagt een inventaris van de mijnhulpmiddelen van de Kolonie in metalen die nieuwe gebruiksvooruitzichten stellen (tungsteen, niobium, tantalium, titatium, litium, germanium, torium, cerium, yttrium, lantanium, didimium) in de huidige staat van onze kennis en een studie over de

méthodes à employer pour isoler les minerais qui les contiennent.

6^e question. — On demande une contribution à l'étude des revêtements routiers utilisables au Congo belge, en attachant une particulière importance à l'utilisation de matériaux locaux.

te gebruiken methoden om de ertsen die ze bevatten, af te zonderen.

6^{de} vraag. — Men vraagt een bijdrage tot de studie van de wegdekbedekkingen, die in Belgisch-Congo kunnen gebruikt worden, waarbij in het bijzonder belang moet gehecht worden aan het gebruik van plaatselijk materiaal.

Prix Albrecht Gohr.

Ce prix, d'un montant de 2.500 francs, est destiné à récompenser l'auteur d'un mémoire (en français ou en flamand) sur un **problème juridique** d'ordre colonial.

Il sera décerné pour la troisième fois en 1955 pour la période quinquennale 1951-1955.

Le règlement des concours annuels sera appliqué en l'occurrence.

Les Mémoires devront parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut avant le 10 mai 1955.

Prix triennal de littérature coloniale.

Ce prix d'un montant de 20.000 francs a été fondé en faveur du meilleur ouvrage (en français ou en flamand), manuscrit ou imprimé, composé par des auteurs belges et se rapportant au Congo belge ou aux territoires placés sous la tutelle de la Belgique.

Le prix est réservé à une œuvre littéraire telle que roman, recueil de nouvelles, de contes, de récits ou d'essais, relations de voyage, histoire du Congo.

Les manuscrits doivent parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut au plus tard le 31 décembre de l'année qui termine la période triennale.

Le choix du Jury ne se limite pas aux manuscrits et ouvrages imprimés présentés par leurs auteurs, mais peut s'étendre à toutes

Albrecht Gohr-prijs.

Deze prijs, die 2.500 frank bedraagt, werd ingesteld om de auteur te belonen van een Franse of Nederlandse verhandeling over een **juridisch vraagstuk** van koloniaal belang.

Hij zal voor de derde maal in 1955 worden toegekend voor het vijfjarig tijdperk 1951-1955.

Het reglement van de jaarlijkse wedstrijden zal hierbij worden toegepast.

De verhandelingen moeten in vijf exemplaren op het Secretariaat-Generaal van het Instituut vóór 10 Mei 1955 toekomen.

Driejaarlijkse Prijs voor Koloniale Letterkunde.

Deze prijs, die 20.000 frank bedraagt, werd ingesteld voor het beste (Frans of Nederlands) geschreven of gedrukt werk, door Belgische auteurs samengesteld, en dat met Belgisch-Congo of de Belgische mandaatgebieden verband houdt.

Deze prijs wordt toegekend aan een letterkundig werk zoals roman, novellenbundel, vertellingen, verhalen of essays, reisverhalen of geschiedenis van Congo.

De handschriften moeten ten laatste op 31 December van het jaar dat de driejaarlijkse periode afsluit, in vijf exemplaren, op het Secretariaat-Generaal van het Instituut toekomen.

De keuze van de Jury beperkt zich niet tot de geschreven of gedrukte ingezonden werken, maar mag eveneens al de in de driejaar-

les œuvres parues pendant la période triennale.

Au cas où aucun des ouvrages examinés par le Jury ne semblerait mériter le prix, des récompenses de moindre valeur pourront être données au meilleur. Cette distinction n'autorise pas celui qui en serait l'objet, à prendre le titre de lauréat. Le prix pourra également être reporté à la période suivante.

En ce qui concerne la période triennale 1951-1953, les manuscrits ou ouvrages doivent parvenir en cinq exemplaires au Secrétariat général de l'Institut, le 31 décembre 1953 au plus tard. Les exemplaires déposés restent la propriété de l'Institut.

lijkse periode verschenen werken omvatten.

In geval geen enkel van de onderzochte werken de prijs schijnt te verdienen, mogen, aan de beste, prijzen van mindere waarde toegekend worden. Deze onderscheiding kent aan hem, die er het voorwerp van is, niet het recht toe de titel van lauréat te dragen. De prijs mag eveneens tot de volgende periode verschoven worden.

Voor de driejaarlijkse periode 1951-1953, moeten de handschriften of werken in vijf exemplaren worden besteld op het adres van het Secretariaat-Generaal van het Instituut, uiterlijk op 31 December 1953. De ingezonden exemplaren blijven de eigendom van het Instituut.

1953

Mois	Sections (1)			Commissions (2)				
	Sciences morales et politiques (Troisième lundi)	Sciences naturelles et médicales (Troisième samedi)	Sciences techniques (Dernier vendredi)	Atlas (Premier lundi)	Histoire (Deuxième mercredi)	Ethnologie (Troisième lundi)	Biographie (Dernier jeudi)	Administrative (Dernier vendredi)
Janvier 1953	19 <i>Élection des candidats aux places vacantes</i>	17	30	5	14	19	29	
Février 1953	16	21	27	2	11	16	26	27
Mars 1953	16 Détermination des matières du concours 1955	21	27	2	11	16	26	
Avril 1953	20 Texte des questions du concours 1955	18	24	13	8	20	30	
Mai 1953	18 Désignation des rapporteurs du concours 1953 Présentation des candidats aux places vacantes	16	29	4	13	18	28	
Juin 1953	15 Discussion des candidatures aux places vacantes	20	26	1	10	15	25	
Juillet 1953	13 Attribution des prix du concours annuel 1953 Élection des candidats aux places vacantes	18	24	6	8	13	23	
Août 1953	Vacances annuelles							
Septembre 1953	Vacances annuelles							25
Octobre 1953	28 à 15 h : Séance plénière							
Novembre 1953	16 Présentation des candidats aux places vacantes	21	27	9	18	16	26	
Décembre 1953	21 Discussion des candidatures aux places vacantes Désignation des vice-directeurs pour 1954	19	18	7	9	21	17	
Janvier 1954	18 Élection des candidats aux places vacantes	16	29	4	13	18	28	

(1) Les Sections tiennent leurs séances mensuelles à 14 h 30 au Palais des Académies.

(2) Les Commissions se réunissent à 10 h 30 au Secrétariat général.

En italique: comité secret.En **gras**: jours non traditionnels.

1953

Maand	Secties (1)			Commissies (2)				
	Morele en Politieke Wetenschappen (Derde Maandag)	Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen (Derde Zaterdag)	Technische Wetenschappen (Laatste Vrijdag)	Atlas (Eerste Maandag)	Geschiedenis (Tweede Woensdag)	Ethnologie (Derde Maandag)	Biografie (Laatste Donderdag)	Administratieve (Laatste Vrijdag)
Januari 1953	19 <i>Verkiezing candid. voor opengevallen plaatsen</i>	17	30	5	14	19	29	
Februari 1953	16	21	27	2	11	16	26	27
Maart 1953	16 Bepalen van de stof voor de wedstrijd 1955	21	27	2	11	16	26	
April 1953	20 Tekst der vragen voor de wedstrijd 1955	18	24	13	8	20	30	
Mei 1953	18 Aanduiden verslaggevers voor wedstrijd 1953 Voordragen candid. voor opengevallen plaatsen	16	29	4	13	18	28	
Juni 1953	15 Bespreking candid. voor opengevallen plaatsen	20	26	1	10	15	25	
Juli 1953	13 Toekennen der prijzen voor de wedstrijd 1953 Verkiezing candid. voor opengevallen plaatsen	18	24	6	8	13	23	
Augustus 1953	Jaarlijks Verlof							
September 1953	Jaarlijks Verlof							25
October 1953	28 te 15 u : Zitting in Pleno							
November 1953	16 Voordragen candid. voor opengevallen plaatsen	21	27	9	18	16	26	
December 1953	21 Bespreking candid. voor opengevallen plaatsen Aanduiding der vice-directeurs voor 1954	19	18	7	9	21	17	
Januari 1954	18 Verkiezing candid. voor opengevallen plaatsen	16	29	4	13	18	28	

(1) De Secties houden hun maandelijks vergaderingen te 14 u 30 in het Paleis der Academiën.

(2) De Commissies vergaderen te 10 u 30 op het Secretariaat-Generaal.

In *cursief*: geheim comité.In **vet**: niet traditionele dagen.

ANNUAIRE 1953

Président pour 1953 : R. P. VAN WING, Joseph, missionnaire de la Compagnie de Jésus, membre du Conseil colonial, maître de conférences à l'Université de Louvain, 8, chaussée de Haecht, Saint-Josse-ten-Noode.

Secrétaire général : M. DEVROEY, E.-J., ingénieur civil, ingénieur en chef honoraire au Congo belge, conseiller technique au Ministère des Colonies, 75, avenue de la Toison d'Or, Saint-Gilles-Bruxelles.

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

Le Secrétariat général de l'Institut est installé 25, avenue Marnix, à Bruxelles. Tél. 11.00.52. C^{te} de Ch. post. 244. 01.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

Président : R. P. VAN WING, J.

Membres : M. BETTE, R. ; le R. P. CHARLES, P. ; MM. DELLICOUR, F. ; ROBIJNS, W. ; RODHAIN, J.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

COMMISSION CENTRALE DE L'ATLAS GÉNÉRAL DU CONGO.

Président : M. CAMBIER, R.

Membres : M. FONTAINAS, P. ; MM. HEYSE, T. ; MASSART, A. ; MAURY, J. ; OLBRECHTS, F. ; PANIER, U. ; ROBERT, M. ; ROBIJNS, W.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

JAARBOEK 1953

Voorzitter voor 1953 : E. P. VAN WING, Joseph, missionnaris van de Compagnie van Jesus, lid van de Koloniale Raad, lector aan de Universiteit te Leuven, 8, Haachtse steenweg, Sint-Joost-ten-Noode.

Secretaris-Generaal : de Heer DEVROEY, E.-J., burgerlijk ingenieur, ere-hoofdingenieur van Belgisch-Congo, technisch adviseur bij het Ministerie van Kolonien, 75, Gulden Vlieslaan, Sint-Gillis (Brussel).

SECRETARIAAT-GENERAAL.

Het Secretariaat-generaal van het Instituut is ondergebracht 25, Mar-nixlaan, te Brussel. Tel. : 11.00.52. Postrek. 244.01.

BESTUURSCOMMISSIE.

Voorzitter : E. P. VAN WING, J.

Leden : de Heer BETTE, R. ; E. P. CHARLES, P. ; de Heren DELLI-COUR, F. ; ROBIJNS, W. ; RODHAIN, J.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

CENTRALE COMMISSIE VOOR DE ALGEMENE ATLAS VAN CONGO.

Voorzitter : de Heer CAMBIER, R.

Leden : de Heer FONTAINAS, P. ; de Heren HEYSE, T. ; MASSART, A. ; MAURY, J. ; OLBRECHTS, F. ; PANIER, U. ; ROBERT, M., ROBIJNS, W.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

COMMISSION DE LA BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE.

Président : M. DELLICOUR, F.

Membres :

représentant la Section des Sciences morales et politiques :

MM. DELLICOUR, F. ; ENGELS, A. ; JADOT, J.

représentant la Section des Sciences naturelles et médicales :

MM. HAUMAN, L. ; ROBIJNS, W. ; RODHAIN, J.

représentant la Section des Sciences techniques :

MM. CAMBIER, R. ; DEVROEY, E.-J. ; MOULAERT, G.

Membre suppléant : M. STENGERS, J.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

COMMISSION D'ETHNOLOGIE.

Président : M. SMETS, G.

Membres : M^{lle} BOONE, O. ; MM. BURSSSENS, A. ; DE CLEENE, N. ;

R. P. HULSTAERT, G. ; M. OLBRECHTS, F. ; R. P. G. VAN

BULCK, G. ; R. P. VAN WING, J.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

COMMISSION D'HISTOIRE DU CONGO

Président : R. P. CHARLES, P.

Membres : M. CORNET, R. J. ; S. E. Mgr CUVELIER, J. ; MM. GUE-

BELS, L. ; HEYSE, TH. ; SMETS, G. ; STENGERS, J.

Secrétaire : M. DEVROEY, E.-J.

**COMMISSIE VOOR DE BELGISCHE KOLONIALE
BIOGRAFIE.**

Voorzitter : de Heer DELLICOUR, F.

Leden :

vertegenwoordigers van de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen :

De Heren DELLICOUR, F. ; ENGELS, A. ; JADOT, J.

vertegenwoordigers van de Sectie voor Natuur- en Geneeskundige Wetenschappen :

De Heren HAUMAN, L. ; ROBIJNS, W. ; RODHAIN, J.

vertegenwoordigers van de Sectie voor Technische Wetenschappen :

De Heren CAMBIER, R. ; DEVROEY, E.-J. ; MOULAERT, G.

Plaatsvervangend lid : de Heer STENGERS, J.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

COMMISSIE VOOR ETHNOLOGIE.

Voorzitter : de Heer SMETS, G.

Leden : Juffrouw BOONE, O. ; de Heren BURSSSENS, A. ; DE CLEENE, N. ; E. P. HULSTAERT, G. ; de Heer OLBRECHTS, F. ; E. P. G. VAN BULCK, G. ; E. P. VAN WING, J.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

COMMISSIE VOOR DE GESCHIEDENIS VAN CONGO

Voorzitter : E. P. CHARLES, P.

Leden : de Heer CORNET, R. J. ; Z. E. Mgr CUVELIER, J. ; de Heren GUEBELS, L. ; HEYSE, TH. ; SMETS, G. ; STENGERS, J.

Secretaris : de Heer DEVROEY, E.-J.

**Liste, avec adresses,
des Membres de l'Institut Royal Colonial Belge
A LA DATE DU 1^{er} MAI 1953. ⁽¹⁾**

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Directeur pour 1953 : R. P. VAN WING, Joseph, missionnaire de la Compagnie de Jésus, membre du Conseil colonial, maître de conférences à l'Université de Louvain, 8, chaussée de Haecht, Saint-Josse-ten-Noode.

Vice-directeur pour 1953 : M. SMETS, Georges-H. J., docteur en droit, docteur en philosophie et lettres, docteur spécial en histoire, professeur honoraire de l'Université de Bruxelles, directeur de l'Institut de Sociologie Solvay, membre de l'Académie royale de Belgique, 51, rue des Bollandistes, Etterbeek.

Membres titulaires.

M. CARTON DE TOURNAI, Henri-J.-G. (19 février 1878), ancien Ministre des Colonies, ancien Ministre de l'Intérieur, ancien sénateur, avocat près la Cour d'appel de Bruxelles, 38, boulevard Saint-Michel, Etterbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.46.96). C^{te} de ch. post. 1317.92.

le R. P. CHARLES, Pierre (3 juillet 1883), de la Compagnie de Jésus, professeur à l'Université de Louvain, secrétaire général de la *Semaine de Missiologie* Agincourt ; 23, route de Mont Saint-Jean, Louvain (6 mars 1929). C^{te} de ch. post. 1290.57.

M. DELLICOUR, Fernand-M. (2 mars 1881), docteur en droit, licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires, procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Élisabethville, professeur à l'Université de Liège, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, 87, boulevard de la Sauvenière, Liège (25 juin 1931/28 avril 1943). Tél. : privé (34.76.34). C^{te} de ch. post. 2186.06.

(1) La première date mentionnée à côté du nom est celle de naissance ; la seconde concerne la nomination en qualité de membre titulaire ou associé de l'Institut. Pour les membres titulaires, la date en caractères *italiques* est celle de la nomination en qualité de membre associé ; l'élévation à l'honorariat est indiquée en **gras**.

Lijst, met adressen, der Leden
van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut
OP 1 MEI 1953. ⁽¹⁾

SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1953: E. P. VAN WING, Joseph, missionnaris van de Compagnie van Jesus, lid van de Koloniale Raad, lector aan de Universiteit te Leuven, 8, Haachtse steenweg, Sint-Joost-ten-Noode.

Vice-directeur voor 1953: de Heer SMETS, Georges-H. J., doctor in de rechten, doctor in de wijsbegeerte en letteren, speciaal doctor in de geschiedkunde, ere-hoogleraar van de Universiteit te Brussel, directeur van het « Institut de Sociologie Solvay », lid van de Koninklijke Academie van België, 51 Bollandistenstraat, Etterbeek.

Titelvoerende Leden.

De Heer CARTON DE TOURNAI, Henri-J.-G. (19 Februari 1878), gewezen Minister van Koloniën, gewezen Minister van Binnenlandse Zaken, gewezen senator, advocaat bij het Hof van Beroep te Brussel, 38, Sint-Michielslaan, Etterbeek (6 Maart 1929). Tel.: privé (33.46.96). Postrek. 1317.92.

E. P. CHARLES, Pierre (3 Juli 1883), van de Compagnie van Jesus, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, secretaris-generaal van « *La Semaine de Missiologie* » Agincourt, 23, Sint-Jansbergbaan, Leuven (6 Maart 1929). Postrek. 1290.57.

De Heer DELLICOUR, Fernand-M. (2 Maart 1881), doctor in de rechten, licentiaat van de hogere graad in de handels- en consulaire wetenschappen, ere-procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Elisabethstad, hoogleraar aan de Universiteit te Luik, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 87, boulevard de la Sauvenière, Luik (25 Juni 1931 / 28 April 1943). Tel.: privé (34.76.34). Postrek. 2186.06.

⁽¹⁾ De eerste naast de naam vermelde datum is die van de geboorte; de tweede datum betreft de benoeming tot titelvoerend of buitengewoon lid van het Instituut. Voor de titelvoerende leden is de *cursief* gedrukte datum deze van de benoeming tot buitengewoon lid; de benoeming tot erelid wordt in **vet** aangeduid.

- MM. DE VLEESCHAUWER, Albert (1^{er} janvier 1897), docteur en droit, ancien Ministre des Colonies, membre de la Chambre des Représentants, professeur à l'Université de Louvain, 583, avenue Louise, Bruxelles (10 octobre 1945). Tél. : privé (48.57.21). C^{te} de ch. post. 1332.27.
- ENGELS, Alphonse-L.-R. (7 janvier 1880) lieutenant-colonel retraité, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, 24, avenue du Hoef, Uccle (25 juin 1931 /25 août 1942). Tél. : privé (44.56.24). C^{te} de ch. post. 2243.85.
- HEYSE, Theodore-J.-M.-J. (7 février 1884), docteur en droit, docteur en sciences politiques, licencié en sciences sociales, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, membre titulaire de l'Institut international des Sciences administratives, directeur général honoraire au Ministère des Colonies, conseiller honoraire au tribunal d'Appel maritime belge de Londres, 28, rue du Trône, Bruxelles (25 juin 1931 /10 octobre 1945). Tél. : bureau (11.68.12). C^{te} de ch. post. 667.38.
- LOUWERS, Octave-J.-J. (3 août 1878), ancien magistrat de l'État Indépendant du Congo, vice-président honoraire du Conseil colonial, conseiller colonial au Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce extérieur, secrétaire général honoraire de l'Institut international des Civilisations différentes (Incidi, anciennement Institut Colonial International), 66, avenue de la Toison d'Or, Saint-Gilles-Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (38.19.14) ; bureau (12.28.24). C^{te} de ch. post. 60.43.
- MARZORATI, Alfred-F.-G. (28 septembre 1881), docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, membre du Conseil colonial, professeur à l'Université de Bruxelles, 24, avenue Hellevelt, Uccle (25 juin 1931 /24 octobre 1946). Tél. : privé (74.41.46). C^{te} de ch. post. 3291.43.
- MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred-A.-J. (9 décembre 1889), docteur en droit, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, ancien membre du Conseil colonial, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, 1, Place de la Sainte-Alliance, Uccle (5 février 1930 /26 août 1939). Tél. : bureau (12.66.40).
- RYCKMANS, Pierre-M.-J. (26 novembre 1891), docteur en droit, gouverneur général honoraire du Congo belge, professeur à l'Université de Louvain, 1, rue Nisard, Boitsfort (5 février 1930 /5 février 1935). C^{te} de ch. post. 2306.97.
- SMETS, Georges-H.-J. (7 juillet 1881), docteur en droit, docteur en philosophie et lettres, docteur spécial en histoire, professeur honoraire de l'Université de Bruxelles, directeur de l'Institut de sociologie Solvay, membre de l'Académie royale de Belgique, 51, rue des Bollandistes, Etterbeek (28 juillet 1933 /14 septembre 1950). Tél. : privé (33.36.26) ; bureau (33.02.03). C^{te} de ch. post. 1.39.

De Heren DE VLEESCHAUWER, Albert (1 Januari 1897), doctor in de rechten, gewezen Minister van Koloniën, lid van de Kamer van Volksvertegenwoordigers, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 583, Louisalaan, Brussel (10 October 1945). Tel. : privé (48.57.21). Postrek. 1332.27.

ENGELS, Alphonse-L.-R. (7 Januari 1880), op rust gesteld luitenant-kolonel, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, 24, Hoeflaan, Ukkel (25 Juni 1931 /25 Augustus 1942). Tel. : privé (44.56.24). Postrek. 2243.85.

HEYSE, Theodoor-J.-M.-J. (7 Februari 1884), doctor in de rechten, doctor in de politieke wetenschappen, licentiaat in de sociale wetenschappen, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, titelvoerend lid van het Internationaal Instituut voor Bestuurswetenschappen, ere-directeur-generaal bij het Ministerie van Koloniën, ere-raadsheer bij de Belgische maritieme rechtbank voor beroep te Londen, 28, Troonstraat, Brussel (25 Juni 1931 /10 October 1945). Tel. : bureau (11.68.12). Postrek. 667.38.

LOUWERS, Octave-J.-J. (3 Augustus 1878), gewezen magistraat van de Onafhankelijke Congostaat, ere-vice-president van de Koloniale Raad, koloniaal adviseur bij het Ministerie van Buitenlandse Zaken en Buitenlandse Handel, ere-secretaris-generaal van het « Institut international des Civilisations différentes » (Incidi — vroeger Internationaal Koloniaal Instituut), 66, Guldenvlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé (38.19.14) ; bureau (12.28.24). Postrek. 60.43.

MARZORATI, Alfred-F.-G. (28 September 1881), doctor in de rechten, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, lid van de Koloniale Raad, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 24, Helleveltlaan, Ukkel (25 Juni 1931 /24 October 1946). Tel. : privé (74.41.46). Postrek. 3291.43.

MOELLER DE LADDERSOUS, Alfred-A.-J. (9 December 1889), doctor in de rechten, ere-vice-gouverneur-generaal in Belgisch-Congo, gewezen lid van de Koloniale Raad, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 1, Heilige Verbindingsplaats, Ukkel (5 Februari 1930 /26 Augustus 1939). Tel. : bureau (12.66.40).

RYCKMANS, Pierre-M.-J. (26 November 1891), doctor in de rechten, ere-gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 1, Nisardstraat, Boschvoorde (5 Februari 1930 /5 Februari 1935). Postrek. 2306.97.

SMETS, Georges-H.-J. (7 Juli 1881), doctor in de rechten, doctor in de wijsbegeerte en letteren, speciaal doctor in de geschiedkunde, ere-hoogleraar van de Universiteit te Brussel, directeur van het « Institut de Sociologie Solvay », lid van de Koninklijke Academie van België, 51 Bollandistenstraat, Etterbeek (28 Juli 1933 /14 September 1950). Tel. : privé (33.36.26); bureau. (33.02.03). Postrek. 1.39.

MM. SOHIER, Antoine-J. (7 juin 1885), procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Élisabethville, conseiller à la Cour de cassation, membre du Conseil d'administration de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, 4, avenue Winston Churchill, Bruxelles (5 février 1930/11 septembre 1936). Tél. : privé (44.22.25). C^{te} de ch. post. 970.67.

VAN DER KERKEN, Georges (16 octobre 1888), docteur en droit, ancien commissaire de district de 1^{re} classe au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre mer, 14, rue Vilain XIII, Ixelles (5 février 1930/14 juin 1938). Tél. : privé (48.24.89). C^{te} de ch. post. 3667.29.

le R. P. VAN WING, Joseph (1^{er} avril 1884), missionnaire de la Compagnie de Jésus, membre du Conseil colonial, maître de conférences à l'Université de Louvain, 8, chaussée de Haecht, Saint-Josse-ten-Noode (5 février 1903/24 octobre 1946). C^{te} de ch. post. 746.05.

M. WAUTERS, Arthur-J.-A. (12 août 1890), docteur en sciences économiques, homme de lettres, Ambassadeur de Belgique à Moscou, ancien ministre du Travail, ancien ministre de la Santé publique, de l'Information et de l'Agriculture, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe, professeur à l'Université de Bruxelles, ancien membre du Conseil colonial, 284, boulevard Lambert, Schaerbeek (5 février 1930/10 octobre 1945). C^{te} de ch. post. 1489.13.

Membres associés.

MM. BURSSSENS, Amaat-F.-S. (1^{er} septembre 1897), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Gand, directeur et rédacteur en chef de la Revue *Kongo-Overzee* et de la Bibliothèque *Kongo-Overzee*, 29, Rue du Champ, Mariakerke, Gand (22 janvier 1940). C^{te} de ch. post. 1895.96.

CORNET, René-J. (9 août 1899), Docteur en droit, homme de lettres, membre de l'Académie des Sciences coloniales, « Edelweiss », Keerbergen (23 août 1950). Compte 27.293 à la Banque de la Société Générale de Belgique.

S. Exc. Mgr CUVELIER, Jean-F. (24 janvier 1882), évêque titulaire de Circesium, ancien vicaire apostolique de Matadi, 225, avenue de Jette, Jette (1^{er} septembre 1942). Tél. : privé (26.85.16). C^{te} de ch. post. 2875.16.

M. DE CLEENE, Natal-J.-M.-M. (27 février 1899), docteur en philosophie, membre du Conseil colonial, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gand, Berkenhof, Nieuwkerken-Waes (29 janvier 1935). Tél. : privé (649). C^{te} de ch. post. 2368.78.

De Heren SOHIER, Antoine-J. (7 Juni 1885), ere-procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Elisabethstad, raadsheer bij het Hof van Cassatie, lid van de Raad van beheer van het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 4, Winston Churchillaan, Brussel (5 Februari 1930/11 September 1936). Tel. : privé (44.22.25). Postrek. 970.67.

VAN DER KERKEN, Georges (16 October 1888), doctor in de rechten, gewezen districtcommissaris-1^{te} klasse in Belgisch-Congo, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 14, Vilain XIII-straat, Elsene (5 Februari 1930/14 Juni 1938). Tel. : privé (48.24.89). Postrek. 3667.29.

E. P. VAN WING, Joseph (1 April 1884), missionaris van de Compagnie van Jesus, lid van de Koloniale Raad, lector aan de Universiteit te Leuven, 8, Haachtse steenweg, Sint-Joost-ten-Noode (5 Februari 1930/24 October 1946). Postrek. 746.05.

De Heer WAUTERS, Arthur-J.-A. (12 Augustus 1890), doctor in de economische wetenschappen, letterkundige, Belgisch Gezant te Moskou, gewezen Minister van Arbeid, gewezen Minister van Volksgezondheid, Voorlichting en Landbouw, buitengewoon gezant en gevolmachtigde Minister van 1^e klasse, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, gewezen lid van de Koloniale Raad, 284, Lambermontlaan, Schaarbeek (5 Februari 1930/10 October 1945). Postrek. 1489.13.

Buitengewone Leden.

De Heren BURSENS, Amaat-F.-S. (1 September 1897), doctor in de letteren en wijsbegeerte, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, directeur en hoofdredacteur van het Tijdschrift *Kongo-Overzee* en van de *Kongo-Overzee Bibliotheek*, 29, Veldstraat, Mariakerke, Gent (22 Januari 1940). Postrek. 1895.96.

CORNET, René, J. (9 Augustus 1899), doctor in de rechten, letterkundige, lid van de Academie voor Koloniale Wetenschappen, « Edelweiss », Keerbergen (23 Augustus 1950). Rek. 27.293 « Banque de la Société Générale de Belgique ».

Z. E. Mgr CUVELIER, Jean-F. (24 Januari 1882), titelvoerend bisschop van Circesium, gewezen apostolisch vicaris te Matadi, 225, Jettelaan, Jette (1 September 1942). Tel. : privé (26.85.16). Postrek. 2875.16.

De Heer DE CLEENE, Natal-J.-M.-M. (27 Februari 1899), doctor in de wijsbegeerte, lid van de Koloniale Raad, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, professor aan de Rijkslandbouwhogeschool te Gent, Berkenhof, Nieuwkerken-Waas (29 Januari 1935). Tel. : privé (649). Postrek. 2368.78.

- MM. DE LICHTERVELDE (comte Baudouin) (3 janvier 1877), envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges, en retraite, Largo Nossa Senhora da piedade, Rio de Mouro (Linha de Sintra), Portugal (5 février 1930).
- DE MUELENAERE, Robert-A.-F.-C. (10 janvier 1882), docteur en droit, docteur en sciences politiques et sociales, licencié en sciences morales et historiques, professeur à l'Université de Gand, conseiller juridique honoraire (assimilé aux directeurs généraux) au Ministère des Colonies, 48, boulevard Saint-Michel, Etterbeek (30 juillet 1938). Tél. : privé (33.48.36) ; bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 108.76.
- DEPAGE, Henri-L. (5 août 1900), major de réserve, administrateur-délégué de la Compagnie Financière Africaine et de la Société Symétain, administrateur du Centre médical et scientifique de l'Université de Bruxelles en Afrique centrale (Cemubac), membre de l'Institut international des Civilisations différentes (Incidi), 44, avenue du Parc de Woluwé, Auderghem (21 février 1953). Tél. : bureau (12.51.90). C^{te} de ch. post. 745.67.
- DEVAUX, Jean-M.-J.-A.-L.-E.-C.-V. (12 avril 1889), procureur général honoraire près la Cour d'appel d'Élisabethville, président du conseil d'État, professeur extraordinaire à l'Université de Louvain, 110, avenue de l'Armée, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : (33.54.68).
- DURIEUX, André (22 mars 1901), docteur en droit, professeur à l'Université de Louvain, conseiller juridique du Ministère des Colonies, 4, Jagersveld, Boitsfort (13 février 1952). Tél. : privé (48.55.70) ; bureau (11.98.00).
- GELDERS, Valère-F.-L.-C. (20 juillet 1885), ancien magistrat et ancien commissaire de district de 2^e classe au Congo belge, chargé de cours extraordinaire à la faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Louvain, membre et directeur de l'Institut international des Civilisations différentes (Incidi), associé étranger de l'Académie des sciences coloniales de Paris, 180, chaussée de Tirlemont, Korbeek-Lo (22 janvier 1940). Tél. : privé (Louvain 240.50). C^{te} de ch. post. 5538.63.
- GHILAIN, Jean-V.-J. (27 décembre 1893), ingénieur commercial U. L. B., directeur général honoraire et conseiller de l'Otraco, chargé de cours à l'Université de Bruxelles et à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outremer, 55, rue Général Lotz, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.04.59) ; bureau (37.13.90). C^{te} de ch. post. 1500.13.
- GUEBELS, Léon-M.-J. (*Olivier de Bouweignes*) (1^{er} février 1889) licencié en sciences morales et historiques, diplômé de l'Institut de droit international de La Haye et de l'École supérieure de police scientifique de Bruxelles, homme de lettres, procureur général honoraire près la Cour d'appel de et à Léopoldville, 95, rue Le Corrège, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (34.62.71).

De Heren DE LICHTERVELDE (graaf Baudouin) (3 Januari 1877), op rust gesteld buitengewoon gezant en gevolmachtigd Minister van Z. M. de Koning der Belgen, Largo Nossa Senhora da piedade, Rio Mouro (Linha de Sintra), Portugal (5 Februari 1930).

DE MÛELENAERE, Robert-A.-F.-C. (10 Januari 1882), doctor in de rechten, doctor in de politieke en sociale wetenschappen, licentiaat in de morele en historische wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, ere-rechtskundig adviseur (gelijkgesteld met de directeurs-generaal) bij het Ministerie van Koloniën, 48, Sint-Michielslaan, Etterbeek (30 Juli 1938). Tel. : privé (33.48.36) ; bureau (11.98.00). Postrek. 108.76.

DEPAGE, Henri-L. (5 Augustus 1900), reserve-majoor, afgevaardigde-beheerder van de « Compagnie Financière Africaine » en van de vereniging « Symétain », beheerder van de « Centre médical et scientifique de l'Université de Bruxelles en Afrique centrale » (Cemubac), lid van het « Institut international des Civilisations différentes » (Incid), 44, Park van Woluwelaan, Oudergem (21 Februari 1953). Tél. : bureau (12.51.90). Postrek. 745.67.

DEVAUX, Jean-M.-J.-A.-L.-E.-C.-V. (12 April 1889), ere-procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Elisabethstad, Voorzitter van de Raad van State, buitengewoon hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 110, Legerlaan, Brussel (8 October 1945). Tel. : (33.54.68).

DURIEUX, André (22 Maart 1901), doctor in de rechten, hoogeeraar aan de Universiteit te Leuven, rechtskundig adviseur van het Ministerie van Koloniën, 4, Jagersveld, Bosvoorde (13 Februari 1952). Tél. : privé (48.55.70) ; bureau (11.98.00).

GELDERS, Valère-F.-L.-C. (20 Juli 1885), gewezen magistraat en gewezen districtcommissaris-2^{de} klasse in Belgisch-Congo, docent aan de faculteit der economische en sociale wetenschappen van de Universiteit te Leuven, lid en voorzitter van het « Institut International des Civilisations différentes » (Incid), buitenlands buitengewoon lid bij de Academie der koloniale wetenschappen van Parijs, 180, Steenweg op Tienen, Korbeek-Lo (22 Januari 1940). Tel. : privé (Leuven 240.50). Postrek. 5538.63.

GHILAIN, Jean-V.-J. (27 December 1893), handelsingenieur U. L. B., ere-directeur-generaal en adviseur van de Otraco, buitengewoon hoogleraar aan de Universiteit te Brussel en aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, 55, Generaal Lotzstraat, Ukkel (8 October 1946). Tél. : privé (44.04.59) ; bureau (37.13.90). Postrek. 1500.13.

GUEBELS, Léon-M.-J. (*Olivier de Bouweignes*) (1 Februari 1889), licentiaat in de morele en historische wetenschappen, gediplomeerde van het Instituut voor Internationaal Recht te Den Haag en van de Hogere School voor Wetenschappelijke Politie te Brussel, letterkundige, ere-procureur-generaal bij het Hof van Beroep te Leopoldstad, 95, Corregiostraat, Brussel (8 oktober 1945). Tel. : privé (34.62.71).

- MM. HAILEY, William Malcolm (baron of SHAHPUR and NEWPORT PAGNELL) (15 février 1872), G.C.S.T., G.C.I.E., G.C.M.G., docteur *honoris causa* en droit des Universités d'Oxford, Cambridge et Toronto ; docteur *honoris causa* en littérature des Universités de Lahore, Allahabad, Lucknow et Bristol ; président du « Colonial Research Committee » de Londres, 16, York House, Kensington Church street, London W. (8 octobre 1945). Tél. : privé (Western 3849).
- HARDY, Georges-R. (5 mai 1884), directeur honoraire de l'École Coloniale de Paris, Jaulgonne (Aisne), France (4 février 1931).
- le R. P. HULSTAERT, Gustave-E. (5 juillet 1900), de la Congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, rédacteur en chef de la revue *Aequatoria*, Mission Catholique, B. P. 120, Coquilhatville (Congo belge) (8 octobre 1945). C^{te} de ch. post. 1410.22.
- MM. JADOT, Joseph-C.-M. (29 octobre 1886), Juge au tribunal de 1^{re} instance de Tournai, conseiller honoraire près la Cour d'appel de Léopoldville, président de l'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique, membre de la Commission pour la protection des arts et métiers indigènes au Congo belge, 16, Avenue van Cutsem, Tournai ; 7, avenue Clémentine, Forest (8 octobre 1945). C^{te} de ch. post. 931.91.
- JENTGEN, Jean-P.-D. (15 juillet 1884), ancien juge-président du tribunal de 1^{re} instance d'Élisabethville, directeur général en disponibilité au Ministère des Colonies, auditeur du Conseil colonial, 117, avenue Molière, Forest (1^{er} septembre 1942). Tél. : privé (43.11.61) ; bureau (11.91.67). C^{te} de ch. post. 3843.34.
- LAUDE, Norbert-A.-H. (24 mai 1888), docteur en droit de l'Université de Paris, ancien sous-lieutenant auxiliaire de la Force publique au Congo belge, lieutenant-colonel honoraire, membre du Conseil colonial, professeur à et directeur de l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, secrétaire général de la Société royale de Géographie d'Anvers, membre correspondant de l'Académie coloniale de France, membre correspondant de la Commission Supérieure de la Recherche scientifique d'Espagne, 1, avenue Middelheim, Anvers (30 juillet 1938). Tél. : bureau (909.80). C^{te} de ch. post. 693.88.
- MALENGREAU, Guy (19 mai 1911), docteur en droit, docteur en sciences historiques, licencié en sciences coloniales, professeur à l'Université de Louvain, 451, chaussée de Namur, Héverlé (8 octobre 1946). Tél. : privé (250.30). C^{te} de ch. post. 5518.83.
- OLBRECHTS, Frans-S.-M. (16 février 1899), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Université de Gand, membre correspondant de l'Académie royale flamande de Belgique, ancien professeur à l'Université de Colombie (New-York), conservateur honoraire du Musée des Sciences à Buffalo (New-York), directeur du Musée royal du Congo belge. Tervuren (22 janvier 1940). Tél. : bureau (70.05.72), C^{te} de ch. post. 2045.02.

De Heren HAILEY, William Malcolm (baron of SHAHPUR and NEWPORT PAGNELL) (15 Februari 1872), G.C.F.I., G.C.T.E., G.C.M.G., doctor *honoris causa* in de rechten van de Universiteiten te Oxford, Cambridge en Toronto; doctor *honoris causa* in de letterkunde van de Universiteiten te Lahore, Allahabad, Lucknow en Bristol; voorzitter van het « Colonial Research Committee » te Londen, 16, York House, Kensington Church street, London W. (8 October 1945). Tel. : privé (Western 3849).

HARDY, Georges-R. (5 Mei 1884), ere-directeur van de Koloniale School te Parijs, Jaulgonne (Aisne), Frankrijk (4 Februari 1931).

E. P. HULSTAERT, Gustaaf-E. (5 Juli 1900), van de Congregatie der Missionarissen van het Heilig Hart, hoofdredacteur van het tijdschrift *Aequatoria*, Katholieke Missie, P. B. 120, Coquilhatstad (Belgisch-Congo) (8 October 1945), Postrek. 1410.22.

De Heren JADOT, Joseph-C.-M. (29 October 1886), rechter bij de rechtbank van eerste aanleg te Doornik, ere-raadsheer bij het Hof van Beroep te Leopoldstad, voorzitter van de « Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique », lid van de Commissie voor de Bescherming van de Inlandse Kunsten en Ambachten in Belgisch-Congo, 16, Van Cutsemalaan, Doornik; 7, Clementinalaan, Vorst (8 October 1945). Postrek. 931.91.

JENTGEN, Jean-P.-D. (15 Juli 1884), gewezen rechter-voorzitter van de rechtbank van eerste aanleg te Elisabethstad, directeur-generaal in beschikbaarheid bij het Ministerie van Koloniën, auditeur bij de Koloniale Raad, 117, Molièrelaan, Vorst (1 September 1942). Tel. : privé (43.11.61); bureau (11.91.67). Postrek. 3843.34.

LAUDE, Norbert-A.-H. (24 Mei 1888), doctor in de rechten van de Universiteit te Parijs, gewezen hulponderluitenant van de Weermacht in Belgisch-Congo, ere-colonel, lid van de Koloniale Raad, professor en directeur van het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, secretaris-generaal van het Koninklijk Aardrijkskundig Genootschap van Antwerpen, corresponderend lid van de « Académie coloniale de France », corresponderend lid van de Hogere Commissie voor Wetenschappelijke Opzoekingen van Spanje, 1, Middelheimlaan, Antwerpen (30 Juli 1938). Tel. : bureau (909.80). Postrek. 693.88.

MALENGREAU, Guy (19 Mei 1911), doctor in de rechten, doctor in de historische wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 451, Naamse steenweg, Heverlee (8 October 1946). Tel. : privé (250.30). Postrek. 5518.83.

OLBRECHTS, Frans-S.-M. (16 Februari 1899), doctor in de letteren en wijsbegeerte, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, corresponderend lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, gewezen hoogleraar aan de Universiteit te Columbia (New-York), ere-conservator van het Museum voor Wetenschappen te Buffalo (New-York), directeur van het Koninklijk Museum van Belgisch-Congo, Tervuren (22 Januari 1940). Tel. : bureau (70.05.72). Postrek. 2045.02.

- MM. OMBREDANE, André, (19 novembre 1898), agrégé de philosophie, docteur en médecine, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Bruxelles, 9, avenue Jeanne, Bruxelles (13 février 1952).
- STENGERS, Jean (13 juin 1922), docteur en philosophie et lettres, professeur extraordinaire à l'Université de Bruxelles, 91, avenue de la Couronne, Ixelles (13 février 1952). Tél. : privé (47.91.83). C^{te} de ch. post. 7348.10.
- le R. P. VAN BULCK, Gaston (24 septembre 1903), missionnaire de la Compagnie de Jésus, président de l'Institut Africaniste de l'Université de Louvain, professeur à l'Université Grégorienne de Rome, 11, rue des Récollets, Louvain (13 février 1952).
- MM. VAN DER LINDEN, Fred (18 janvier 1883), journaliste, ancien administrateur territorial de 1^{re} classe au Congo belge, membre du Conseil colonial, secrétaire général de l'Association des Intérêts coloniaux belges, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales de France, directeur de la *Revue Coloniale Belge*, 47, rue Stanley, Uccle (8 octobre 1945). Tél. : privé (44.86.21) ; bureau (11.98.73). C^{te} de ch. post. 779.79.
- VAN DER STRAETEN, Edgard-P.-J. (6 juin 1894), ancien administrateur territorial principal au Congo belge, vice-gouverneur de la Société Générale de Belgique, administrateur-directeur de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 268, chaussée de Vleurgat, Ixelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (48.08.18) ; bureau (12.57.83). C^{te} de ch. post. 1854.72.
- VANHOVE, Julien-L. (28 janvier 1905) docteur en droit, licencié en sciences politiques et sociales, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-mer, Inspecteur royal des Colonies, 101 rue Frédéric Pelletier, Schaerbeek (23 août 1950). Tél. : privé (34.05.81) ; bureau (11.36.43). C^{te} de ch. post. 2226.51.
- WALRAET, Marcel-C.-A.-G. (1^{er} octobre 1916), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, conseiller-adjoint au C. S. K., 27, rue capitaine Crespel, Ixelles (21 février 1953). Tél. : bureau (12.17.35). C^{te} de ch. post. 3808.50.

Membres correspondants.

- le R. P. BOELAERT, Edmond-E. (1^{er} décembre 1899), missionnaire du Sacré-Cœur, Coquilhatville (6 octobre 1947).
- M. CAPELLE, Emmanuel, M.-J. (26 février 1905), licencié en sciences commerciales, administrateur de territoire, 64, avenue Major Cambier, Léopoldville (23 août 1950). C^{te} B. C. B. Bruxelles 21.103.
- le R. P. COSTERMANS Basile-J. (11 novembre 1903), missionnaire dominicain, Faradje (23 août 1950).

De Heren OMBREDANE, André (19 November 1898), agregaat in de wijsbegeerte, doctor in de geneeskunde, doctor in de letteren, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 9, Joannalaan, Brussel (13 Februari 1952).

STENGERS, Jean (13 Juni 1922), doctor in de wijsbegeerte en letteren, buitengewoon hoogleraar aan de Universiteit van Brussel, 91, Kroonlaan, Elsene (13 Februari 1952). Tel. : privé (47.91.83). Postrek. 7348.10.

le R. P. VAN BULCK, Gaston (24 September 1903), missionaris van de Compagnie Jesus, voorzitter van het Afrikaans Instituut te Leuven, hoogleraar aan de Gregoriaanse Universiteit te Rome, 11, Recollettenstraat, Leuven (13 Februari 1952).

De Heren VAN DER LINDEN, Fred. (18 Januari 1883), dagbladschrijver, gewezen gewestbeheerder 1^e klasse in Belgisch-Congo, lid van de Koloniale Raad, secretaris-generaal van de Vereniging der Belgische Koloniale Belangen, gewoon lid van de Academie voor Koloniale Wetenschappen van Frankrijk, directeur van de *Revue Coloniale Belge*, 47, Stanleystraat, Ukkel (8 October 1945). Tel. : privé (44.86.41) ; bureau (11.98.73). Postrek. 779.79.

VAN DER STRAETEN, Edgard-P.-J. (6 Juni 1894), ere-cerst-aanwezend gewestbeheerder in Belgisch-Congo, vice-gouverneur van de « Société générale de Belgique », afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie », 268, steenweg op Vleurgat, Elsene (8 October 1945). Tel. : privé (48.08.18) ; bureau (12.57.83). Postrek. 1854.72.

VANHOVE, Julien-L. (28 Januari 1905), doctor in de rechten, licentiaat in politieke en sociale wetenschappen, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, koninklijk inspecteur van Koloniën, 101, Frederick Pelletierstraat, Schaarbeek (23 Augustus 1950). Tel. : privé (34.05.81) ; Bureau (11.36.43). Postrek. 2226,51.

WALRAET, Marcel-C.-A.-G. (1 October 1916), doctor in de Wijsbegeerte en Letteren, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, adjunkt-raadsheer bij C. S. K. 27, kapitein Crespelstraat, Elsene (21 Februari 1953). Tel. : bureau (12.17.35). Postrek. 3808.50.

Corresponderende Leden.

E. P. BOELAERT, Edmond-E. (1 December 1889), missionaris van het Heilig Hart, Coquilhatstad (6 October 1947).

De Heer CAPELLE, Emmanuel-M.-J. (26 Februari 1950), licentiaat in de handelswetenschappen, gewestbeheerder, Major Cambierlaan, 64, Leopoldstad (23 Augustus 1950). Rek. B. B. C. Brussel 21.103.

E. P. COSTERMANS, Basile-J. (11 November 1903), Dominikaner missionaris, Faradje (23 Augustus 1950).

le R. P. DE BOECK, Louis B.-A. (8 octobre 1914), missionnaire de la congrégation de Scheut, Lisala, 476, Chaussée de Ninove, Scheut, Bruxelles (23 août 1950).

MM. GRÉVISSE, Fernand-E. (21 juillet 1909), commissaire de district du Haut-Katanga, Élisabethville (6 octobre 1947).

l'abbé KAGAME, Alexis (15 mai 1912), prêtre indigène, historio-
graphe, chercheur associé de l'Institut pour la recherche scienti-
fique en Afrique centrale, Kabgayi, Ruanda-Urundi (23 août 1950)
C^{te} de Ch. post. Série Z. B. n^o 54, Astrida.

MAQUET, Jacques-J. (4 août 1919), docteur en droit, docteur en phi-
losophie, chef du Centre d'Astrida de l'I.R.S.A.C., B. P. 10,
Astrida (Ruanda-Urundi) (13 février 1952).

PIRON, Pierre-J.-J. (24 février 1911), docteur en droit, juge au
tribunal de première instance, Léopoldville, B. P. 3009 (6 octobre
1947).

RAË, Marcellin (15 juillet 1902), docteur en droit, conseiller à la
Cour d'Appel de Léopoldville, 7, boulevard général Tilkens,
Léopoldville (21 février 1953). C^{te} B. C. B. Bruxelles 8198.

RUBBENS, Antoine-M.-E. (6 septembre 1909), docteur en droit,
avocat, maître de conférence à l'Université de Louvain, Élisabeth-
ville (6 octobre 1947).

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

Directeur pour 1953 : M. RODHAIN, Jérôme-H.-A., médecin en chef
honoraire au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur
à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, directeur hono-
raire de l'Institut tropical « Prince Léopold », membre de l'Académie
royale de Médecine de Belgique, 21, rue de la Limite, Tervueren.

Vice-directeur pour 1953 : M. BRUYNOGHE, Richard-B., professeur à
l'Université de Louvain, secrétaire perpétuel de l'Académie royale
de Médecine de Belgique, 102, rue Vital Decoster, Louvain.

Membres honoraires.

M. BUTTGENBACH, Henri-J.-F. (5 février 1874), ingénieur civil des
mines, candidat en sciences naturelles, professeur émérite de
l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique,
membre correspondant de l'Académie des Sciences coloniales de
Paris, 182, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles (6 juillet 1929/**26
février 1953**). Tél. : privé (48.42.91) ; bureau (11.80.90). C^{te} de
ch. post. 1361.63.

E. P. DE BOECK Louis, B.-A. (8 October 1914), missionaris van Scheut, Lisala, 476 Steenweg op Ninove, Scheut, Brussel (23 Augustus 1950).

De Heer GRÉVISSE, Fernand-E. (21 Juli 1909), distriktcommissaris van Boven-Katanga, Elisabethstad (6 October 1947).

Eerw. Heer KAGAME, Alexis (15 mai 1912), inlands priester, geschiedkundige, buitengewoon onderzoeker van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Midden-Afrika, Kabgayi, Ruanda-Urundi (23 Augustus 1950). Postrek. Reeks Z. B. n° 54, Astrida.

De Heren MAQUET, Jean (4 Augustus 1919), doctor in de rechten, doctor in de wijsbegeerte, hoofd van het Centrum te Astrida der I.W.O.C.A P. B. 10, Astrida (Ruanda-Urundi) (13 Februari 1952).

PIRON, Pierre-J.-J. (24 Februari 1911), doctor in de rechten, rechter bij de rechtbank van eerste aanleg, Leopoldstad, Postbus 3009 (6 October 1947).

RAË, Marcellin (15 Juli 1902), doctor in de Rechten, raadslid bij het Hof van Beroep te Leopoldstad, 7, generaal Tilkensteenweg, Leopoldstad (21 Februari 1953). Rek. B. B. C. Brussel 8198.

RUBBENS, Antoine-M.-E. (6 September 1909), doctor in de rechten, advocaat, lector aan de Universiteit te Leuven, Elisabethstad (6 October 1947).

SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1953: de Heer RODHAIN, Jérôme-H.-A., ere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, hoogleraar aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, eredirecteur van het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Léopold », lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 21, Grensstraat, Tervuren.

Vice-directeur voor 1953: de Heer BRUYNOGHE, Richard-B., hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, vaste secretaris van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 102, Vital Decosterstraat, Leuven.

Ereleden.

De Heer BUTTGEBACH, Henri-J.-F. (5 Februari 1874), burgerlijk mijnningenieur, candidaat in de natuurkundige wetenschappen, ere-hoogleraar aan de Universiteit te Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, corresponderend lid van de Academie voor Koloniale Wetenschappen van Parijs, 182, F. D. Rooseveltlaan, Brussel (6 Juli 1929/26 Februari 1953). Tel. : privé (48.42.91); bureau (11.80.90). Postrek. 1361.63.

- MM. MARCHAL, Émile-J.-J. (10 avril 1871), ingénieur agricole, professeur émérite de l'Institut agronomique de l'État de Gembloux, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut et de l'Académie d'Agriculture de France, 125, avenue de Broqueville, Woluwé-Saint-Lambert (22 janvier 1930/14 juillet 1930/19 juin 1951). Tél. : privé (70.68.12). C^{te} de ch. post. 51.92.
- le D^r NOLF, Pierre-A.-E.-L. (26 juillet 1873), professeur émérite de l'Université de Liège, directeur de la Fondation médicale Reine Élisabeth, membre de l'Académie royale de Belgique, 3, avenue Jean-Joseph Crocq, Bruxelles (6 mars 1929/7 avril 1953). Tél. : privé (26.04.29). C^{te} de ch. post. 2091.94.

Membres titulaires.

- MM. le D^r BRUYNOGHE, Richard-B. (4 novembre 1881), professeur à l'Université de Louvain, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 102, rue Vital Decoster, Louvain (6 mars 1929). Tél. : privé (66). C^{te} de ch. post. 108.42.
- le D^r DUBOIS, Albert-L.M. (2 février 1888), ancien médecin-chef de service au Congo belge, directeur de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », 155, rue Nationale, Anvers (22 janvier 1930/22 juillet 1931). Tél. : bureau (756.07). C^{te} de ch. post. 1073.80.
- FOURMARIER, Paul-F.-J. (25 décembre 1877), ingénieur civil des mines, professeur émérite à l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Institut de France, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales (Paris), 9, rue Grétry, Liège (6 mars 1929). C^{te} de ch. post. 1267.41.
- le D^r GERARD, Pol-V.-A. (2 mars 1886), professeur à l'Université de Bruxelles, membre correspondant de l'Académie royale de Belgique, 67, rue Joseph Stallaert, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.96.90) ; bureau (38.10.86). C^{te} de ch. post. 1684.41.
- le général HENRY DE LA LINDI (Chevalier Josué) (16 décembre 1869), ingénieur géologue, ancien commissaire général au Congo belge, 54, avenue Albert Élisabeth, Etterbeek (22 janvier 1930/22 février 1936). Tél. : privé (34.02.09). C^{te} de ch. post. 813.70.
- le D^r MOTTOULLE, Léopold (6 janvier 1884), conseiller pour les affaires de main-d'œuvre et médicales auprès de sociétés coloniales, 31, rue des Liégeois, Bruxelles (10 janvier 1931/14 février 1952). Tél. : privé (48.01.10) ; bureau (12.66.40).
- le D^r MOUCHET, René-L.-J. (16 décembre 1884), médecin en chef honoraire au Congo belge, chargé de cours à l'Université de Liège, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », membre correspondant de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 24 a, Boulevard du Régent, Bruxelles (22 janvier 1930/13 octobre 1947). Tél. : privé (11.05.02). C^{te} de ch. post. 2372.03.

De Heren MARCHAL, Émile-J.-J. (10 April 1871), landbouwingenieur, professor emeritus van het Rijkslandbouwinstituut te Gembloux, lid van de Koninklijke Academie van België, correspondent van het « Institut » en van de « Académie d'Agriculture de France », 125, de Broquevillelaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (22 Januari 1930 / 14 Juli 1930 / **19 Juni 1951**). Tel. : privé (70.68.12). Postrek. 51.92.

D^r NOLF, Pierre-A.-E.-L. (26 Juli 1873), ere-hoogleraar aan de Universiteit te Luik, directeur van de Geneeskundige Stichting Koningin Elisabeth, lid van de Koninklijke Academie van België, 3, Jean-Joseph Crocqlaan, Brussel (6 Maart 1929 / **7 April 1953**). Tel. : privé (26.04.29). Postrek. 2091.94.

Titelvoerende Leden.

De Heren D^r BRUYNOGHE, Richard-B. (4 November 1881), hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, vaste secretaris van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 102, Vital Decosterstraat, Leuven (6 Maart 1929). Tel. : privé (66). Postrek. 108.42.

D^r DUBOIS, Albert-L.-M. (2 Februari 1888), gewezen geneesheer-diensthoofd in Belgisch-Congo, directeur van het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », 155, Nationalestraat, Antwerpen (22 Januari 1930 / 22 Juli 1931). Tel. : bureau (756.07). Postrek. 1073.80.

FOURMARIER, Paul-F.-J. (25 December 1877), mijnningenieur, professor emeritus van de Universiteit te Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, correspondent van het « Institut de France », buitengewoon lid van de « Académie des Sciences coloniales » (Parijs), 9, Grétrystraat, Luik (6 Maart 1929). Postrek. 1267.41.

D^r GERARD, Pol.-V.-A. (2 Maart 1886), hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, corresponderend lid van de Koninklijke Academie van België, 67, Joseph Stallaertstraat, Elsene (6 Maart 1929). Tel. : privé (44.96.90) ; bureau (38.10.86). Postrek. 1684.41.

Generaal HENRY DE LA LINDI (Ridder Josué) (16 December 1869), aardkundig ingenieur, gewezen commissaris-generaal in Belgisch-Congo, 54, Albert-Elisabethlaan, Etterbeek (22 Januari 1930 / 22 Februari 1936). Tel. : privé (34.02.09). Postrek. 813.70.

D^r MOTTOULLE, Leopold (6 Januari 1884), adviseur inzake werkrachten en geneeskunde bij koloniale genootschappen, 31, Luikenaarsstraat, Brussel (10 Januari 1931 / 14 Februari 1952). Tel. : privé (48.01.10) ; bureau (12.66.40).

D^r MOUCHET, René-L.-J. (16 December 1884), ere-hoofdgeneesheer in Belgisch-Congo, docent aan de Universiteit te Luik, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », corresponderend lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 24 a, Regentlaan, Brussel (22 Januari 1930 / 13 October 1947). Tel. : privé (11.05.02). Postrek. 2372.03.

MM. PASSAU, Georges-L. (22 décembre 1878), ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, ingénieur géologue, directeur honoraire de la Compagnie minière des Grands Lacs Africains, membre de la Commission de Géologie du Ministère des Colonies, 67, rue de Spa, Bruxelles (22 janvier 1930/24 octobre 1946). Tél. : privé (18.40.98) ; bureau (17.62.15).

ROBERT, Maurice-J. (19 février 1880), docteur en géographie, ingénieur géologue, membre du Conseil colonial, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, directeur au Comité Spécial du Katinga, 210, avenue Molière, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : privé (44.17.64) ; bureau (12.17.37). C^{te} de ch. post. 2244.41.

ROBIJNS, Walter (25 mai 1901), docteur en sciences botaniques, professeur à l'Université de Louvain, directeur du Jardin botanique de l'État, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 56, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain (22 janvier 1930/12 juillet 1948). Tél. : privé (Louvain 221.81) ; bureau (17.46.56). C^{te} de ch. post. 1094.96.

le D^r RODHAIN, Jérôme-H.-A. (25 janvier 1876), médecin en chef honoraire au Congo belge, professeur à l'Université de Gand, professeur à l'Université coloniale, directeur honoraire de l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, 21, rue de la Limite, Tervuren (6 mars 1929). Tél. : privé (57.37.01). C^{te} de ch. post. 3136.57.

SCHOUTEDEN, Henri-E.-A.-H. (3 mai 1881), docteur en sciences, professeur à l'Université coloniale, professeur à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », directeur honoraire du Musée du Congo belge, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, 24, boulevard du Régent, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (11.24.62). C^{te} de ch. post. 854.24.

VAN DEN ABEELE, Marcel-H.-J. (11 juillet 1898), ingénieur agronome, inspecteur général honoraire du service de l'Agriculture au Congo belge, membre associé de l'Académie des Sciences coloniales de France, administrateur général des Colonies, 25, avenue de Foestraets, Uccle (25 août 1942/14 février 1952). Tél. : privé (34.25.70) ; bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 442.71.

Membres associés.

M. BEQUAERT, Joseph (24 mai 1886), membre étranger de l'Académie royale flamande de Belgique, curator of insects, Museum of comparative zoology at Harvard College, Cambridge, 38, Massachusetts, U.S.A. (22 janvier 1930).

De Heren PASSAU, Georges-L. (22 December 1878), burgerlijk mijn-
genieur, metaalkundig ingenieur, aardkundig ingenieur, ere-di-
recteur van de « Compagnie Minière des Grands Lacs Afri-
cains », lid van de Aardkundige Commissie van het Ministerie
van Koloniën, 67, Spastraat, Brussel (22 *Januari 1930* / 24 October
1946). Tel. : privé (18.40.98) ; bureau (17.62.15).

ROBERT, Maurice-J. (19 Februari 1880), doctor in de aardrijks-
kunde, aardkundig ingenieur, lid van de Koloniale Raad, ere-hoog-
leraar aan de Universiteit te Brussel, directeur bij het Bijzonder
Comité van Katanga, 210, Molièrelaan, Elsene (6 Maart 1929).
Tel. : privé (44.17.64) ; bureau (12.17.37). Postrek. 2244.41.

ROBIJNS, Walter (25 Mei 1901), doctor in de plantkundige
wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven,
directeur van de Rijksplantentuin, lid van de Koninklijke
Vlaamse Academie van België, 56, Blijde Inkomststraat, Leuven
(22 *Januari 1930* / 12 Juli 1948). Tel. : privé (Leuven 221.81) ;
bureau (17.46.56). Postrek. 1094.96.

Dr RODHAIN, Jérôme-H.-A. (25 Januari 1876), ere-hoofdgenes-
heer in Belgisch-Congo, hoogleraar aan de Universiteit te Gent,
professor aan de Koloniale Hogeschool, ere-directeur van het Insti-
tuit voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », lid van de
Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, 21, Grens-
straat, Tervuren (6 Maart 1929). Tel. : privé (57.37.01). Postrek.
3136.57.

SCHOUTEDEN, Henri-E.-A.-H. (3 Mei 1881), doctor in de weten-
schappen, professor aan de Koloniale Hogeschool, professor
aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold »,
ere-directeur van het Museum van Belgisch-Congo, lid van de
Koninklijke Vlaamse Academie van België, 24, Regentlaan,
Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé (11.24.62). Postrek. 854.24.

VAN DEN ABEELE, Marcel-H.-J. (11 Juli 1898), landbouwkundig
ingenieur, ere-inspecteur-generaal van de Landbouwdienst in
Belgisch-Congo, buitengewoon lid van de Academie voor Kolo-
niale Wetenschappen van Frankrijk, algemeen beheerder der
Koloniën, 25, Foestraetslaan, Ukkel (25 *Augustus 1942* / 14 Fe-
bruari 1952). Tel. : privé (34.25.70) ; bureau (11.98.00). Postrek.
442.71.

Buitengewone Leden.

De Heer BEQUAERT, Joseph (24 Mei 1886), buitenlands lid van de
Koninklijke Vlaamse Academie van België, curator of insects,
Museum of comparative zoology at Harvard College, Cambridge,
38, Massachusetts, U. S. A. (22 Januari 1930).

- MM. BOUILLENNE, Raymond (28 février 1897), docteur en sciences, professeur à l'Université de Liège, Bois-le-Comte (Mery), Liège (8 octobre 1946). C^{te} de ch. post. 233.46.
- BRIEN, Paul (24 mai 1894), docteur en zoologie, professeur à l'Université de Bruxelles, 81, avenue de la Fauconnerie, Boitsfort (8 février 1948). Tél. : privé (48.58.22). C^{te} de ch. post. 1761.96.
- CHEVALIER, J.-B.-Auguste (23 juin 1873), professeur au Museum d'Histoire naturelle, membre de l'Institut (Académie des Sciences), de l'Académie d'Agriculture et de l'Académie des Sciences coloniales, 57, rue Cuvier, Paris (V^e) (29 janvier 1935). Tél. : bureau (Gobelins 69.57).
- DE WITTE, Gaston (12 juin 1897), conservateur à l'Institut Royal des Sciences naturelles de Belgique, 31, rue Vautier, Bruxelles (8 octobre 1946). Tél. : privé (34.13.50). C^{te} de ch. post. 622.81.
- le D^r DUREN, Albert-N. (20 juillet 1891), ancien médecin hygiéniste inspecteur au Congo belge, inspecteur général de l'hygiène, 96, avenue Gribaumont, Woluwe-Saint-Lambert (25 août 1942). Tél. : bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 3337.78.
- GILLAIN, Jean-A.-J. (26 novembre 1902), docteur en médecine vétérinaire, chargé de cours à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux, 8, avenue René Gobert, Uccle (13 février 1952). Tél. : privé (74.67.47). C^{te} de ch. post. 7496.89.
- GOUROU, Pierre (31 août 1900), agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Bruxelles, 13, place Constantin Meunier, Bruxelles (13 février 1952). Tél. : privé (44.35.30) ; bureau (47.03.93).
- HAUMAN, Lucien (3 juillet 1880), ingénieur agronome, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, 55, rue de la Vallée, Bruxelles (19 février 1936). C^{te} de ch. post. 7113.57.
- HERISSEY, E.-Henri (13 mai 1873), professeur honoraire à la Faculté de Pharmacie de Paris, pharmacien honoraire des hôpitaux de Paris, docteur *honoris causa* des Facultés de Médecine de Bruxelles et de Liège, 41, boulevard Raspail, Paris (VII^e) (22 janvier 1930).
- LEPERSONNE, Jacques (26 octobre 1909), ingénieur géologue, chef de section au Musée du Congo belge à Tervueren, 44, rue des Francs, Etterbeek (8 octobre 1946). Tél. : privé (34.79.46). C^{te} de ch. post. 2931.14.
- MATHIEU, Fernand-F. (1^{er} septembre 1886), ingénieur des mines, ingénieur électricien, ingénieur géologue A.I.Ms., chargé de cours à la Faculté polytechnique de Mons, 68, avenue de la Toison d'or, Saint-Gilles-Bruxelles (4 août 1939). Tél. : privé (12.54.20). C^{te} de ch. post. 3281.22.

- De Heren BOUILLENNE, Raymond (28 Februari 1897), doctor in de wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Luik, Bois-le-Comte (Mery), Luik (8 October 1946). Postrek. 233.46.
- BRIEN, Paul (24 Mei 1894), doctor in de dierkunde, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 81, Valkenjachtlaan, Bosvoorde (8 Februari 1948). Tel. : privé (48.58.22). Postrek. 1761.96.
- CHEVALIER, J.-B.-Auguste (23 Juni 1873), professor aan het « Museum d'Histoire naturelle », lid van het « Institut » (Academie der Wetenschappen), van de « Académie de l'Agriculture » en de « Académie des Sciences coloniales », 57, rue Cuvier, Parijs (V^e) (29 Januari 1935). Tel. : bureau (Gobelins 69.57).
- DE WITTE, Gaston (12 Juni 1897), conservator aan het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, 31, Vautierstraat, Brussel (8 October 1946). Tel. : privé (34.13.50). Postrek. 622.81.
- D^r DUREN, Albert-N. (20 Juli 1891), gewezen geneesheer-hygiënist-inspecteur in Belgisch-Congo, algemeen gezondheidsinspecteur, 96, Gribaumontlaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (25 Augustus 1942). Tel. : bureau (11.98.00). Postrek. 3337.78.
- GILLAIN, Jean-A.-J. (26 November 1902), doctor in de veeartsenijkunde, docent aan het Rijkslandbouwinstituut te Gembloux, 8, René Gobertlaan, Ukkel (13 Februari 1952). Tel. : privé (74.67.47), C^{te} de ch. post. 7496.89.
- GOUROU, Pierre (31 Augustus 1900), agregaat in de geschiedenis en de geografie, doctor in de letteren, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 13, Constantin Meunierplaats, Brussel (13 Februari 1952). Tel. : privé (44.35.30); bureau (47.03.93).
- HAUMAN, Lucien (3. Juli 1880), landbouwkundig ingenieur, erehoogleraar aan de Universiteit te Brussel, lid van de Koninklijke Academie van België, 55, Dalstraat, Elsene (19 Februari 1936). Tel. : privé (47.11.42). Postrek. 7113.57.
- HERISSEY, E.-Henri (13 Mei 1873), ere-professor aan de « Faculté de Pharmacie » te Parijs, ere-hospitaal-apotheker te Parijs, doctor *honoris causa* van de Geneeskundige Faculteiten te Brussel en Luik, 41, boulevard Raspail, Parijs (VII^e) (22 Januari 1930).
- LEPERSONNE, Jacques (26 October 1909), aardkundig ingenieur, sectieoverste aan het Museum van Belgisch-Congo te Tervuren, Frankenstraat, 44, Etterbeek (8 October 1946). Tel. : privé (34.79.46). Postrek. 2931.14.
- MATHIEU, Fernand-F. (1 September 1886), mijnningenieur, electrotechnisch ingenieur, aardkundig ingenieur A. I. Ms., docent aan de « Faculté polytechnique » te Bergen, 68, Gulden Vlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (4 Augustus 1939). Tel. : privé (12.54.20). Postrek. 3281.22.

- MM. OPSOMER, Joseph-E.-L.-A.-M.-Gh. (6 décembre 1907), ingénieur agronome colonial, professeur à l'Université de Louvain, 57, avenue Léopold III, Héverlé (21 février 1953). Tél. : privé (Louvain 254.22). C^{te} de ch. post. 5502.72.
- POLINARD, Edmond-P.-J. (4 novembre 1891), ingénieur civil des mines, lieutenant-colonel de réserve honoraire, professeur à l'Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, membre de l'Académie royale flamande de Belgique, membre du Comité National de Cristallographie, 16, Boulevard Louis Schmidt, Etterbeek (23 février 1933). Tél. : privé (33.09.67), bureau (12.66.40). C^{te} de ch. post. 2941.16.
- le D^r SCHWETZ, Jacques (20 septembre 1874), ancien médecin-directeur de 1^{re} classe de laboratoire au Congo belge, professeur honoraire à l'Université de Bruxelles, 62 a, avenue du Castel, Bruxelles (3 août 1939). Tél. : privé (34.63.73) ; bureau (34.63.73). C^{te} de ch. post. 2295.71.
- SLUYS, Maurice-J.-L. (23 février 1887), ingénieur des mines, chargé de cours à l'Université de Liège, 1 g, avenue de la Couronne, Bruxelles (6 octobre 1947). Tél. : bureau (11.68.12).
- STANER, Pierre-J. (28 mai 1901), docteur en sciences naturelles (botanique), inspecteur royal des Colonies, professeur à l'Université de Louvain, docteur *honoris causa* en Sciences de l'Université de Witwatersrand à Johannesburg. 4, avenue du château, Tervueren (27 août 1949). Tél. : privé (57.30.04) ; bureau (11.98.00). C^{te} de ch. post. 3093.72.
- THOREAU, Jacques (27 septembre 1886), ingénieur civil des mines, professeur à l'Université de Louvain, 49, rue de Tirlemont, Louvain (21 février 1953). Tél. : privé (250.34). C^{te} de ch. post. 467.16).
- VAN GOIDSENHOVEN, Charles-G.-J. (2 mars 1881), docteur en médecine vétérinaire, recteur honoraire et professeur émérite de l'École de Médecine vétérinaire de l'État à Curegem, membre de l'Académie royale de Médecine de Belgique, membre associé de l'Académie vétérinaire de France, 9, avenue Hippolyte Limbourg, Anderlecht (8 octobre 1946). Tél. : privé (21.14.89). C^{te} de ch. post. 7041.36.
- le D^r VAN RIEL, Joseph-F.-V.-L. (19 octobre 1899), docteur en médecine, médecin-hygiéniste, professeur à l'Université de Bruxelles et à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », 80, Boulevard Louis Schmidt, Etterbeek (23 août 1950). Tél. : privé (34.15.25). C^{te} de ch. post. 7826.49.
- VAN STRAELEN, Victor (14 juin 1889), docteur en sciences naturelles, docteur spécial en sciences géologiques, professeur à l'Université de Gand, directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, président de l'Institut des Parcs nationaux du Congo belge, membre de l'Académie royale de Belgique, 7, avenue Géo Bernier, Ixelles (19 février 1936). Tél. : bureau (48.04.75). C^{te} de ch. post. 1712.69.

De Heren OPSOMER, Joseph-E.-L.-A.-M.-Gh. (6 December 1907), koloniaal landbouwkundig ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 57, Leopold III laan, Heverle (21 Februari 1953). Tel. privé (Leuven 254.22). Postrek. 5502.72.

POLINARD, Edmond-P.-J. (4 November 1891), burgerlijk mijn-ingenieur, ere-reserve-luitenant-colonel, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden, corresponderend lid van de Koninklijke Vlaamse Academie van België, 16, Louis Schmidlaan, Etterbeek (23 Februari 1933). Tel. : privé (33.09.67) ; bureau (12.66.40). Postrek. 2941.16.

D^r SCHWETZ, Jacques (20 September 1874), gewezen geneesheer-laboratorium-directeur — 1^e klasse — in Belgisch-Congo, ere-hoogleraar van de Universiteit te Brussel, 62 a, Slotlaan, Brussel (3 Augustus 1939). Tel. : privé (34.63.73) ; bureau (34.63.73). Postrek. 2295.71.

SLUYS, Maurice-J.-L. (23 Februari 1887), burgerlijk mijn-ingenieur, docent aan de Universiteit te Brussel 1 g, Kroonlaan, Brussel (6 October 1947). Tel. : bureau (11.68.12).

STANER, Pierre-J. (28 Mei 1901), doctor in natuurwetenschappen (plantkunde), koninklijk inspecteur van Koloniën, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, doctor « honoris causa » in de wetenschappen aan de Witwatersrand Universiteit te Johannesburg, 4, Kasteellaan, Tervuren (27 Augustus 1949). Tel. : privé (57.30.04) ; bureau (11.98.00). Postrek. 3093.72.

THOREAU, Jacques (27 September 1886), burgerlijk mijn-ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 49, Tienenstraat, Leuven (21 Februari 1953). Tel. : privé (250.34). Postrek. 467.16.

VAN GOIDSENHOVEN, Charles-G.-J. (2 Maart 1881), doctor in de veeartsenijkunde, ere-rector en professor van de Rijksveeartsenijkschool te Curegem, lid van de Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België, buitengewoon lid van de Academie voor Veeartsenijkunde van Frankrijk, 9, Hippolyte Limbourglaan, Anderlecht (8 October 1946). Tel. : privé (21.14.89). Postrek. 7041.36.

D^r VAN RIEL, Joseph-F.-V.-L. (19 October 1899), doctor in de geneeskunde, hygiënist-geneesheer, professor aan de Universiteit te Brussel, en aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », 80, Louis Schmidlaan, Etterbeek (23 Augustus 1950). Tel. : privé (34.15.25) ; bureau (17.26.05). Postrek. 7826.49.

VAN STRAELEN, Victor (14 Juni 1889), doctor in de natuurkundige wetenschappen, speciaal doctor in de aardkundige wetenschappen, hoogleraar aan de Universiteit te Gent, directeur van het Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen, voorzitter van het Instituut der Nationale Parken van Belgisch-Congo, lid van de Koninklijke Academie van België, 7, Géo Bernierlaan, Elsene (19 Februari 1936). Tel. : bureau (48.04.75). Postrek. 1712.69.

MM. WANSON, Marcel-J.-E.-M. (17 novembre 1905), médecin en chef-adjoint honoraire de la Colonie, professeur à l'Université de Bruxelles et à l'Institut de Médecine tropicale « Prince Léopold », 507, grande Chaussée, Berchem (Anvers) (21 février 1953). Tél. : bureau (37.56.07). C^{te} de ch. post. 7084.21.

WATTIEZ, Nestor-J. (25 novembre 1886), pharmacien, professeur à l'Université de Bruxelles, 98, avenue de l'Université, Ixelles (18 juillet 1931). Tél. : privé (26.13.75). C^{te} de ch. post. 447.26.

WAYLAND, E.-J., ancien directeur du service géologique de l'Uganda, directeur du Geological Survey, géologue au Gouvernement du Protectorat de Bechuanaland, Lobatsi (Bechuanaland) (8 octobre 1945).

Membres correspondants.

MM. BERNARD, Étienne-A. (26 mai 1917), licencié en sciences mathématiques et actuarielles, chef de la Division de Climatologie à l'I.N.É.A.C., Yangambi (6 octobre 1947).

JADIN, Jean-B.-J.-Gh. (29 août 1906), docteur en médecine, directeur de Laboratoire, membre titulaire de la Société belge de Médecine tropicale, 95, rue de l'Ange, Namur, Laboratoire médical B. P. 305, Bukavu (21 février 1953) C^{te} B. C. B. Bruxelles 146.38.

NEUJEAN, Georges-A. (14 mars 1907), docteur en médecine, médecin-inspecteur des Laboratoires au Congo belge, chargé de cours à l'Université de Liège, directeur de l'Institut Princesse Astrid à Léopoldville, Léopoldville, Congo belge.

SLADDEN, Georges-E. (21 avril 1904), ingénieur agronome, directeur général de l'Agriculture, Léopoldville-Kalina (6 octobre 1947).

VAN DEN BERGHE, Louis, S.-G.-A. (29 octobre 1906), docteur en médecine, professeur à l'Institut de médecine tropicale, membre du Conseil Scientifique Africain, Directeur de l'Institut de Recherches scientifiques en Afrique Centrale, Bukavu (23 août 1950).

VANDER ELST, Nérée-B.-P. (25 mai 1911), ingénieur mécanicien de l'Université de Bruxelles, chef du service de Météorologie, Léopoldville (6 octobre 1947).

WANSON, Marcel-J.-E.-M. (17 November 1905), ere-adjunct-hoofdgenesheer van de Kolonie, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel en aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold », 507, Grote Steenweg, Berchem (Antwerpen) (21 Februari 1953). Tel. : bureau (37.56.07). C^{te} de ch. post. 7084.21.

WATTIEZ, Nestor-J. (25 November 1886), apotheker, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 98, Universiteitslaan, Elsene (18 Juli 1931). Tel. privé : (26.13.75). Postrek. 447.26.

WAYLAND, E.-J., gewezen directeur van de Aardkundige Dienst van Uganda, directeur aan het Geological Survey, geoloog van de Regering van het protectoraat Bechuanaland, Lobatsi (Bechuanaland) (8 October 1945).

Corresponderende Leden.

De Heren BERNARD, Étienne-A. (26 Mei 1917), licentiaat in actuariële en wiskundige wetenschappen, hoofd van de Dienst der Klimaatkunde van het N. I. L. C. O., Yangambi, (6 October 1947).

JADIN, Jean-B.-J.-Gh. (29 Augustus 1906), doctor in de geneeskunde, laboratorium-directeur, titelvoerend lid van de Belgische Vereniging voor Tropische Geneeskunde, 95, Engelstraat, Namen, medisch laboratorium P. B. 305, Bukavu (21 Februari 1953). Rek. B. B. C. Brussel 146.38.

NEUJEAN, Georges-A. (14 Maart 1907), doctor in de geneeskunde, inspecteur der Laboratoria in Belgisch-Congo, docent aan de Universiteit te Luik, directeur van het Instituut Prinses Astrid te Leopoldstad, Leopoldstad, Belgisch-Congo.

SLADDEN, Georges-E. (21 April 1904), landbouwkundig ingenieur, directeur-generaal van de Landbouw, Leopoldstad-Kalina (6 October 1947).

VAN DEN BERGHE, Louis, S.-G.-A. (29 October 1906), doctor in de geneeskunde, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde, lid van de Afrikaanse Wetenschappelijke Raad, directeur van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal-Afrika, Bukavu (23 Augustus 1950).

VANDER ELST, Nérée-B.-P. (25 Mei 1911), werktuigkundig ingenieur van de Universiteit te Brussel, hoofd van de Weerkundige Dienst, Leopoldstad (6 October 1947).

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

Directeur pour 1953 : M. BEELAERTS, Jean-M.-J., ingénieur-électricien, ingénieur en chef à la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière), directeur de la « Diamant Boart », 30, rue des Astronomes, Uccle.

Vice-directeur pour 1953 : M. le général de réserve DEGUENT, R., directeur de l'école de criminologie et de police scientifique, 125, rue Defacqz, Bruxelles.

Membres titulaires.

MM. ANTHOINE, Raymond-E. (12 mai 1888), ingénieur civil des mines et géologue (A.I.Lg.), ingénieur électricien, administrateur de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 34, avenue F. D. Roosevelt, Bruxelles (26 août 1931/25 mars 1942). Tél. : privé (48.87.40) ; bureau (47.01.44). C^{te} 44.996 de la Banque Soc. Générale de Belgique.

BEELAERTS, Jean-M.-J. (21 avril 1880), ingénieur électricien, ingénieur en chef à la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière), directeur de la « Diamant Boart », 30, rue des Astronomes, Uccle (3 avril 1930/26 août 1939). Tél. : bureau (12.66.40). C^{te} de ch. post. 3413.89.

BETTE, Robert-A. (25 juillet 1876), ingénieur électricien (A.I.Ms.), ancien officier du Génie (A. I. A.), président de la Société générale africaine d'électricité (Sogelec), administrateur-délégué de la Société générale des forces hydro-électriques du Katanga (Sofegor), 158, boulevard Brand Whitlock, Woluwé-Saint-Lambert (3 avril 1930/20 février 1939). Tél. : privé (33.35.38) ; bureau (12.17.18). C^{te} de ch. post. 7110.99.

BOLLENGIER, Karel-A. (13 décembre 1885), ingénieur des constructions civiles, professeur ordinaire à l'Université de Gand, ingénieur en chef-directeur honoraire des travaux maritimes de la ville d'Anvers, membre d'honneur du « Koninklijk Instituut van Ingenieurs » (La Haye), 80, Meir, Anvers (6 mars 1929). Tél. : privé (32.66.60). C^{te} de ch. post. 3314.35.

le général de réserve DEGUENT, R. (23 juillet 1883), ingénieur A.I.A., directeur de l'école de criminologie et de police scientifique, 125, rue Defacqz, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (37.06.69). C^{te} de ch. post. 2949.25.

DEHALU, Marcel-J.-J. (1^{er} septembre 1873), docteur en sciences physiques et mathématiques, administrateur-inspecteur honoraire de l'Université de Liège, membre de l'Académie royale de Belgique, 17, quai du Halage, Visé (6 juillet 1929). C^{te} de ch. post. 959.55.

SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN

Directeur voor 1953 : de Hr. BEELAERTS, Jean-M.-J., electrotechnisch ingenieur, hoofdingenieur bij de « Société internationale forestière et minière du Congo » (Forminière), directeur van de « Diamant Boart », 30, Sterrekundigenstraat, Ukkel.

Vice-directeur voor 1953 : de Hr. reserve-generaal DEGUENT, R., bestuurder van de school voor criminologie en wetenschappelijke politie, 125, Defacqzstraat, Brussel.

Titelvoerende Leden.

De Heren ANTHOINE, Raymond-E. (12 Mei 1888), burgerlijk mijn- en aardkundig ingenieur (A.I.Lg.), electrotechnisch ingenieur, beheerder van de vennootschap « De Goudmijnen van Kilo-Moto », 34, F.D. Rooseveltlaan, Brussel (26 Augustus 1931 / 25 Maart 1942), Tel. : privé (48.87.40) ; bureau (47.01.44). Rekening 44.996 bij de « Banque Soc. Générale de Belgique ».

BEELAERTS, Jean-M.-J. (21 April 1880), electrotechnisch ingenieur, hoofdingenieur bij de « Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière) », directeur van de « Diamant Boart », 30, Sterrekundigenstraat, Ukkel (3 April 1930 / 26 Augustus 1939). Tel. : bureau (12.66.40). Postrek. 3413.89.

BETTE, Robert-A. (25 Juli 1876), electrotechnisch ingenieur (A.I.Ms.), gewezen officier bij de Genie (A.I.A.), voorzitter van de « Société générale africaine d'électricité (Sogelec) », afgevaardigd beheerder van de « Société générale des forces hydro-électriques du Katanga (Sogefor) », 158, Brand Whitlocklaan, Sint-Lambrechts-Woluwe (3 April 1930 / 20 Februari 1939). Tel. : privé (33.35.38) ; bureau (12.17.18). Postrek. 7110.99.

BOLLENGIER, Karel-A. (13 December 1885), burgerlijk bouwkundig ingenieur, gewoon hoogleraar aan de Universiteit te Gent, ere-hoofdingenieur-directeur van de havenwerken der stad Antwerpen, erelid van het Koninklijk Instituut van Ingenieurs (Den Haag), 80, Meir, Antwerpen (6 Maart 1929). Tel. : privé (32.66.06). Postrek. 3314.35.

reserve-generaal DEGUENT, R. (23 Juli 1883), ingenieur A. I. A., bestuurder van de school voor criminologie en wetenschappelijke politie, 125, Defacqzstraat, Brussel (6 Maart 1929). Tel. : privé (37.06.69). Postrek. 2949.25.

DEHALU, Marcel-J.-J. (1 September 1873), doctor in de natuur- en wiskunde, ere-beheerder-inspecteur van de Universiteit te Luik, lid van de Koninklijke Academie van België, 17, quai du Halage, Visé (6 Juli 1929). Postrek. 959.55.

- MM. DEVROEY, Égide-J. (4 mai 1894), ingénieur civil (A.I.Br.), secrétaire général de l'Institut Royal Colonial Belge, ingénieur en chef honoraire du Congo belge, conseiller technique au Ministère des Colonies, membre permanent du Conseil d'Administration de l'Université Libre de Bruxelles, 75, avenue de la Toison d'Or, Saint-Gilles-Bruxelles (9 mars 1938/22 février 1951). Tél. : privé (38.13.64) ; bureau (11.00.52). C^{te} de ch. post. 229.48.
- FONTAINAS, Paul-M.-J.-A.-G. (8 novembre 1881), ingénieur civil des mines, administrateur de sociétés minières congolaises, professeur honoraire à l'Université de Louvain, 526, avenue Louise, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (47.05.54) ; bureau (12.66.40). C^{te} de ch. post. 3481.35.
- GILLON, Gustave (28 mai 1874), ingénieur électricien, professeur à l'Université de Louvain, 13, Place Foch, Louvain (6 juillet 1929). Tél. : privé (246.53) ; bureau (217). C^{te} de ch. post. 334.23.
- JADOT, Odon (13 avril 1884), ingénieur, vice-président et administrateur-délégué de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga, 14, square du Val-de-la-Cambre, Ixelles (6 mars 1929). Tél. : bureau (11.80.17).
- MOULAERT, George-B.-J.-M. (19 mai 1875), général-major de réserve honoraire, vice-gouverneur général honoraire au Congo belge, président du Syndicat minier africain (Symaf), 47, avenue de l'Observatoire, Uccle (6 mars 1929). Tél. : privé (74.20.87). C^{te} de ch. post. 1363.16.
- OLSEN, Frederik-V. (24 mai 1877), général honoraire, ancien commandant en chef de la Force publique au Congo belge, administrateur-gérant honoraire de l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco), 21, rue des Taxandres, Etterbeek (6 mars 1929). Tél. : privé (33.00.64).
- VAN DE PUTTE, Marcel (19 mars 1895), ingénieur civil des mines, ingénieur métallurgiste, licencié en sciences commerciales et financières, membre du Conseil colonial, chef de travaux-répétiteur honoraire à l'Université de Liège, administrateur-délégué de la Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli), 3, rue Solvyns, Anvers (6 mars 1929). Tél. : privé (74.82.24) ; bureau (37.18.49). C^{te} de ch. post. 3276.00.
- VAN DEUREN, Pierre (5 mai 1878), docteur en sciences physiques et mathématiques (Université de Paris), général de réserve honoraire du Génie, professeur émérite de l'École Royale Militaire, 43, rue Ducale, Bruxelles (6 mars 1929). Tél. : privé (34.59.04) ; bureau (12.56.63). C^{te} de ch. post. 1057.87.

- De Heren DEVROEY, Égide-J. (4 Mei 1894), burgerlijk ingenieur (A.I.Br.), secretaris-generaal van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut, ere-hoofdingenieur van Belgisch-Kongo, technisch adviseur bij het Ministerie van Koloniën, permanent lid van de Beheerraad van de Vrije Universiteit te Brussel, 75, Gulden Vlieslaan, Sint-Gillis-Brussel (9 Maart 1938/22 Februari 1951). Tel.: privé (38.13.64); bureau (11.00.52). Postrek. 229.48.
- FONTAINAS, Paul-M.-J.-A.-G. (8 November 1881), burgerlijk mijn-ingenieur, beheerder van Kongolese mijnvennootschappen, ere-hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 526, Louisalaan, Brussel (6 Maart 1929). Tel.: privé (47.05.54); bureau (12.66.40). Postrek. 3481.35.
- GILLON, Gustave (28 Mei 1874), electrotechnisch ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 13, Fochplaats, Leuven (6 Juli 1929). Tel.: privé (246.53); bureau (217). Postrek. 334.23.
- JADOT, Odon (13 April 1884), ingenieur, vice-president en afgevaardigd beheerder van de « Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga », 14, Terkamerendal, Elsene (6 Maart 1929). Tel.: bureau (11.80.17).
- MOULAERT, George-B.-J.-M. (19 Mei 1875), ere-reserve-generaal-majoor, ere-vice-gouverneur-generaal van Belgisch-Congo, voorzitter van het « Syndicat minier africain (Symaf) », 47, Sterrewachtlaan, Ukkel (6 Maart 1929). Tel.: privé (74.20.87). Postrek. 1363.16.
- OLSEN, Frederik-V. (24 Mei 1877), ere-generaal, gewezen opperbevelhebber van de Weermacht in Belgisch-Congo, ere-waarnemend beheerder van de « Exploitatiedienst voor Koloniaal Verkeerswezen » (Otraco), 21, Taxanderstraat, Etterbeek (6 Maart 1929). Tel.: privé (33.00.64).
- VAN DE PUTTE, Marcel (19 Maart 1895), burgerlijk mijn-ingenieur, metaalkundig ingenieur, licentiaat in de handels- en financiële wetenschappen, lid van de Koloniale Raad, ere-werk-leider repetitor aan de Universiteit te Luik, afgevaardigd beheerder van de « Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba » (Secli), 3, Solvynsstraat, Antwerpen (6 Maart 1929). Tel.: privé (74.82.24); bureau (37.18.49). Postrek. 3276.00.
- VAN DEUREN, Pierre (15 Mei 1878), doctor in de wis- en natuurkundige wetenschappen (Universiteit te Parijs), ere-reserve-generaal van de Genie, ere-hoogleraar van de Koninklijke Militaire School, 43, Hertoglijke straat, Brussel (6 Maart 1929). Tel.: privé (34.59.04); bureau (12.56.63). Postrek. 1057.87.

Membres associés.

- MM. BARZIN, Henry (14 février 1884), administrateur-directeur général de la compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges, 9, drève du Prieuré, Auderghem (9 mars 1938). Tél. : privé (33.09.79); bureau (12.52.50). C^{te} de ch. post. de M^{me} Barzin : 1404.55.
- BOUSIN, Georges (3 novembre 1882), ingénieur des constructions civiles, ancien directeur général en Afrique de la Compagnie du chemin de fer du Congo, 773, chaussée de Waterloo, Uccle, (3 avril 1930). Tél. : privé (44.87.37). C^{te} de ch. post. 7610.05.
- CAMBIER, René-F.-J. (13 avril 1878), ingénieur A.I.Ms., ingénieur-conseil de la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges (Géomines), administrateur de sociétés coloniales, secrétaire général de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, 3, avenue des Phalènes, Bruxelles (12 mai 1942). Tél. : privé (48.84.00) ; bureau (48.30.69). C^{te} de ch. post. 3411.10.
- CAMPUS, Ferdinand, A.-A. (14 février 1894), ingénieur civil (A.I.Br.), recteur de l'Université de Liège, 19, avenue des Acacias, Sclessin (23 août 1950). C^{te} de ch. post. 2329.96.
- CAMUS, Célestin-P.P. (27 mars 1884), ingénieur des constructions civiles, administrateur-directeur général de la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains, 24, avenue de l'Astronomie, Saint-Josse-ten-Noode (9 mars 1938). Tél. : bureau (17.62.15). C^{te} de ch. post. 3570.28.
- COMHAIRE, Ernest (30 décembre 1881), ingénieur civil des mines (A.I.Lg.), major de réserve honoraire du Génie, ancien ingénieur en chef-directeur technique honoraire de l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux (Otraco), 40, avenue Michel-Ange, Bruxelles (1^{er} juillet 1941). Tél. : privé (33.59.60). C^{te} de ch. post. 233.33.
- DE BACKER, Eudore-E. (23 décembre 1887), ingénieur des constructions civiles, ingénieur en chef-adjoint honoraire au Congo belge, inspecteur royal honoraire des Colonies, 43, avenue Van Sever, Wezembeek-Oppem (26 août 1931). Tél. : privé (57.40.96) ; bureau (13.18.13). C^{te} de ch. post. 2094.08.
- DE BACKER, Simon-M.-A. (26 janvier 1900), docteur en sciences, météorologiste à l'Institut Royal Météorologique, 81, Champ du Vert Chasseur, Bruxelles (6 octobre 1947). Tél. : privé (43.54.55) ; bureau (74.02.78). C^{te} de ch. post. 1878.18.
- DE MAGNÉE, Ivan-H. (23 mai 1905), ingénieur, professeur à l'Université de Bruxelles, 72, avenue de l'Hippodrome, Ixelles (6 octobre 1947). C^{te} de ch. post. 3333.08.
- DE ROOVER, Marcel-Ch.-P. (17 décembre 1890), ingénieur (A.I.A.), directeur de la Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina), 33, avenue des Gaulois, Etterbeek (3 avril 1930). Tél. : privé (33.18.57) ; bureau (11.64.50). C^{te} de ch. post. 1823.42.

Buitengewone Leden.

De Heren BARZIN, Henry (14 Februari 1884), beheerder-directeur-generaal van de « Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges », 9, Priorijdreef, Oudergem (9 Maart 1938). Tel. : privé (33.09.79) ; bureau (12.52.50). Postrek. van Mevr. Barzin : 1404.55.

BOUSIN, Georges (3 November 1882), burgerlijk bouwkundig ingenieur, gewezen directeur-generaal in Afrika van de « Compagnie du Chemin de fer du Congo », 773, steenweg op Waterloo, Ukkel (3 April 1930). Tel. : privé (44.87.37). Postrek. 7610.05.

CAMBIER, René-F.-J. (13 April 1878), ingenieur A.I.Ms., ingenieur-adviseur bij de « Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges » (Géomines), beheerder van koloniale vennootschappen, secretaris-generaal van de « Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie », 3, Nachtvinderslaan, Brussel (12 Mei 1942). Tel. : privé (48.84.00) ; bureau (48.30.69). Postrek. 3411.10.

CAMPUS, Ferdinand, A.-A. (14 Februari 1894) burgerlijk ingenieur (A.I.Br.), rector van de Universiteit te Luik, Acacialaan, 19, Sclessin (23 Augustus 1950). Postrek. 2329.96.

CAMUS, Célestin-P.-P. (27 Maart 1884), burgerlijk bouwkundig ingenieur, beheerder-directeur-generaal van de « Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains », 24, Sterrekundelaan, Sint-Joost-ten-Noode (9 Maart 1938). Tel. : bureau (17.62.15). Postrek. 3570.28.

COMHAIRE, Ernest (30 December 1881), burgerlijk mijningenieur (A. I. Lg.), ere-reserve-major der Genie, ere hoofdingenieur-technisch directeur van de « Exploitation-Dienst voor Koloniaal Verkeerswezen (Otraco) », 40, Michel-Angelolaan, Brussel (1 Juli 1941). Tel. : privé (33.59.60). Postrek. 233.33.

DE BACKER, Eudore-E. (23 December 1887), burgerlijk bouwkundig ingenieur, ere-adjunct-hoofdingenieur in Belgisch-Congo, koninklijk ere-inspecteur der Koloniën, 43, Van Severlaan, Wezembeek-Oppem (26 Augustus 1931). Tel. : privé (57.40.96) ; bureau (13.18.13). Postrek. 2094.08.

DE BACKER, Simon-M.-A. (26 Januari 1900), doctor in de wetenschappen, meteoroloog aan het Koninklijk Weerkundig Instituut, 81, Groene Jagersveld (6 October 1947). Tel. privé : (43.54.55) ; bureau (74.02.78). Postrek. 1878.18.

DE MAGNÉE, Ivan-H.-M. (23 Mei 1905), ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 72, Renbaanlaan, Elsene (6 October 1947). Postrek. 3333.08.

DE ROOVER, Marcel-Ch.-P. (17 December 1890), ingenieur (A.I.A.), directeur van de « Société de Bruxelles pour la Finance et l'Industrie (Brufina) », 33, Galliërlaan, Etterbeek (3 April 1930). Tel. : privé (33.18.57) ; bureau (11.64.50). Postrek. 1823.42.

- MM. DESCANS, Léon-E. (17 octobre 1880), ingénieur principal honoraire des Ponts et Chaussées, 122, avenue Gustave Demey, Auderghem (24 octobre 1935). Tél. : privé (47.28.88). C^{te} de ch. post. 2952.59.
- DIVOIRE, Edmond (10 mars 1889), ingénieur civil des mines, ingénieur radio, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, 45, avenue Everard, Forest (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.33.00). C^{te} de ch. post. 3439.14.
- DU TRIEU DE TERDONCK, Robert (25 septembre 1889), ingénieur civil des mines, géologue en chef à l'Union Minière du Haut-Katanga, 15, avenue Palmerston, Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (33.93.19) ; bureau (12.31.50).
- GILLIARD, Albert-A.-J.-G.-R. (5 février 1899), major B.E.M., professeur à l'Université de Bruxelles, administrateur-conservateur du Parc National de l'Upemba, 55, rue Souveraine, Bruxelles (6 octobre 1947). C^{te} de ch. post. 2848.45.
- LAMOEN, Jean (5 mai 1907), Ingénieur des constructions civiles, ingénieur en chef-directeur des Ponts et Chaussées, professeur à l'Université de Bruxelles, 25, rue Robert Mols, Anvers (13 février 1952).
- LANCSWEERT, Prosper-G. (28 février 1879), ingénieur civil des mines, 32, avenue du Val d'Or, Woluwe-Saint-Pierre (24 octobre 1935). Tél. : privé (33.87.19). C^{te} de ch. post. 3428.63.
- LEGRAYE, Michel-P.-H. (18 avril 1895), ingénieur civil des mines (A. I. Lg.), M. A. geology Stanford Univ. California, vice-président de l'Institut pour la Recherche scientifique en Afrique Centrale, professeur à l'Université de Liège, 67, rue Wazon, Liège (1^{er} février 1940). Tél. privé (23.83.11) ; bureau (23.00.23). C^{te} de ch. post. 1216.67.
- MARCHAL, Albert-L.-A. (23 avril 1879), ingénieur, conseiller de la Société générale de Belgique, 46, avenue du Vert-Chasseur, Uccle (3 avril 1930). Tél. : privé (43.11.93). C^{te} de ch. post. 7058.98.
- MERTENS, Eugène-J.-M.-P. (20 juillet 1889), ingénieur civil des mines, professeur à l'Université de Louvain, 102, rue Marie-Thérèse, Louvain (21 février 1953).
- PERIER, Gilbert-J.-W. (11 octobre 1902), docteur en droit, président de la Société anonyme belge d'Exploitation de la Navigation aérienne (Sabena), 573, avenue Louise, Bruxelles (19 février 1951). Tél. : privé (48.12.86) ; bureau (18.10.00). C^{te} de ch. post. 9.99.
- ROGER, Emmanuel (24 octobre 1885), ingénieur (Institut des Industriels du Nord de la France à Lille), ingénieur-conseil de l'Union Minière du Haut-Katanga, 11, avenue Émile Van Becelaere, Watermael-Boitsfort (3 avril 1930). Tél. : privé (48.95.66) ; bureau (12.31.50). C^{te} de ch. post. de M^{me} Roger : 1736.19.

- De Heren DESCANS, Léon-E. (17 October 1880), ere-hoofdingenieur van Bruggen en Wegen, 122, Gustaaf Demeystraat, Oudergem (24 October 1935). Tel. : privé (47.28.88). Postrek. 2952.59.
- DIVOIRE, Edmond (10 Maart 1889), burgerlijk mijnningenieur, radio-ingenieur, hoogleraar aan de Vrije Universiteit te Brussel, 45, Everardlaan, Vorst (8 October 1946). Tel. : privé (44.33.00). Postrek. 3439.14.
- DU TRIEU DE TERDONCK, Robert (25 September 1889), burgerlijk mijnningenieur, hoofdgeoloog bij de « Union Minière du Haut-Katanga », 15, Palmerstonlaan, Brussel (8 October 1945). Tel. : privé (33.93.19), bureau (12.31.50).
- GILLIARD, Albert-A.-J.-G.-R. (5 Februari 1899), majorstafbrevehouder, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, beheerder-conservator van het Nationaal Park der Upemba, 55, Souverainestraat, Brussel (6 October 1947). Postrek. 2848.45.
- LAMOEN, Jean (5 Mei 1907), burgerlijk bouwkundig ingenieur, hoofdingenieur-directeur van Bruggen en Wegen, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel, 25, Robert Molsstraat, Antwerpen (13 Februari 1952).
- LANCSWEERT, Prosper-G. (28 Februari 1879), burgerlijk mijnningenieur, 32, Gouddallaan, Sint-Pieters-Woluwe (24 October 1935). Tel. : privé (33.87.19). Postrek. 3428.63.
- LEGRAYE, Michel-P.-M. (18 April 1895), burgerlijk mijnningenieur M. A. geology Stanford Univ. California, ondervoorzitter van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Midden-Afrika, hoogleraar aan de Universiteit te Luik, 67, Wazonstraat, Luik (1 Februari 1940). Tel. : privé (23.83.11) ; bureau (23.00.23). Postrek. 1216.67.
- MARCHAL, Albert-L.-A.-A. (23 April 1879), ingenieur, adviseur bij de « Société Générale de Belgique », 46, Groene Jagerlaan, Ukkel (3 April 1930). Tel. : privé (43.11.93). Postrek. 7058.98.
- MERTENS, Eugène-J.-M.-P. (20 Juli 1889), burgerlijk mijnningenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven, 102, Maria-Theresiastraat, Leuven (21 Februari 1953).
- PERIER, Gilbert-J.-W. (11 October 1902), doctor in de rechten, voorzitter van de Naamloze Vennootschap voor de Uitbating van de Luchtvaart (Sabena), 573, Louisalaan, Brussel (19 Februari 1951). Tel. : privé (48.12.86) ; bureau (18.10.00). Postrek. 9.99.
- ROGER, Emmanuel (24 October 1885), ingenieur (« Institut des Industriels du Nord de la France », te Rijsel), ingenieur-adviseur bij de « Union Minière du Haut-Katanga », 11, Émile Van Becelaerelaan, Watermaal-Bosvoorde (3 April 1930). Tel. : privé (48.95.66) ; bureau (12.31.50). Postrek. van Mevr. Roger : 1736.19.

MM. SPORCQ, Pierre (30 juillet 1892), ingénieur des industries chimiques, ingénieur en chef de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto, 50, avenue de la Floride, Uccle (8 octobre 1946). Tél. : privé (44.44.73) ; bureau (11.64.85). C^{te} B.C.B. Bruxelles 104.11.

le général TILHO, Jean-A.-M. (1^{er} mai 1875), membre de l'Académie des Sciences de l'Institut de France, du Bureau des Longitudes et de l'Académie des Sciences coloniales de Paris, 12, rue Raffet, Paris (XVI^e) (3 avril 1930).

VANDERLINDEN Raymond-E.-M. (7 décembre 1901), ingénieur des constructions civiles (A. I. Br.), ancien ingénieur principal des Ponts et Chaussées au Congo belge, administrateur-directeur à la Société Chantier naval et industriel du Congo (Chanic), 46, Avenue de l'Arbalète, Boitsfort-Bruxelles (8 octobre 1945). Tél. : privé (48.00.61) ; bureau (13.39.50). C^{te} B. C. B. Bruxelles 14.717.

VENING-MEINESZ, Félix-A. (30 juillet 1887), professeur à l'Université d'Utrecht, directeur en chef de l'Institut Royal Météorologique et Géophysique à De Bilt, 5, Potgieterlaan, Amersfoort, Pays-Bas (3 avril 1930). Tél. : privé (37.00).

Membres correspondants.

MM. de ROSENBAUM, Guillaume-E.-E. (25 mars 1907), docteur de l'Université de Grenoble, ingénieur, chef de service principal à la So-gélec, membre de la Société française des Électriciens, Jadotville (13 février 1952).

GEULETTE, Pascal-J. (24 mars 1901), ingénieur, colonel R. E. M. E., président des Sociétés de Forces hydro-électriques de l'Est et du Bas-Congo, 45, rue de Trèves, Bruxelles (6 octobre 1947). Tél. bureau (13.18.13). C^{te} B. C. B. Bruxelles 11.867.

QUETS, Jérôme-M. (27 mars 1891), ingénieur conseil en Afrique de l'Union Minière du Haut-Katanga, Élisabethville (6 octobre 1947).

ROUSSEAU, Paul-E.-M. (6 septembre 1914), ingénieur civil mécanicien électricien, chef de service à l'U.M.H.K., Élisabethville (13 février 1952).

VAN DER STRAETEN, Jean (20 mai 1896), directeur de la mission géographique et géologique du C. S. K., 39 b, avenue de la Tendre, Boitsfort (13 février 1952).

De Heren SPORCQ, Pierre (30 Juli 1892), ingenieur in de chemische nijverheden, hoofdingenieur bij de « Société des Mines d'Or de Kilo-Moto », 50, Floridalaan, Ukkel (8 October 1946). Tel. : privé (44.44.73) ; bureau (11.64.85). Rek. B. C. B. Brussel 104.11.

generaal TILHO, Jean-A.-M. (1 Mei 1875), lid van de « Académie des Sciences de l'Institut de France », van het « Bureau des Longitudes », en van de « Académie des Sciences coloniales de Paris », 12, Raffetstraat, Parijs (XVI^e) (3 April 1930).

VANDERLINDEN Raymond-E.-M. (7 December 1901), burgerlijk bouwkundig ingenieur (A. I. Br.), gewezen hoofdingenieur van Bruggen en Wegen in Belgisch-Congo, administrateur-directeur bij de « Société Chantier Naval et Industriel du Congo » (Chanic), 46, Kruisbooglaan, Bosvoorde, Brussel (8 October 1945). Tel. : privé (48.00.61) ; bureau (13.39.50). Rek. B. B. C. Brussel 14.717.

VENING-MEINESZ, Félix-A. (30 Juli 1887), professor aan de Universiteit te Utrecht, hoofddirecteur van het Koninklijk Meteorologisch en Geophysisch Instituut te De Bilt, 5, Potgieterlaan, Amersfoort, Nederland (3 April 1930). Tel. : privé (37.00).

Corresponderende Leden.

De Heren DE ROSENBAUM, Guillaume-E.-E. (25 Maart 1907), doctor van de Universiteit te Grenoble, ingenieur, eerstaanwendend diensthoofd bij de Sogelec, lid van de « Société française des Électriciens », Jadotville (13 Februari 1952).

GEULETTE, Pascal-J. (24 Maart 1901), ingenieur, kolonel R. E. M. E., voorzitter der « Sociétés de Forces hydro-électriques de l'Est et du Bas-Congo », 45, Trierstraat, Brussel (6 October 1947). Tel. : bureau (13.18.13). Rek. B. B. C. Brussel 11.867.

QUETS, Jérôme-M. (27 Maart 1891), raadgevend ingenieur in Afrika bij de « Union Minière du Haut-Katanga », Elisabethstad (6 October 1947).

ROUSSEAU, Paul-E.-M. (6 September 1914), burgerlijk werktuigkundig en electrotechnisch ingenieur, diensthoofd bij de U.M.H.K., Elisabethstad (13 Februari 1952).

VAN DER STRAETEN, Jean (20 Mei 1896), directeur van de geografische en geologische zending van de C. S. K., 39 b, Vogelvangstlaan, Bosvoorde (13 Februari 1952).

MEMBRES DÉCÉDÉS
DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE

OVERLEDEN LEDEN VAN
HET KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT

SECTION DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Membres titulaires — Titelloerende Leden.

	Nomination Benoeming	Décès Overlijden.
COLLET, Octave	6. 3.1929	19. 4.1929
SIMAR, Théophile	6. 3.1929	7. 7.1930
RENKIN, Jules	6. 3.1929	15. 7.1934
GOHR, Albrecht	13. 2.1930	7. 4.1936
FRANCK, Louis	6. 3.1929	31.12.1937
VANDERVELDE, Émile	6. 3.1929	27.12.1938
SPEYER, Herbert	6. 3.1929	14. 3.1942
DUPRIEZ, Léon	6. 3.1929	22. 8.1942
LOTAR, Léon	6. 3.1929	6.12.1943
RUTTEN, Martin	6. 3.1929	31.12.1944
CATTIER, Félicien	6. 3.1929	4. 2.1946
ROLIN, Henri	6. 3.1929	13. 6.1946
DE JONGHE, Édouard	6. 3.1929	8. 1.1950

Membres associés — Buitengewone Leden.

BRUNHES, Jean	5. 2.1930	25. 8.1930
SALKIN, Paul	5. 2.1930	15. 4.1932
VAN EERDE, J. C.	5. 2.1930	1. 4.1936
DE CLERCQ, Auguste	5. 2.1930	28.11.1939
VISCHER, Hanns	5. 2.1930	19. 2.1945
LÉONARD, Henri	7. 1.1937	5. 4.1945
MONDAINI, Gennaro	5. 2.1930	2. 2.1948
JONES, Jesse-Th.	22. 1.1940	5. 1.1950
FERREIRA, Antonio, V.	5. 2.1930	29. 1.1953

Membre correspondant — Correspondierend Lid.

STROUVENS, Léon	13. 2.1952	1. 7.1952
-----------------	------------	-----------

SECTION DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

SECTIE VOOR NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETEN-
SCHAPPEN

Membres titulaires — Titelloerende Leden.

CORNET, Jules	6. 3.1929	17. 5.1929
BRODEN, Alphonse	6. 3.1929	10.12.1929
PIERAERTS, Joseph	6. 3.1929	15. 1.1931
SALEE, Achille	6. 3.1929	13. 3.1932
VANDERYST, Hyacinthe	6. 3.1929	14.11.1934
DROOGMANS, Hubert	6. 3.1929	30. 8.1938
LEPLAE, Edmond	6. 3.1929	2. 2.1941
FRATEUR, Léopold	20. 2.1939	15. 3.1946
DELHAYE, Fernand	22. 1.1930	15.12.1946
DE WILDEMAN, Émile	6. 3.1929	24. 7.1947
LEYNEN, Émile	22. 7.1941	10. 6.1951

Membres associés — Buitengewone Leden.

LECOMTE, Henri	22. 1.1930	12. 6.1934
THEILER, A.	22. 1.1930	24. 7.1936
TROLLI, Giovanni	22. 1.1930	8. 2.1942
VANDEN BRANDEN, Jean	22. 1.1930	6. 4.1942
SHALER, Millard King	22. 1.1930	11.12.1942
BURGEON, Louis	22. 1.1930	31.10.1947
LACROIX, Alfred	22. 1.1930	16. 3.1948
VAN HOOF, Lucien	8.10.1945	6.12.1948
CLAESSENS, Jean	18. 7.1931	21. 8.1949
DELEVOY, Gaston	22. 1.1930	17. 1.1950
JAMOTTE, André	8.10.1946	22. 6.1951
BRUMPT, Émile	22. 1.1930	7. 7.1951
LATHOUWERS, Victor	4.10.1939	7. 6.1952

SECTION DES SCIENCES TECHNIQUES

SECTIE VOOR TECHNISCHE WETENSCHAPPEN

Membre honoraire — Erelid

MAURY, Jean	6. 3.1929	22. 3.1953
-------------	-----------	------------

Membres titulaires — Titelloerende Leden.

LIEBRECHTS, (Baron Charles)	6. 3.1929	14. 7.1938
PHILIPPSON, Maurice	6. 7.1929	22.12.1938
GEVAERT, Eugène	6. 7.1929	28. 9.1941
ALLARD, Émile	6. 7.1929	5.11.1950

Membres associés — Buitengewone Leden.

WIENER, Lionel	3. 4.1930	5. 9.1940
ROUSSILHE, Henri	3. 4.1930	11. 5.1945
BRAILLARD, R.	3. 4.1930	27.10.1945
PERRIER, Georges	3. 4.1930	16. 2.1946
HANSSENS, Emmanuel	12. 5.1942	16. 8.1946
WINTERBOTHAM, Harold	3. 4.1930	10.12.1946
CLAES, Tobie	3. 4.1930	3. 3.1949
CITO, Nicolas	3. 4.1930	18. 6.1949
LEEMANS, Pierre	3. 4.1930	10. 1.1951
LEEMANS, Franz	29. 7.1949	26. 6.1952

Membres correspondants — Corresponderende Leden.

DE DYCKER, Raymond	6.10.1947	12.12.1947
WILLEMS, Robert	6.10.1947	5. 9.1952

**COMPTES DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1951.
REKENING DER ONTVANGSTEN EN DER UITGAVEN VOOR
HET DIENSTJAAR 1951.**

RECETTES — ONTVANGSTEN	DÉPENSES — UITGAVEN
Solde en banque de l'exercice 1950 — Banksaldo van het dienstjaar 1950	Dépenses d'ordre scientifique — Uitgaven voor wetenschappelijke doeleinden
F 662.489,89	F 1.522.026,39
Solde au compte chèques postaux de l'exercice 1950 — Postrekening — Saldo van het dienstjaar 1950	Indemnités et frais d'administration — Vergoedingen en administratieve onkosten
F 15.500,00	F 566.048,00
Intérêts en banque — Bankinteresten	Frais généraux — Algemene onkosten
F 9.404,00	F 260.998,83
Intérêts du portefeuille — Interesten van de portefeuille	F 2.349.073,22
F 500,00	
Subside du ministère des Colonies — Toelage van het ministerie van Koloniën	Solde en banque au 31.12.1951 — Banksaldo op 31.12.1951
F 2.500.000,00	F 1.522.394,47
Prix triennal de littérature coloniale — Driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde	Solde au compte chèques postaux au 31.12.1951 — Postrekeningsaldo op 31.12.1951
F 5.000,00	F 18.046,90
Produit de la vente des publications — Opbrengst van de verkoop der publicaties	F 3.889.514,59
F 692.299,10	
Recettes accidentelles — Toevallige ontvangsten	
F 4.321,60	
F 3.889.514,59	

NOTICES NÉCROLOGIQUES

NECROLOGISCHE NOTA'S



Victor LATHOUWERS.

VICTOR LATHOUWERS

(29 mars 1880 — 7 juin 1952)

VICTOR LATHOUWERS, depuis environ treize ans, appartenait à la Section des Sciences naturelles et médicales de notre Institut.

Il avait en effet été élu membre associé le 4 août 1939.

Né à Eygen-Bilzen, dans la province de Limbourg, de père agriculteur, il témoigne dès le jeune âge un penchant très marqué pour la nature et pour les sciences positives.

Doué d'une intelligence précoce, il termine ses Humanités gréco-latines, au collège Saint-Joseph à Hasselt, en 1894, avec le 1^{er} prix d'excellence, à l'âge de 14 ans et demi.

C'est Monseigneur LAMINE, docteur en sciences et professeur de sciences au petit séminaire de Saint-Trond qui, en 1896, cultive en lui le goût de la botanique.

A cette époque, le jeune LATHOUWERS parcourait les bruyères campinoises avec, comme compagnon et comme guide, un vieux Manuel du Botaniste de CRÉPIN.

Un monde nouveau s'offre à son admiration et LATHOUWERS aimait à rappeler à ses amis son enthousiasme devant les découvertes de *Osmunda regalis*, *Drosera rotundifolia* et *intermedia*, *Lycopodium clavatum*, *inundatum* et *chamaecyparissus*, de la bruyère blanche et d'*Erica cinerea*, de *Lobelia Dortmanna* dans les mares claires à cailloux, devant celles de *Gentiana pneumonanthe*, de *Narthecium ossifragum*, etc, etc, ainsi que de *Vinca* et de *Paris* dans les bois de chêne à sous-bois si riches, transitions entre la zone sablo-limoneuse de cultures et les sapinières campinoises, et des *Parnassia palustris* dans les prés humides.

La résolution est prise, c'est aux sciences naturelles que LATHOUWERS consacrera désormais son intelligence et son labeur.

En 1900 il entre en 1^{re} candidature à l'Université de Louvain. Il y a comme professeur un de nos plus éminents cytolo-

gistes, feu le Chanoine GRÉGOIRE, avec lequel il entretint pendant toute son existence des relations étroites. « Ce fut pour moi », disait LATHOUWERS, « un professeur et ami incomparable ».

A 24 ans, LATHOUWERS passe brillamment sa thèse et est porteur du diplôme de docteur en sciences (section : botanique).

Après avoir passé un examen spécial en chimie, il entre pour quatre ans dans l'enseignement moyen du degré supérieur. Le voilà maître d'études aux athénées royaux d'Anvers d'abord, de Gand ensuite.

Mais LATHOUWERS regrette les grands espaces de la Campine dans lesquels il herborisait autrefois ; il pense au Congo dont le Roi LÉOPOLD II vient de faire don à la Belgique. Il songe à la luxuriante forêt tropicale dont il s'indique de faire l'inventaire. Quelle belle mission pour un jeune botaniste enthousiaste et talentueux.

Il entre au service de l'administration coloniale, et pendant trois ans, de 1910 à 1912, il réalise son grand rêve dans la cuvette centrale congolaise.

Il enrichit les herbiers du Jardin botanique d'Eala, étudie la physiologie de l'*hévéa*, et comme agronome de district de l'Équateur, détermine les possibilités agricoles de vastes territoires à peine ouverts à notre action civilisatrice.

En 1913, on crée à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux une station de recherches pour l'amélioration des plantes. VICTOR LATHOUWERS est nommé assistant.

Six années plus tard, c'est le début d'une carrière académique. Il est chargé à Gembloux du cours de Génétique générale et de l'Amélioration des plantes, tout en poursuivant ses travaux de sélection.

La Science, pense LATHOUWERS, doit imprégner les jeunes générations d'étudiants, mais elle doit aussi contribuer à augmenter le rendement de notre économie nationale.

L'enseignement absorbe de plus en plus ses activités. De 1932 à 1942, en sa qualité de professeur ordinaire, il donne jusque 250 heures de cours chaque année académique.

A côté de cette activité professionnelle interne, il y a l'activité propre à l'homme de science : recherches, études, publications.

En 1944, la santé de VICTOR LATHOUWERS présente des signes

de défaillance ; l'année suivante c'est l'admission anticipée à l'éméritat. Désormais il lui faut ménager ses forces et supporter avec courage des périodes d'inactivité forcée.

Hélas, le mal était implacable, et un deuil cruel porta le dernier coup à l'effondrement d'une existence noblement remplie.

VICTOR LATHOUWERS était un homme qui aimait la Science, non seulement pour elle-même mais aussi pour les progrès qu'elle apportait à ceux qui écoutaient ses enseignements.

Les très nombreux agronomes belges qu'il a contribué à former conservent de lui le souvenir reconnaissant qu'ils doivent à un professeur éminent, ayant un profond esprit de devoir et une haute conscience de ses fonctions pédagogiques.

Le savant se doublait d'un homme aimable, bon, jovial et accueillant, doué d'une âme sensible, ardente, profondément éprise des valeurs humaines et artistiques.

L'activité scientifique du professeur LATHOUWERS lui a valu, au cours d'une carrière féconde, des distinctions académiques très enviées. C'est ainsi qu'après avoir été, en 1921 lauréat de la Classe de Sciences de l'Académie Royale de Belgique, il obtint en 1925 le Prix académique J. SCHEPKENS, en 1928 le Prix Académique E. LAURENT, en 1943 le Prix G. HEUZÉ, de l'Académie d'Agriculture de France, et le Prix académique ADOLPHE WETREMS.

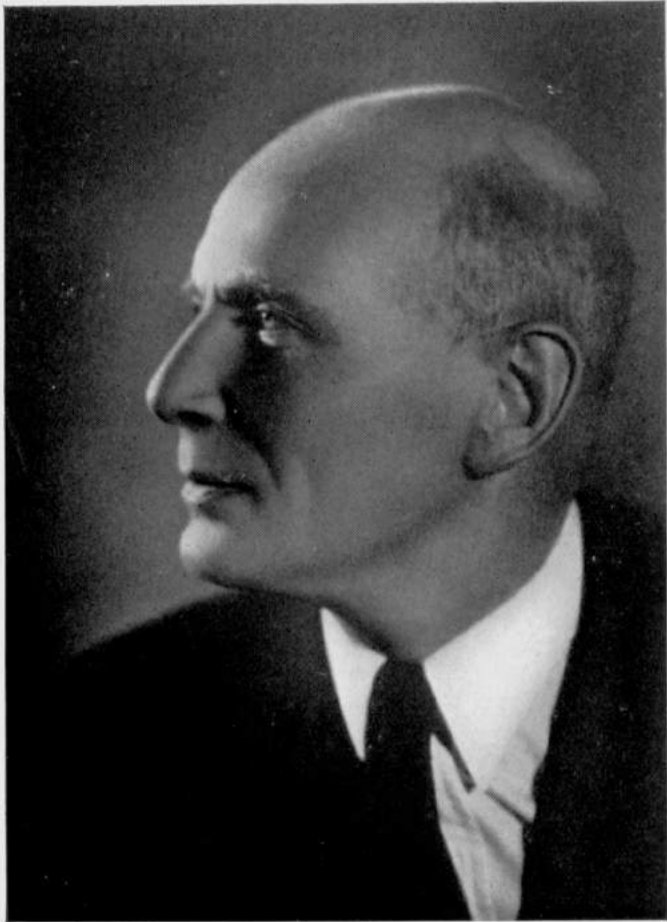
Ajoutons que VICTOR LATHOUWERS fut pendant des années
— Président de la Société de Biologie de Belgique ;
— Président de la Société Royale de Botanique de Belgique ;
— Membre de la Commission consultative de l'Institut National pour l'étude agronomique du Congo belge.

Les mérites du professeur LATHOUWERS avaient été reconnus officiellement par l'octroi de la rosette d'Officier de l'Ordre de Léopold, de celle de l'Ordre de la Couronne. Le Gouvernement français l'avait honoré en le nommant Officier du Mérite Agricole de France.

31 octobre 1952.

BIBLIOGRAPHIE

1. Influence des précipitations sur la quantité et la qualité du latex de l'*Hevea brasiliensis* (*Bull. agricole Min. des Colonies*, 1911).
2. Variations *speltoïdes* dans des lignées pures de *Triticum* et dans une « population » d'Épeautre (*Bull. Soc. Royale de Botanique*, 1920, n° 54, pp. 218-223).
3. Recherches expérimentales sur l'hérédité chez *Campanula Medium* L. (Mém. couronné en 1921), (*Mém. in 4^o*, Classe des Sciences, Acad. Royale de Belgique, 1922, n° 1283, 33 p., 3 planches).
4. Manuel de l'amélioration des plantes de la grande culture. — Méthodes, bases scientifiques, technique (Prix académique Em. LAURENT, en 1928), J. Duculot et Paris, Lib. de la Maison rustique, Gembloux, 1924).
5. Étude génétique de deux variations *speltoïdes* (Prix académique J. SCHEPKENS en 1925), (*Bull. Soc. Royale Botanique*, 1924, n° 57).
6. 2^{me} édition remaniée du « Manuel de l'Amélioration » de 1924. Tome I. L'amélioration générale (Gembloux et Paris, 1929).
7. Contribution à la Génétique de *Triticum vulgare* (2^e série) I. La variabilité non fluctuante dans une lignée de *T. vulgare*. Apparition de variantes « *speltoïdes* » stériles (*Bull. Soc. Royale Botanique*, 1930, n° 63, pp. 49-54).
8. Idem, II, Étude des descendance de variantes à fertilité réduite (*Bull. Soc. royale Botan.*, 1931, n° 63, pp. 151-166).
9. La taxonomie des *Brassica cultivés*. Un essai de mise au point (*Bull. Inst. Agron. et des Stations de Recherches de Gembloux*, 1933, n° 2, pp. 3-16).
10. Quelques impressions botaniques recueillies au cours d'un récent voyage au Congo belge. (*Bull. Soc. Royale de Botan.*, 1933, n° 65, pp. 93-97).
11. Rapport sur une mission effectuée au Congo belge (mars-août 1932) (*Bull. des Séances de l'Inst. Royal Col. Belge*, 1933, n° 4).
12. Manuel de l'Amélioration des Plantes cultivées (2^{me} édition), tome II. L'amélioration du Froment (Cytologie, Morphologie, Physiologie, Génétique, Phylogénie). (Prix académique J. WETREMS, 1943 et Prix HEUZÉ de l'Académie d'Agriculture de France). Duculot, Gembloux et Libr. de la Maison Rustique, Paris, 1943).
13. Éléments de Physiologie végétale ; les bases scientifiques de la phyto-technie, par Ém. Marchal ; 2^{me} édition, révisée et considérablement augmentée par V. Lathouwers. (Duculot, Gembloux, et Librairie de la Maison Rustique, Paris, 1950, 343 pp.).



Franz LEEMANS

FRANZ LEEMANS

(22 novembre 1898 — 26 juin 1952)

FRANZ LEEMANS n'appartenait que depuis 1949 à la Section des Sciences techniques de notre Institut et ses multiples occupations l'avaient empêché d'assister assidûment à nos travaux. Sa mort, survenue à l'âge de 53 ans et après quelques semaines seulement de maladie, n'en fut pas moins ressentie avec une douloureuse surprise par tous ses confrères.

Il était de ces êtres dont on ne mesure qu'à leur disparition la place qu'ils occupaient dans la vie.

Né à Soignies, il était resté attaché de toute son âme au milieu natal, et après y avoir terminé ses humanités modernes au Collège Saint-Vincent, il s'inscrivit à Mons aux cours de l'Institut supérieur commercial et consulaire, dont il obtint, en 1918, le diplôme de licencié. Il passa ensuite par l'École coloniale et prit du service au Congo en 1919 à la Territoriale. Mais en 1920, lors d'un soulèvement indigène dans le Sankuru, il fut blessé d'une flèche empoisonnée et dut rentrer en Belgique pour se faire soigner. Sa blessure cicatrisée, il reprit le chemin de la Colonie, mais la jambe resta endolorie, avec la conséquence qu'en 1925, il fut déclaré définitivement inapte au service actif.

L'année suivante, le ministre HENRI CARTON l'attacha à son cabinet et c'est là que, tout en se consacrant aux questions sociales, LEEMANS ne tarda pas à saisir l'importance primordiale des problèmes d'alimentation en eau potable des populations congolaises, tant européennes qu'indigènes.

Initié aux affaires, notamment comme administrateur-délégué de la Compagnie de l'Ozone, puis comme administrateur-directeur de la société privée de la distribution d'eau de Léopoldville (D.E.L.), LEEMANS suscita en 1933 la création de la Régie des distributions d'eau du Congo dont il devait jusqu'à sa mort être l'animateur en assumant la lourde charge d'administrateur-directeur. Sous sa vigoureuse impulsion et après

s'être adjoint les distributions d'électricité non encore concédées, la « Regideso » étendit peu à peu ses activités à tous les grands centres du Congo belge et du Ruanda-Urundi.

Ses hautes qualités d'intelligence, de bon sens et d'équilibre, son dynamisme et l'intérêt qu'il ne cessait de marquer à tous les domaines de l'activité coloniale, le firent désigner pour de hautes fonctions dans divers organismes : en 1936, administrateur et membre du comité de direction de l'Office des Transports Coloniaux (Octraco) ; en 1939, membre du Fonds Reine Élisabeth pour l'Assistance Médicale aux Indigènes (Foreami) et membre du Conseil supérieur d'hygiène coloniale.

Resté en pays envahi pendant la dernière guerre, il devint professeur à l'Institut supérieur commercial et consulaire à Mons et il y enseigna les cours d'économie et des transports congolais. « Cela fait passer le temps » disait-il à ses intimes, mais aussi, cela lui donna, aux yeux de l'occupant, une contenance, car cet homme marié et père de cinq enfants, entendait, pour servir son pays, choisir un poste périlleux entre tous, prenant la tête des 75 agents de renseignements de la compagnie du Brabant de l'Intelligence Service (Groupe Clarence).

La guerre finie, FRANZ LEEEMANS se mit aux côtés de son ami, le ministre PAUL VAN ZEELAND, chargé des fonctions du Haut-Commissaire au Rapatriement, qui en fit son chef de cabinet. En cette qualité, il dirigea la mission belge envoyée en Allemagne pour assurer le retour de nos compatriotes et notamment des déportés dans les sinistres camps de concentration nazis. C'est aussi à cette occasion que sa personnalité, connue de nos libérateurs, fut mise à contribution au grand état-major interallié (S.H.A.E.F.), avec le grade de lieutenant-colonel.

Retourné en Afrique peu après les hostilités, LEEEMANS est frappé par le prodigieux essor de son cher Congo et c'est alors qu'il imagine de tirer parti du puissant potentiel d'énergie que recèlent les chutes d'eau de nos territoires africains. Grâce à ses efforts tenaces furent créés, non seulement les Syndicats d'études pour l'électrification du Bas-Congo, de Stanleyville, d'Albertville et du Kivu, mais encore les Sociétés des Forces hydro-électriques de l'Est et du Bas-Congo.

LEEEMANS fut nommé en outre, en juillet 1947, à la présidence

de la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto dont il était administrateur depuis deux ans. Sa présence y fut marquée par de nombreuses initiatives à la fois sur les plans technique, financier et social. Ayant obtenu la suppression de la surtaxe douanière qui frappait les exportations d'or congolais, il parvint à récupérer des dizaines de millions, dont il affecta une grosse part à l'amélioration du sort des travailleurs et le restant à d'importants travaux de recherches, de prospection, de rééquipement et de mécanisation.

Il entreprit également avec succès les délicates négociations qui amenèrent les autorités belges et étrangères compétentes à autoriser la vente sur le marché libre d'une partie de la production aurifère.

Ces initiatives se traduisirent par des rentrées substantielles de fonds que la société consacra, ainsi qu'il a été dit, à des fins sociales dont le personnel, tant blanc que noir, devait très largement bénéficier : allocations familiales, rationnement, action médicale, organisation des loisirs, embellissement des habitations et de leurs abords...

Bien que n'étant pas ingénieur, FRANZ LEMANS avait à un haut degré la faculté d'assimiler les questions souvent fort complexes que lui préparaient des spécialistes ; il discernait avec une netteté de vue étonnante l'essentiel de l'accessoire, et le choix qu'il opérait dans les solutions en présence étonnait les techniciens.

Doué d'une résistance physique et d'une capacité de travail peu communes, il avait un sens aigu des réalités. Il était servi aussi par une simplicité, une affabilité, une volonté de se rendre utile et, disons le mot, un entregent, qui lui avaient concilié des sympathies innombrables. Les humbles disaient de lui : « Comme il est gentil », en donnant sans le vouloir à ce qualificatif son sens archaïque qui implique à la fois la noblesse, la générosité et la délicatesse.

Dans les diverses entreprises qu'il dirigeait, il galvanisait les énergies ; chaque affaire était une « famille », où l'on travaillait avec ardeur dans un remarquable esprit d'équipe et dont tous les agents professaient pour « le patron » un affectueux dévouement et un attachement admiratif.

Les nombreux amis de FRANZ étaient émus de l'indéfectible dévouement qu'il leur témoignait. C'est en quelques circonstances bien déterminées, dont certaines d'une particulière gravité, qu'ils avaient pu éprouver la solidité de ses sentiments, la rigidité confinant à l'intransigeance de ses principes... On se souvient notamment de son attitude dans l'« Affaire royale » qui lui valut bien des inimitiés mais qui força le respect de ses adversaires.

Par ses qualités de diplomate, sa connaissance approfondie des hommes et des choses, et la force de persuasion avec laquelle il développait ses points de vue, FRANZ LEEMANS a obtenu d'éclatants succès dans les missions que le Gouvernement lui confia. Il fut à l'étranger un ambassadeur éminent autant qu'un défenseur acharné de notre œuvre coloniale et il remplit avec distinction de nombreuses obligations extra-professionnelles que, par bonté d'âme, il laissait s'accumuler sur ses épaules comme, par exemple, la haute direction des Journées Coloniales et l'Organisation internationale des réfugiés dont, comme conseiller du Gouvernement, il suivit les travaux, à Genève d'abord puis à Naples et enfin à Bruxelles en décembre 1951, où il fut porté à la présidence de l'assemblée.

En plus des activités multiples qui viennent d'être évoquées et dont plusieurs auraient suffi à absorber une vie entière, la fidélité à ses convictions et sa soif de « servir » qui imprégna toute sa vie trépidante, l'avaient fait accepter encore en 1944 des charges professorales à l'Institut des Sciences économiques appliquées de Louvain et, en 1951, à la Faculté des Sciences économiques et sociales de cette Alma Mater.

FRANZ LEEMANS mourut dans une clinique chirurgicale à Ottignies, le 26 juin 1952. Deux jours plus tard, à son domicile de Woluwe-Saint-Lambert, le Gouvernement lui fit d'émouvantes funérailles nationales qui révélèrent à une foule innombrable et recueillie, combien les sympathies qu'il avait suscitées dépassaient celles que chacun supposait...

Distinctions honorifiques.

Grand officier de l'Ordre de Léopold ; grand officier de l'Ordre

Royal du Lion ; officier de la Couronne avec palme ; chevalier de l'Étoile Africaine ; chevalier de l'Ordre de Léopold II ; Étoile de Service du Congo belge ; Croix de Guerre avec palme 1940-45 ; Croix civique de 1^{re} classe 1940-45 ; Médaille de la Résistance ; Médaille commémorative 1940-45 avec éclairs ; grand-croix de l'Ordre d'Adolphe de Nassau ; grand officier de l'Ordre de St Sylvestre ; commandeur de la Légion d'Honneur ; commandeur avec glaives de l'Ordre d'Orange Nassau ; commandeur du Chêne du Luxembourg ; commandeur de l'Ordre militaire du Christ du Portugal ; officier de l'Étoile Noire ; Medal of Freedom U.S.A. ; King's Medal for Courage ; Étoile de la Solidarité Italienne de 1^{re} classe.

Bruxelles, le 23 janvier 1953.

E. J. DEVROEY.

PUBLICATIONS

La stérilisation par l'ozone des eaux destinées à l'alimentation des Colonies (Rapport présenté le 22 juin 1930, au Congrès de l'Association pour le Perfectionnement du Matériel Colonial, Bruxelles, 1930, pp. 44-65).

La Régie des distributions d'eau de la Colonie et le problème de l'eau potable (*Le Matériel Colonial*, Bruxelles, août-septembre 1936, pp. 360-372).

L'Électricité au Congo belge (*Revue Coloniale Belge*, Bruxelles, n° 62 du 1-5-1948, pp. 265-269).

Les centrales hydro-électriques au Congo belge (*Bull. I. R. C. B.*, 1951, pp. 764-778).



Léon STROUVENS

LÉON STROUVENS

(25 mars 1897 — 1^{er} juillet 1952).

Les milieux juridiques et coloniaux ont été douloureusement frappés par la mort prématurée de LÉON STROUVENS, conseiller à la Cour d'Appel de Léopoldville, membre correspondant de l'Institut Royal Colonial Belge.

LÉON STROUVENS était né à Battice le 25 mars 1897. L'appel sous les drapeaux interrompit en 1914 ses études qu'il reprit après la guerre à l'Université de Liège, où il conquist le diplôme de docteur en droit.

Sa formation juridique devait être complétée par un stage chez le Bâtonnier Tschoffen, suivi de quelques années de barreau. Jeune avocat, son renom avait dépassé les limites du prétoire, et, sous l'égide de son ancien « patron », une brillante carrière politique paraissait s'ouvrir devant lui.

Mais la Colonie, dont les récits de l'époque héroïque avaient charmé sa jeunesse, continuait à exercer sur lui son irrésistible attraction. Faire régner la justice dans d'immenses régions, où la conscience de quelques dizaines de magistrats constitue le suprême recours des habitants, « dire le droit » dans un pays que le législateur a confié moins à la qualité de ses textes qu'à celles de leurs interprètes, n'est-ce pas encore faire œuvre de pionnier ?

Nommé le 13 février 1930 substitut du procureur du Roi au Congo, LÉON STROUVENS voyait son rêve se réaliser. Durant 11 ans, le hasard des désignations l'amena tour à tour à exercer ses fonctions au Katanga, au Maniema et enfin dans le Moyen-Congo. A cette époque, heureusement révolue, où le substitut était trop souvent la terreur de la population européenne du Congo, il parvint à renverser cette conception dans le ressort des parquets qu'il dirigeait. C'est que, autant qu'il le pouvait, il exerçait sa mission en pleine brousse, vivant la vie des justi-

ciables, partageant leurs difficultés, s'initiant par la même occasion à la connaissance de l'âme des indigènes.

C'est dans ces conditions qu'en 1939, jeune administrateur territorial assistant, je le rencontrai pour la première fois dans le territoire de l'Inkisi. Je me souviens encore de la chaude complaisance avec laquelle il me fit bénéficier de sa déjà longue et féconde expérience. Ce fut le début d'une collaboration confiante qui se poursuivit jusqu'à son dernier jour.

Le 3 septembre 1941, LÉON STROUVENS est nommé juge-président du Tribunal de première instance de Léopoldville. Au cours d'un long voyage en brousse qu'il vient de terminer, il a pu se rendre compte des difficultés insurmontables qu'éprouvent, tant le personnel territorial que les particuliers, pour se tenir au courant de la législation coloniale. Depuis un an et demi, la guerre, dans laquelle le Congo est engagé à fond, l'a séparé de la Métropole. Pour faire face aux situations inattendues qui se présentent, les autorités locales doivent quotidiennement improviser des législations nouvelles. La petite brochure bi-mensuelle du Bulletin administratif du Congo belge s'est transformée en un gros volume.

Et cependant, la dernière édition des codes Louwers — ces précieux volumes qui, depuis 1905, ont rendu tant de services aux coloniaux, — datait de 1934. Deux années de guerre précipitèrent l'œuvre normale du temps : dès 1942, ils étaient devenus inutilisables. Et trouver le dernier état d'un texte était devenu une gageure.

Une mise à jour s'imposait. Entièrement accaparé par les devoirs de sa charge de chef de Cabinet, M. PÉTILLON, le seul des auteurs qui se trouvât alors en Afrique, ne pouvait l'entreprendre. Avec son accord, et avec l'appui éclairé du Gouverneur général RYCKMANS, LÉON STROUVENS en prit l'initiative, et en dirigea la réalisation.

Avec une persévérance et une patience inlassables, il parvint, tout en continuant à assumer la lourde et délicate charge que représentait la présidence du Tribunal, à mener à bien la réédition des codes.

Ce fut un travail de bénédictin. C'est qu'il ne s'agissait pas seulement d'assurer avec certitude la coordination de textes

souvent fort confus sinon contradictoires, ou encore de sélectionner, parmi la nombreuse jurisprudence publiée, les décisions susceptibles de faire autorité, il fallait aussi assurer l'organisation matérielle du travail. Pendant de nombreux mois, le cabinet du président du Tribunal de la capitale fut ainsi transformé en salle de rédaction où s'affairaient collaborateurs et secrétaires.

La perspective d'un ouvrage d'une telle envergure avait découragé toutes les imprimeries du Congo. C'est à Capetown que LÉON STROUVENS trouva finalement un imprimeur suffisamment outillé, mais dont les linotypistes ne connaissaient pas un mot de français. Envoyé en mission en Afrique du Sud afin d'assurer la parution de l'ouvrage, il eut à déployer des trésors de patience et de diplomatie pour soutenir victorieusement une lutte incessante, non seulement contre les coquilles des typographes, mais encore contre les restrictions de papier que les difficultés de guerre imposaient au gouvernement sud-africain.

Le succès enregistré par l'édition de guerre, qui parut en 1943, récompensa LÉON STROUVENS de ses efforts et l'encouragea à continuer. Ce furent d'abord des suppléments destinés à compléter l'ouvrage, ensuite, après la libération du territoire métropolitain, à la demande de M. LOUWERS, la continuation de l'œuvre de ce dernier. C'est ainsi qu'une nouvelle édition du code parut en 1948, suivie chaque année par un volume du Répertoire périodique de la législation coloniale belge, dont le dernier a paru après son décès. Et déjà, ces ouvrages s'étant épuisés rapidement, il envisageait pour 1953 une édition bilingue des codes, à laquelle son nom restera attaché.

Cependant, l'œuvre des codes n'était qu'un des aspects de son activité débordante. Durant la guerre, il tint, au micro de la Radio-diffusion nationale belge, une chronique juridique régulière, très appréciée et apporta son concours au service de l'Information du Gouvernement général, notamment lors de la publication de l'ouvrage « Congo belge 1944 ». La *Revue juridique du Congo belge* et le *Journal des Tribunaux d'outre-mer* eurent en lui un collaborateur dévoué et éclairé.

Entre-temps, sa carrière se poursuivait : le 21 novembre 1946, il était nommé Conseiller à la Cour d'Appel de la Capitale. Indépendamment des distinctions honorifiques gagnées au cours

des guerres 1914-1918 et 1940-1945, des promotions dans les ordres nationaux lui avaient été décernées en reconnaissance de ses mérites : il était notamment chevalier de l'ordre de la Couronne, officier de l'ordre de Léopold et de l'ordre royal du Lion. Enfin, le 13 février 1952, il était nommé, — distinction qu'il avait appréciée entre toutes, — membre correspondant de l'Institut Royal Colonial Belge (Section des Sciences morales et politiques).

Il n'eut pas la joie d'y siéger, car la mort l'a surpris en plein terme, au moment même où l'on s'attendait à voir sa brillante carrière couronnée prochainement par une nouvelle promotion qui l'aurait porté au faite de la magistrature coloniale.

Léon Strouvens mettait au service du droit colonial sa brillante intelligence et son sens juridique affiné. La sûreté de ses avis, toujours appuyés d'une documentation approfondie et de raisonnements serrés, en faisait des guides autorisés. Sa contribution à l'évolution du droit colonial se retrouve à chaque page des recueils de jurisprudence congolaise.

Mais il n'avait rien d'un juriste en chambre : l'homme, en lui, était particulièrement attachant. Travailleur infatigable, il trouvait le moyen de mener de pair une vie sociale intense dans laquelle il puisait sa connaissance des hommes. A un dynamisme communicatif, une courtoisie parfaite, une affabilité jamais en défaut, il joignait une intégrité et une indépendance d'esprit qui forçaient l'estime. Brillant causeur, il était recherché pour la vivacité de son esprit et le charme souriant qui émanait de sa personne. Mais c'était aussi un homme de cœur dont l'amitié était profonde et fidèle ; accessible à tous, il était de bon conseil, et d'une conversation avec lui, on retirait toujours un encouragement et une leçon d'optimisme.

Aussi, la science juridique n'était-elle pas pour lui qu'un jeu de l'esprit. Les principes immuables auxquels il était inébranlablement attaché, il les appliquait compte tenu de la notion élevée qu'il cultivait, de la mission morale et sociale de la magistrature : il concevait ses fonctions comme un sacerdoce. Sans se départir de sa sérénité, il savait tempérer les rigueurs de la loi par le sens profond de l'humain qui le caractérisait.

Il avait entamé, il y a moins d'un an, son sixième terme au

Congo. Depuis quelques mois, sa santé était chancelante : travailleur acharné, il avait surestimé ses forces, et la nature prenait sa revanche. Profondément chrétien, il avait supporté cette épreuve avec résignation mais aussi avec optimisme ; jusqu'à son dernier jour, il conserva la passion du travail en même temps qu'une confiance souriante dans l'avenir.

Il repose maintenant dans la capitale de ce Congo au service duquel il avait voué son existence et dont les habitants n'oublieront de si tôt, ni sa silhouette souriante, ni son œuvre féconde.

17 juin 1952.

P. PIRON.

PRINCIPALES PUBLICATIONS

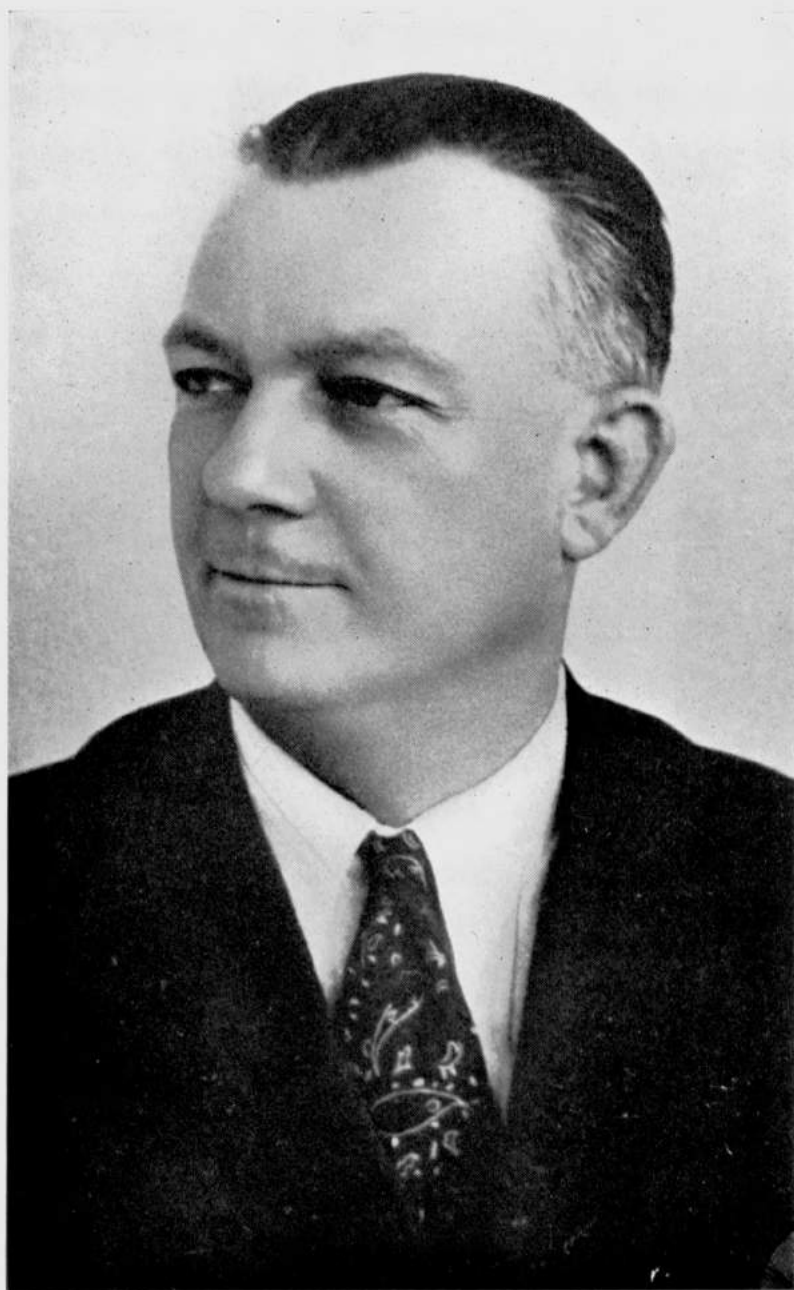
Codes et lois du Congo belge (Édition de guerre des codes Louwers), Capetown, 1943.

Répertoire périodique de la législation coloniale belge (supplément au Code), (7 fascicules parus ; Léopoldville, 1943 à 1946).

Codes et lois du Congo belge (Sixième édition des codes Louwers), (Larcier, Léopoldville et Bruxelles, 1948).

Répertoire périodique de la législation coloniale belge, (supplément au code 1948), (Larcier, 3 volumes, Léopoldville et Bruxelles, 1950, 1951, 1952).

(Ces ouvrages ont été publiés avec la collaboration de M. P. PIRON).



Robert WILLEMS

WILLEMS, Robert-Vital.

(25 avril 1905 — 5 septembre 1952)

Né à Gentbrugge le 25 avril 1905, Robert Willems fit ses études d'ingénieur aux écoles spéciales de l'Université de Gand et y obtint en 1927 le diplôme d'ingénieur des constructions civiles. Après une courte période passée au service de la Société Anonyme belge de Constructions Aéronautiques, il fut engagé par le Gouvernement de la Colonie en qualité d'Ingénieur des Ponts et Chaussées. Il fut chargé de suivre les cours organisés par le Ministère français de la Marine pour ses ingénieurs hydrographes, participa à une mission hydrographique sur les côtes de Bretagne, effectua ensuite un voyage de documentation aux États-Unis en vue d'étudier l'aménagement des grands fleuves américains.

Cette spécialisation le désignait pour être chargé des études d'amélioration du réseau fluvial congolais ; il fut affecté au Service du Kasai, d'abord comme collaborateur de l'ingénieur en chef-adjoint De Backer, puis comme chef du service.

En 1933, lors de la création du Service des Voies navigables, il fut attaché à la direction de ce service, puis à la section du Bas-Congo ; il dirigea ensuite de nombreuses brigades d'études sur l'Itimbiri, le Lualaba et la Mongola.

Pendant la période de guerre 1940-44, il consacra tous ses efforts à l'accroissement de la capacité de transport des voies fluviales et des ports utilisés pour l'acheminement du matériel militaire des armées alliées depuis la côte atlantique jusqu'aux confins nord-est de la Colonie ; il se vit confier pendant cette même période le contrôle de l'emploi du ciment dans la Colonie.

ROBERT WILLEMS mit fin à sa carrière administrative en 1945 ; il assuma de 1947 à 1950 la direction d'une importante société de construction et dirigeait depuis mai 1951 le service

technique du Fonds du Bien-Être Indigène lorsqu'il succomba, le 5 septembre 1952, à une affection cardiaque.

Outre les missions déjà mentionnées, ROBERT WILLEMS avait accompli pour le Gouvernement plusieurs voyages d'études en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et en Afrique du Sud.

On a de lui une communication importante sur le lac Kisale présentée au Congrès de 1939 tenu à Liège, par l'Association française pour l'Avancement des Sciences.

Il collabora en outre à l'étude sur le bassin hydrographique du Kasai publiée par E.-J. Devroey.

Porteur des distinctions honorifiques octroyées aux fonctionnaires supérieurs, il était membre correspondant de l'Institut Royal Colonial Belge depuis le 6 octobre 1947.

Tous ses confrères, comme tous ceux qui l'ont approché dans sa vie professionnelle ou privée, conservent de ROBERT WILLEMS le souvenir d'un excellent ingénieur et d'un homme de bien.

R. VANDERLINDEN.



VINCENTE FERREIRA

VINCENTE FERREIRA

(30 avril 1874 — 29 janvier 1953)

Le 29 janvier mourait en sa résidence à Lisbonne, le Colonel Vicente FERREIRA qui depuis 1930 était membre associé de l'Institut Royal Colonial Belge ; ajoutons qu'il était aussi membre de l'Institut Colonial International et, à ce titre, confrère de plus d'un de nos coloniaux belges.

Notre ancien Confrère était une forte et éminente personnalité qui joua un certain moment, un rôle dans la politique de son pays, mais il était surtout un Colonial dans toute l'acception du terme.

Né à Lisbonne, le 30 avril 1874, il entra jeune à l'armée, suivit les cours de l'École de l'armée (École militaire) et devint sous-lieutenant du Génie en 1899. Dès 1902, il commençait une carrière coloniale en devenant chef des ateliers de l'État à Loanda, puis directeur des Travaux Publics de São Tomé.

Rentré dans la Métropole, il occupa diverses charges dont celle de professeur à l'École de l'Armée, à l'Institut supérieur technique, ingénieur de la Compagnie des Chemins de fer portugais. Entré dans la vie politique, il devint une première fois ministre des Finances de juin 1912 à janvier 1913. Puis de nouveau d'août à octobre 1921. De novembre à décembre 1923, il fut ministre des Colonies. En avril 1926 il fut nommé haut-commissaire de la République en Angola et le demeura jusqu'en août 1928. C'est alors que j'eus l'honneur de faire sa connaissance et, avant son départ pour sa haute fonction, de lui offrir un banquet en ma qualité de ministre de Belgique. Pendant son séjour en Angola, se produisit un changement radical dans la politique portugaise : les anciens partis furent balayés par un mouvement militaire et une dictature établie. Le haut-commissaire en Angola demeura néanmoins en fonctions et c'est alors aussi qu'il signa avec M. Félicien CATTIER les accords luso-belges de 1927 qui régissent encore aujourd'hui les rapports de l'Angola et du Congo belge.

Rentré au Portugal, Vicente FERREIRA se considérant lié aux anciens partis, renonça à toute activité politique, lisons-nous dans l'éloge funèbre consacré à lui par M. Julio DANTAS, son Collègue, tant à l'Académie des Sciences qu'à la Chambre corporative. Mais ses grands mérites le firent rechercher par les maîtres de l'heure : il fut investi des fonctions de membre tout d'abord, puis de président du Conseil supérieur des Travaux Publics il devint vice-président du Conseil de l'Empire colonial, sous-directeur de la Compagnie des Chemins de fer portugais (exploitant actuellement l'entièreté du réseau du Portugal).

Il était membre (Procurador) de la Chambre corporative, s'occupant toujours de sujets techniques avec une compétence universellement reconnue.

Il mena ainsi une vie fort occupée toute consacrée au bien public, mais silencieuse, se montrant bon citoyen dans toute l'acception du terme.

Il possédait une liste fort honorable de distinctions honorifiques portugaises. Mais n'ayant jamais brigué les décorations étrangères, il se contentait — et il s'en honorait — de la grand-croix de notre Ordre de Léopold II qui lui avait été décernée à la conclusion des accords luso-belges de 1927.

Conservons le pieux souvenir de cet éminent colonial étranger que nous nous honorons d'avoir eu comme confrère à l'I.R.C.B.

21 mars 1953,

C^{te} BAUDOUIN DE LICHTERVELDE.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

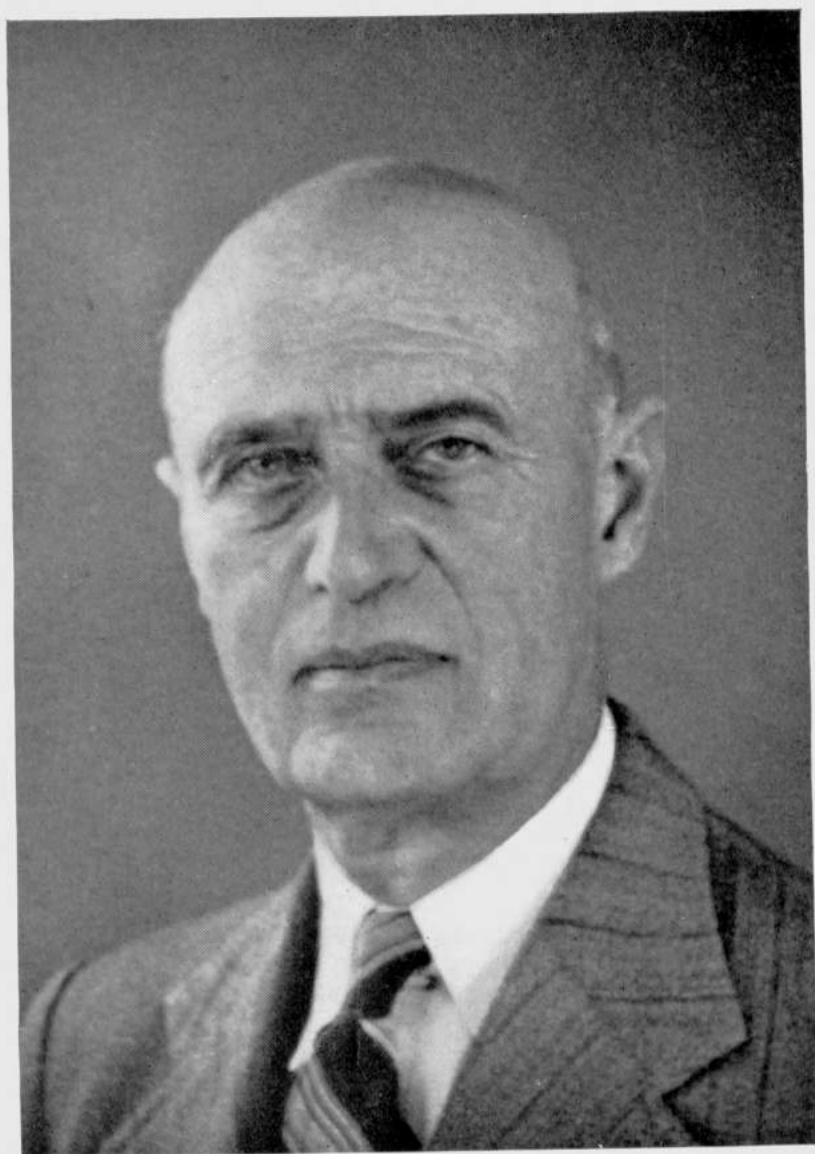
- Titulaire des cours de Génie Civil, Militaire et des Mines à l'« Escola de Exército ».
- Membre correspondant de l'Institut de Coimbre et de l'Académie des Sciences de Lisbonne.
- Membre, et depuis 1940, vice-président en fonctions, de l'Institut Colonial International.
- Membre correspondant de l'Institut Royal Colonial Belge.
- Grande Croix de l'Ordre de Léopold II de Belgique.

- Grand Officier de l'Ordre de l'Empire.
- Commandeur de l'Ordre de San Tiago de l'Épée.
- Commandeur de l'Ordre de Aviz.
- Médaille d'Or du Comportement Exemplaire.
- Citations :
 - Pour bons services à l'École Militaire ;
 - Pour le développement d'une commission de Service de Travaux Publics.

BIBLIOGRAPHIE. — OUVRAGES DE V. FERREIRA

- Maison démontable pour Lobito (*Rev. du Génie Militaire*, 1904).
- Projet de Pavillon. Infirmerie pour l'hôpital militaire et civil de Lourenço Marques (*Rev. du Génie Militaire*, 1906).
- Note sur le calcul des pièces chargées de faite et transversalement (*Rev. du Génie Militaire*, 1907).
- Pièces prismatiques chargées longitudinalement (*Études Théoriques*, Lisbonne, 1908).
- Ponts funiculaires improvisés (*École Pratique d'Ingénieurs*, Tancos, 1912).
- Chemins de roulement pour ponts tournants (*Rev. des Ouvrages Publics et des Mines*, 1912).
- Les Ponts métalliques. Conférence (*Ibidem*, 1914).
- Instructions pour l'exécution de travaux graphiques de résistance, stabilité et pont (*Institut Supérieur de Technique*, 1917).
- Cours de Ponts de l'I. S. T. (Lithog.).
- Cours de Chemins de fer de l'I. S. T. (Lithog.).
- Le système monétaire et bancaire des colonies portugaises. Thèse. (Lisbonne, 1924).
- La situation de l'Angola (Luanda, 1927).
- Le système monétaire de l'Angola (Luanda, 1927).
- Rapport sur les gisement d'Or au Sud et au Sud-Est (Lisbonne, O. P., 1929).
- Voies ferrées pour automotrices montées sur pneumatiques (*Le Génie Civil*, 1931).
- Un troisième Portugal, l'Angola (*Bull. de la Société Luso-Brsilienne*, Rio de Janeiro, 1932).
- La politique coloniale portugaise en Angola. Conférence à l'Université de Coimbre (1932).
- La capitale de l'Angola. (*Bull. de l'Agence Générale des Colonies*, n° 100, 1933).
- Le régime monétaire aux Colonies Portugaises. Rapport présenté à l'Institut Colonial International (Bruxelles, 1933).
- Études Coloniales (*Vida Contemporânea*, 1934).

- Quelques aspects de la politique indigène de l'Angola (*Bull. de la Société Luso-Brésilienne*, 1934).
- La population du Portugal (*Bull. de la C. P.*, 1934).
- Deux problèmes de Géographie en Angola (*A Terra* n° 14, Coimbra, 1934).
- L'éducation des indigènes de l'Angola (*Vida Contemporânea*, Lisbonne, 1935).
- Notes sur les montants comprimés des poutres de cordes parallèles (*Técnica*, 1935).
- La Science et l'empirisme dans la Colonisation Moderne. Conf. N° 1, S. C. E. F. (Lisbonne, 1936).
- Les Chemins de Fer dans l'Organisation Nationale des Transports et du Tourisme. Conf. à la C. M. L. (Lisbonne, 1936).
- Importation et Distillation des pétroles bruts et de leurs dérivés. (Chambre de Comm. 1936).
- Critères généraux pour la Réforme des Coutumes Coloniales (1^{re} Conf., Économie de l'Empire, Lisbonne, 1936).
- Plan d'Études et de Travaux d'Hydraulique agricole. Paru à la Chambre Corp. (Lisbonne, 1938).
- Navigation pour les Colonies. *Ibidem* (Lisbonne, 1939).
- L'ingénieur, dirigeant social (*Técnica*, 1939).
- Régions de Peuplement Européen sur les plateaux de l'Angola. Conf. à « Convegno Volta » (Rome, 1940).
- Les Ingénieurs et la Colonisation Blanche de l'Angola. Conférence à l'Institut Supérieur de Technique (Lisbonne, 1941).
- La Formation des Ingénieurs Modernes. Discours à l'I. S. T. (Univ. Techn., 1944).
- L'Ingénieur Duarte Pacheco (Lisbonne, 1944).
- Le Problème social de l'Habitation (*Técnica*, 1944).
- Colonisation ethnique de l'Afrique portugaise. (Deuxième Congrès de l'Union Nationale, Lisbonne, 1944).
- *Différents articles de journaux et publications techniques.*



JEAN MAURY

JEAN MAURY

(2 avril 1880 — 22 mars 1953)

*Capitaine-commandant de réserve, du Génie
ingénieur en chef honoraire du ministère des Colonies,
professeur honoraire à l'École Royale Militaire.*

JEAN-GEORGES-FRANÇOIS-HILAIRE MAURY est né à Saint-Ghislain (Hainaut) le 2 avril 1880.

Après de bonnes études moyennes, il est admis le 28 décembre 1898 à la 64^{me} promotion Artillerie et Génie de l'École Militaire.

Sous-lieutenant à l'École d'Application en 1900, il sort sous-lieutenant du Génie en juin 1903.

Après un bref séjour au régiment, il est adjoint avec son camarade Duwez en 1904, à la mission du vice-gouverneur général E. WANGERMÉE chargé de l'inspection de la frontière orientale du Congo de Lado au Tanganika.

En 1906 il participe à la mission cartographique de la frontière orientale et ensuite à celle du professeur DEHALU chargé de la mesure d'un arc de méridien au 30^{me} méridien.

Il séjourne en Afrique de 1904 à 1908. En 1910 et 1911, il est désigné comme second commissaire à la délimitation de la frontière orientale du Kivu à la Semliki.

C'était la fin d'une longue controverse entre l'État Indépendant du Congo, l'Empire allemand et la Grande-Bretagne.

MAURY se révèle comme un cartographe et un géodèse de premier ordre. Aussi est-il nommé professeur de cartographie et de géodésie à l'École Militaire, à l'École Coloniale et désigné comme chef du service géodésique de l'Institut cartographique militaire. Il quitte le service de l'Armée et est nommé chef du Service cartographique du Ministère des Colonies avec le titre d'ingénieur en chef.

Il est également commissaire à la délimitation des cantons d'Eupen et Malmédy en 1920 et 1921.

En 1927 il est envoyé à Saint-Paul-de-Loanda pour régler la rectification et la détermination de la frontière entre l'Angola et le Congo du Kwango au Kasai et les échanges de la région de la Mpozo et de celle du Dilolo.

La réputation de MAURY comme cartographe et géodèse avait largement dépassé nos frontières.

Auteur d'un nombre considérable de publications, il était lauréat du prix Murchison de la Royal Geographical Society de Londres.

Nommé membre titulaire à la fondation de l'Institut Royal Colonial Belge en 1929, il a été directeur de la Section des Sciences techniques en 1933 et en 1940.

Il fut élevé à l'honorariat de l'Institut le 26 février 1953 et décédé à Uccle le 22 mars 1953.

Travailleur acharné, d'une haute compétence scientifique, MAURY, au cours d'une longue carrière coloniale, a rendu des services éminents à la Colonie.

De nombreuses et hautes distinctions honorifiques lui ont été décernées :

Commandeur de l'Ordre de Léopold ;

Commandeur de l'Ordre de la Couronne ;

Croix militaire de 1^{re} classe ;

Chevalier de l'Ordre royal du Lion ;

Commandeur de l'Ordre de l'Étoile noire ;

Commandeur de Instrução e Benemerencia ;

Officier de la Légion d'Honneur et titulaire de nombreuses autres distinctions et médailles.

7 avril 1953,

G. MOULAERT.

BIBLIOGRAPHIE — OUVRAGES DE J. MAURY

A. COMMUNICATIONS, PRÉSENTATIONS, RAPPORTS PARUS DANS LE
Bulletin des séances de l'Institut Royal Colonial Belge.

1. Analyse d'un rapport de GILLMAN : Sur un chemin de fer au Tanganyika Territory (1930, pp. 355, 357-364).
2. — , Sur la reprise des travaux de mesure du 30^e méridien (1930, pp. 345, 347-354).
3. — , Sur l'emploi de la photographie aérienne pour les levés topographiques (1930, pp. 523, 525-528).
4. — , Présentation de l'étude du lieutenant DELVAUX : Les travaux de la mission cartographique de Dilolo (1930, pp. 539, 541-565).
5. — , Présentation de l'étude de M. VANDER STRAETEN : Note sur la situation des levés topographiques par la photographie aérienne en Belgique (1931, pp. 207, 230-235).
6. — , Emploi du nivellement barométrique pour les besoins de la cartographie dans les régions tropicales (1931, pp. 367, 369-390).
7. — , Présentation d'une note de M. VAN OOST : Le levé aérien de Léopoldville exécuté par la SABEPA (1932, pp. 221, 222-225).
8. — , Sur un pont en béton armé sur la Lufira de M. R. HINS (1932, p. 221).
9. — , Quelques remarques au sujet des méthodes d'étude des tracés de chemins de fer aux colonies (1932, pp. 462, 464-474).
10. — , Nivellement entre le Tanganika et le Ruwenzori (30^e méridien), (1932, p. 664).
11. — , Emploi de la méthode de variation des coordonnées pour la détermination des points topographiques (1933, pp. 668-691).
12. — , Organisation du cadastre minier du Comité Spécial du Katanga de E. REINTJENS (1933, pp. 858, 860-873).
13. — , La triangulation et la coordination des travaux cartographiques du Congo oriental (1933, pp. 668-691).
14. — , Sur le barrage du Nil en aval du lac Albert (1934, p. 515).
15. — , Problème du relèvement par la méthode des observations conditionnelles de A. LETROYE (1934, pp. 515, 517-530).
16. — , Rapport sur la mission de l'Année polaire internationale, (1934, pp. 735, 737-739).
17. — , Le théodolite universel de WILD (1935, pp. 243, 245-259).
18. — , Le réseau fondamental de la région de Kilo-Moto, (1935, pp. 715, 726-743, 745 ; 1936, p. 183).
19. — , Les fluctuations du niveau du lac Tanganika (1936, pp. 363, 366-385).
20. — , Perfectionnements récents aux levés aérophotogrammétriques par redressement (1936, pp. 591, 593-602).
21. — , Sur le nivellement du Chenal (Couloir) (1937, p. 247).
22. — , Sur le cadastre (1937, pp. 620, 622).
23. — , Sur le réseau géodésique fondamental d'un pays (1937, p. 859).
24. — , Méthodes cadastrales américaines (1937, pp. 885-894).
25. — , Le problème de la Lukuga, par E.-J. DEVROEY (1938, p. 142).
26. — , La pratique de la restitution aérophotogrammétrique de régions peu accidentées de P. L. BAESTLE (1939, pp. 166, 167-183).

27. — , Technique des délimitation (1940, pp. 574-592).
28. — , Bases géodésiques (1941, pp. 530-566).
29. — , Levés des plans urbains (1942, pp. 282, 297).
30. — , Historique du réseau géodésique belge (1943, p. 468).
31. — , Méthode des moindres carrés (1943, p. 626).
32. — , Levés par méthodes télémétriques (1943, p. 628).
33. — , Rapport du travail, de L. BROGARD : Sur la géodésie et la méthode gravimétrique (1948, p. 996 ; 1949, p. 304).
34. — , Rapport du travail de R. PAHAUT : Sur l'emploi géodésique des projections conformes (1949, p. 304).

B. MÉMOIRES IN-4° DE L'INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE.

1. — , La triangulation du Katanga (*Bull.* 1930, p. 207) (Tome I, fasc. 1, 140 pages, 1930).
2. — , La triangulation du Congo oriental (*Bull.* 1934, p. 212) (Tome I, fasc. 3 et dernier, 177 pages, 1934).
3. — , La triangulation du Bas-Congo (*Bull.* 1938, p. 871). (Tome II, fasc. 5, 41 pages, 1939).

C. AUTRES PUBLICATIONS.

1. — , Emploi des réseaux géodésiques pour les études des tracés dans les pays neufs. Bruxelles, Goemaere, 1909 (*Extraits du 6^e fascicule des Annales des Travaux Publics de Belgique*).
2. — , Instructions sur les triangulations des cartes topographiques en pays neufs (Bruxelles, Goemaere, 1911).
3. — , Cours de Topographie (en 1 vol.) pour la Section de l'Infanterie et de la Cavalerie de l'École Royale Militaire.
4. — , Cours de Topographie (en 3 vol.) pour l'école d'Application de l'Artillerie et du Génie.
5. — , Géodésie pratique et Topographie. Notions pratiques sur l'application de la théorie des erreurs d'observation (1 vol.) pour l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie.
6. — , Extrait du *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique* (1^{er} décembre 1923, pp. 548-553).
7. — , Note au sujet des triangulations du Congo belge (1924), *Hayez*.
8. — , Notions de Géographie du Congo belge (pour l'École Coloniale annexée au Ministère des Colonies) (3 éditions : 1925-1927 et 1931).
9. — , Les méthodes de Traitements des Photographies d'Avion pour les besoins de la Topographie (1925). F. VAN BUGGENHOUT. (Extrait du *Bulletin de l'Association des Ingénieurs issus de l'École d'Application de l'Artillerie et du Génie*).
10. — , Emploi de la Méthode de variation de coordonnées pour la détermination des points topographiques. (*Bulletin n° 6 de la Société belge de Photogrammétrie*).

11. — , Perfectionnements récents aux levés aérophotogrammétriques par redressement. (*Bulletin n° 9 de la Société belge de Photogrammétrie*).
12. — , Résumé du rapport de la Section géodésique de l'Institut Cartographique Militaire (1928, Hayez).
13. — , Extrait du *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique* (séance, 21 avril 1928, pp. 229-248).
14. — , Base géodésique de *Habay-Étalle* (1929, Bruxelles, Hayez).
15. — , Service géodésique. Rapport sur les travaux de 1929 (*Résumé*) (1930, Hayez).
16. — , Extrait du *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique* (Séance, 6 mai 1930, pp. 580-584).
17. — , Travaux du Service géodésique en 1932 (1933, Hayez).
18. — , Extrait du *Bulletin de la Classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique* (pp. 442-451).
19. — , Situation des Travaux géodésiques au Congo belge. (*Congrès National des Sciences*).
20. — , Le réseau fondamental de la région de Kilo-Moto (Extraits du *Bulletin de la Société Royale de Géographie*, n° 1, 1936).

**SECTION DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES**

Séance du 19 janvier 1953.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence du R. P. J. *Van Wing*, président de l'Institut.

Présents : M. H. Carton de Tournai, le R. P. P. Charles, MM. A. Engels, Th. Heyse, O. Louwers, A. Marzorati, A. Moeller de Laddersous, P. Ryckmans, G. Smets, A. Sohier, membres titulaires ; MM. A. Burssens, N. De Cleene, R. de Mûelenaere, A. Durieux, V. Gelders, J. Ghilain, L. Guebels, J. M. Jadot, G. Malengreau, J. Stengers, le R. P. G. van Bulck, MM. F. Van der Linden, J. Vanhove, membres associés ; le R. P. L. De Boeck, membre correspondant, ainsi que M. E. J. Devroey, secrétaire général.

Excusés : MM. E. Capelle, R. Cornet, S. E. Mgr J. Cuvelier, MM. F. Dellicour, N. Laude, L. Mottouille, F. Olbrechts, E. Van der Straeten, A. Wauters, J. Jentgen.

Communication administrative.

(Voir page 178).

Le IV^e Congrès des Sciences anthropologiques et ethnologiques.

M. G. *Smets* rend compte des travaux de ce Congrès qui s'est tenu à Vienne du 1^{er} au 8 septembre 1952 (voir

**SECTIE VOOR MORELE EN POLITIEKE
WETENSCHAPPEN**

Zitting van 19 Januari 1953.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de E. P. *J. Van Wing*, voorzitter van het Instituut.

Aanwezig: De HH. Carton de Tournai, de E. P. Charles, de HH. A. Engels, Th. Heyse, O. Louwers, A. Marzorati, A. Moeller de Laddersous, P. Ryckmans, G. Smets, A. Sohier, titelvoerende leden; de HH. A. Bursens, N. De Cleene, R. de Mûelenaere, A. Durieux, V. Gelders, J. Ghilain, L. Guebels, J. M. Jadot, G. Malengreau, J. Stengers, de E. P. G. van Bulck, de HH. F. Van der Linden, J. Vanhove, buitengewone leden; de E. P. L. De Boeck, corresponderend lid, alsook de H. E. J. Devroey, secretaris-generaal.

Verontschuldigd: de HH. E. Capelle, R. Cornet, Z. E. Mgr J. Cuvelier, de HH. F. Dellicour, N. Laude, L. Mottouille, F. Olbrechts, E. Van der Straeten, A. Wauters, J. Jentgen.

Administratieve mededeling.

(zie blz. 179).

Het IV^e Congres voor anthropologische en ethnologische Wetenschappen.

De H. G. *Smets* brengt verslag uit over de werkzaamheden van dit Congres, dat te Wenen gehouden

page 117), et où le rapporteur représentait notre Institut (voir *Bulletin*, 1952, p. 368).

Cette communication donne lieu à un échange de vues entre les RR. PP. *J. Van Wing*, *P. Charles* et *M. G. Smets*.

Cinquante années d'histoire du territoire de Beni.

M. J. M. Jadot fait rapport sur le manuscrit d'un travail dans lequel *M. P. JOSET* retrace l'histoire du territoire du Beni, du point de vue européen, depuis la découverte par Stanley jusqu'à la fondation du poste par Henry de la Lindi ainsi que l'histoire des postes de Beni, Kasindi, Lesse, Vuhovi, Mutwanga et d'autres postes plus éphémères (voir page 121).

M. A. Moeller de Laddersous est désigné comme second rapporteur.

L'Assemblée des Nations-Unies et les territoires dits dépendants.

M. P. Ryckmans fait part de quelques impressions qu'il a recueillies au cours des nombreux contacts qu'il a eu avec les milieux des Nations-Unies, et notamment sur ce qu'on y a appelé la « thèse belge » en ce qui concerne les territoires non autonomes, visés par l'article 11 de la Charte de l'ONU.

Hommage d'Ouvrages.

Les publications suivantes ont été reçues de la part de *M. A. Burssens*:

Aangeboden Werken.

De volgende publicaties werden vanwege de *H. A. Brus-sens* ontvangen:

1. A. BURSENS, Les numéraux en Amashi (Kivu) (Extrait de *Kongo-Overzee*, XVIII, I, 1952, Anvers).
2. —, Tonologisch Onderzoek van de Possessief met nominale

werd van 1 tot 8 September 1952 (zie blz. 117) en waar de verslaggever ons Instituut vertegenwoordigde (zie *Mededelingen*, 1952, blz. 369).

Deze mededeling geeft aanleiding tot een gedachtenwisseling tussen de EE. PP. *J. Van Wing*, *P. Charles* en de *H. G. Smets*.

Vijftig jaar geschiedenis van het gewest Beni.

De *H. J. M. Jadot* brengt verslag uit over het handschrift van een werk, waarin de *H. P. JOSET* een overzicht geeft van de geschiedenis van het gewest Beni uit Europees standpunt, vanaf de ontdekking door Stanley tot de oprichting van de post door Henry de la Lindi, alsmede de geschiedenis van de posten van Beni, Kasindi, Lesse, Vuhovi, Mutwanga en andere mindere belangrijke posten (zie blz. 121).

De *H. A. Moeller de Laddersous* wordt als tweede verslaggever aangeduid.

De vergadering der Verenigde Naties en de zogenaamd afhankelijke gewesten.

De *H. P. Ryckmans* deelt enkele indrukken mede, die hij opgedaan heeft tijdens de talrijke contacten die hij met de middens van de Verenigde Naties heeft gehad, en namelijk over wat men er het « Belgisch standpunt » pleegt te noemen inzake de niet autonome gewesten, die door het artikel 11 van het Handvest der ONU bedoeld worden.

Geheim comite.

VERKIEZINGEN.

De in Geheim Comité vergaderde titelvoerende leden

stam in het Amashi (Kivu) (Overdruk uit Kongo-Overzee, XVIII, 4, Antwerpen 1952).

3. — , Eerste Kiluba-Vertelsel (Overdruk uit Kongo-Overzee, XVIII, 2-3, Antwerpen 1952).
4. — , Vorm en Tonen van de Infnitief in het Amashi (Kivu) (Overdruk uit Kongo-Overzee, XVI, 4, Antwerpen, 1950).

Le *Secrétaire général* dépose De *Secretaris-Generaal* legt ensuite sur le bureau les ou- daarna op het bureau de vol- vres suivants : gende werken neer :

1. *Orient-Occident* (Neuilly-sur-Seine, n° spécial I, s. d.).
2. *Opus Christi* (Institut de l'Enfant-Jésus, Nivelles, n° 1, 25 décembre 1952).
3. DR. PAUL WIRZ, A description of Musical Instruments — On some Hitherto Unknown Objects (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Amsterdam, n° 43, 1952).
4. *Bulletin analytique de Documentation Politique, Économique et Sociale contemporaine* (Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, n° 5, 1952).
5. *Grands Lacs* (Namur, n° 5, janvier 1953).
6. PAUL E. JOSET., Les Baamba et les Babwizi du Congo belge et de l'Uganda Protectorate (Anthropos, Posieux, Vol. 47, 1952).
7. PAUL E. JOSET, Notes ethnographiques sur la sous-tribu des Walese Abfunkotou (Revue Juridique du Congo belge, Élisabethville, 1949).
8. PAUL E. JOSET, Notes ethnographiques sur les Babira-Babombi (*Extrait du Bulletin n° I de l'Association des Anciens Étudiants de l'Université Coloniale de Belgique*, 1947).
9. *Études* (Paris, Tome 276, n° 1, janvier 1953).
10. *Research Work* (Stockholm, n° 14, décembre 1952).
11. *Zaire*, revue congolaise (Louvain, Vol. VI, n° 10, décembre 1952).
12. *Kongo-Overzee* (Éditions De Sikkel, Anvers, Tome XIII, n° 5, 1952).
13. *The Journal of the Royal Anthropological Institute* (London, Vol. LXXXII, Part I, 1952).
14. *Het Leger, De Natie* (Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, n° 12 et 1, 15 décembre 1952 et 15 janvier 1953).
15. JEANNE MAQUET-TOMBU., Le Siècle Marche (Bruxelles, s. d.).
16. *Memoria de los Patronatos Raimundo Lulio. De Ciencias*

verkiezen twee buitengewone leden en een corresponderend lid, nl. :

a) *Buitengewone leden :*

de HH. H. DEPAGE, reserve-majoor der gepantserde troepen, voorzitter van het Fonds SYMETAIN voor de verbetering van het Welzijn der Inlanders ;

M. WALRAET, doctor in wijsbegeerte en letteren, professor aan het Universitair Instituut voor Overzeese Gebieden.

b) *Corresponderend lid :*

de H. M. RAË, raadsheer bij het Hof van Beroep te Leopoldstad.

LID BESCHOUWD ALS ONTSLAGNEMEND.

De aanwezige titelvoerende leden stellen vast dat een confrater van de Sectie zich in de voorwaarden bevindt die door artikel 11*bis* der Statuten van het Instituut bedoeld worden ; ze zijn van advies dat het besluit tot ontslag voor dit lid kan genomen worden.

De zitting wordt te 16 u opgeheven.

- Teologicas, Filosoficas, Juridicas y Economicas* — Menendez Pelayo, *De Filologia Historia y arte* — Jose Maria Quadra-do, *De Estudios e Investigaciones Locales* — Diego Saavedra Fajardo — *De Estudios Internacionales*, 1950 (Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Madrid, 1951).
17. *La Revue Coloniale Belge* (Bruxelles, n° 173 et 174, 15 décembre et 1^{er} janvier 1952-1953).
 18. *Revue analytique de l'Éducation* (UNESCO, Paris, Vol. IV, n° 10, décembre 1952).
 19. Catalogue général des publications de l'UNESCO (Paris, juin 1952).
 20. *Mededelingen van het Afrika Instituut* (Rotterdam, n° 12, December 1952).
 21. R. P. J. CASTHELAIN, *La Langue Guerzé*; R. P. P. LASSORT, *Grammaire Guerzé* (Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire, Dakar, n° 20, 1952).
 22. R. SCHNELL, *Végétation et Flore de la Région montagneuse du Nimba* (Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire, Dakar, n° 22, 1952).
 23. *L'Armée. La Nation* (Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, n° 1, janvier 1953).
 24. J. GENEVRAY, *Éléments d'une monographie d'une division administrative Libérienne* (Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire, Dakar, n° 21, 1952).
 25. *Tijdschrift van de Centrale Bank van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi* (Brussel, n° 5, November 1952).
 26. *Lovania* (Association des Anciens Étudiants de l'Université Catholique de Louvain au Congo belge, Léopoldville, n° 23 et 24, 2^{me} et 3^{me} trimestres 1952).
 27. ALBERTO GITTI, *Ricerche Sulla Vita di Filisto adria ed il Luogo Dell'Esilio* (Memorie del Atti Della Accademia Nazionale dei Lincei, Roma, Vol. IV, fasc. 4, 1952).
 28. GIUSEPPE FIOCCO, *Alvise Cornaro e i suoi trattati sull architettura* (Memorie del Atti Della Accademia Nazionale dei Lincei, Roma, Vol. IV, fasc. 3, 1952).
 29. Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche della Accademia Nazionale dei Lincei (Roma, Vol. VI, fac. 11-12, novembre-dicembre 1951).
 30. Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche della Accademia Nazionale dei Lincei (Roma, Vol. VII, fasc. 1-2, gennaio-febbraio 1952).
 31. Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filolo-

- gische della Accademia Nazionale dei Lincei (Roma, Vol. VII, fasc. 3-4, marzo-aprile 1952).
32. CESARE SEGRE, La sintassi del Periodo Nei Primi Prosatori Italiani (Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Roma, Vol. IV, fasc. 2, 1952).
 33. *Revista de Archivos Bibliotecas y Museos* (Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, Tome 57, n° 3, 1951).
 34. *Nieuw Afrika* — *Missietijdschrift* (Witte Paters van Afrika, Antwerpen, n° 10, December-Januari 1953).
 35. T. LINDEKRUIS, Paul, ce cœur de feu (Grands Lacs, Namur, n° 45, 1952).
 36. *Bulletin Mensuel d'Informations Générales et Revue des Marchés de la Banque du Congo belge* (Bruxelles, n° 11, novembre 1952).
 37. *New Publications in the United Nations Headquarters Library* (Nations Unies, New York, Vol. IV, n° 2, October 1952).
 38. *Deuxième annexe explicative des Prévisions Budgétaires pour l'Exercice Financier 1953. — Assemblée générale. Documents Officiels, 7^{me} session* (Nations Unies, New-York, Supplément n° 5A, 1952).
 39. *Bulletin des Juridictions Indigènes et du Droit Coutumier Congolais* (Élisabethville, n° 11, septembre-octobre 1952).
 40. *Revue Juridique du Congo belge* (Élisabethville, n° 5, septembre-octobre 1952).
 41. *Kashmir* (Ambassade des Indes, Bruxelles, Vol. II, nos 23 et 24, 1^{er} et 16 novembre 1952).
 42. *Africa* (Journal de l'Institut International Africain, Londres, Vol. 23, n° 1, janvier 1953).
 43. *Services Nationaux de l'Emploi — Grande-Bretagne* (Bureau International du Travail, Genève, 1952).
 44. *Statistique générale du Bulletin d'Informations Économiques et Sociales* (Haut-Commissariat de l'Afrique Équatoriale Française, Brazzaville, n° 53, novembre 1952).
 45. *Annuaire de la Fédération des Commerçants de Gand* (Gand, 1952).
 46. *Nouvelle-Calédonie* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1949).
 47. *Le Togo* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1950).
 48. *La Côte Française des Somalis* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1950).
 49. *Le Tchad* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1950).

50. *Médailles* (Fédération Internationale des Éditeurs de Médailles, Paris, n° 2, décembre 1952).
51. *Revue Anthropologique Polonaise* (Poznan, Tome XVIII, 1952).
52. *Le Sénégal* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1951).
53. *Le Dahomey* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1951).
54. *Soudan Français* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, s. d.).
55. *Cameroun* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, s. d.).
56. *Océanie* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, s. d.).
57. *Saint-Pierre-et-Miquelon* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1950).
58. *Le Moyen-Congo* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1950).
59. *L'Oubangui-Chari* (Ministère de la France d'Outre-Mer, Paris, 1950).
60. *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement* (Union Nationale pour la Défense de l'Enseignement public, Bruxelles, n° 4 + supplément au n° 4, octobre-décembre 1952).
61. *Memoria que el Director de la Biblioteca Nacional presenta al Sr. Ministro de Educacion Publica* (Biblioteca Nacional del Peru, Lima-Peru, 1952).
62. Le Service d'Éducation des Forces Armées (Ministère de la Défense Nationale, Bruxelles, hors série, 1952).
63. De Dienst voor Opvoeding bij de Gewapende Machten (Ministerie van Landsverdediging, Buiten Reeks, 1952).
64. *Comptes rendus mensuels des Séances de l'Académie des Sciences Coloniales par M. le Secrétaire Perpétuel* (Académie des Sciences Coloniales, Paris, Tome XII, séances des 3 et 17 octobre 1952).
65. *The Journal of Criminal Law, Criminology and Police Science* (Northwestern University School of Law, Chicago, Vol. 43, n° 3, septembre-octobre 1952).
66. *Civilisations* (Incid, Bruxelles, Vol. II, n° 4, Décembre 1952).
67. *Bulletin Mensuel de Statistique* (Nations Unies, New-York, décembre 1952).
68. *Bulletin de Statistique* (Institut National de Statistique, Bruxelles, n° 11, novembre 1952).
69. *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde* (s'Gravenhage, Tome 108, fasc. 4, 1952).
70. *Bulletin du Comité Central du Syndicat Indépendant du Personnel d'Afrique* (Léopoldville, n° 4, 1952).

71. *De Soedan-Kwestie* (Afrika Instituut, Leiden 1952).
72. *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer* (Bruxelles, n° 30, 15 décembre 1952).
73. *Boletim Official de Angola*. (Luanda, séries I, II, III, n° 45, 46, 47, 48, 49, novembre à décembre 1952).
74. H. VAN THIEL., *Het Offer van Itota — (De Sikkel, Antwerpen, 1952).*
75. VITAL CELEN., *Het Letterkundig werk van Alfons Walschap (De Sikkel, Antwerpen, 1952).*

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden de
sont adressés aux donateurs. gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

Comité secret.

ÉLECTIONS.

Les membres titulaires constitués en comité secret procèdent à l'élection de deux membres associés et d'un membre correspondant, à savoir :

a) *Membres associés :*

MM. H. DEPAGE, major de réserve des troupes blindées, président de la Fondation Symétain pour l'amélioration du Bien-Être des Indigènes ;

M. WALRAET, docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer.

b) *Membre correspondant :*

M. M. RAË, conseiller à la Cour d'Appel de Léopoldville.

MEMBRE CONSIDÉRÉ COMME DÉMISSIONNAIRE.

Les membres titulaires présents constatent qu'un confrère de la Section se trouve dans les conditions visées par l'article 11*bis* du Statut organique de l'Institut ; ils émettent l'avis que l'arrêté de démission peut être pris en ce qui le concerne.

La séance est levée à 16 h 00.

G. Smets. — Le IV^e Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques (Vienne, 1-8 septembre 1952).

La série des Congrès internationaux des Sciences anthropologiques et ethnologiques (qui doivent être quadriennaux) a débuté à Londres en 1934, et s'est poursuivie à Copenhague en 1938, puis, après une interruption de dix ans imposée par la guerre, à Bruxelles en 1948. C'est à Vienne qu'a eu lieu, du 1^{er} au 8 septembre dernier, le quatrième de ces congrès, où vous m'avez fait l'honneur de me déléguer. C'est Philadelphie qui, en 1956, recevra le cinquième.

Dès le début, ces Congrès ont attiré de nombreux adhérents. Les sciences auxquelles ils sont consacrés, ont atteint une maturité suffisante, après bien des hésitations sur la méthode et plus d'une querelle d'écoles et, grâce à l'accumulation toujours croissante des matériaux et à la participation des pays les plus divers à l'investigation et à l'interprétation des faits, elles sont toujours en plein essor.

Vienne avait quelque titre à donner l'hospitalité à un de ces Congrès. Outre que cette ville possède dans son musée ethnographique quelques pièces remarquables : les fameuses œuvres d'art mexicaines en plumes et en mosaïque et, parmi elles, le célèbre diadème de Montezuma II, elle a donné son nom à une école ethnologique dont on peut sans doute discuter plus d'un principe, mais dont la vigueur et la fécondité forcent l'admiration. Et c'est d'ailleurs le vénérable octogénaire qui en est le chef reconnu, le R. P. WILHELM SCHMIDT, qui a présidé le Congrès, assisté d'un autre éminent repré-

sentant de l'école, le R. P. WILHELM KOPPERS, qui en fut l'actif et courtois secrétaire général.

Vienne, cité fort accueillante au centre d'un pays fort hospitalier, offrit aux nombreux étrangers un séjour des plus agréables. La liste des membres portait plus de 700 noms, 25 gouvernements étaient officiellement représentés, ainsi que les Universités, institutions et sociétés savantes de 43 pays des cinq parties du monde. Le champ couvert par les disciplines admises au Congrès était extrêmement vaste puisqu'il comprenait à la fois l'anthropologie physique et l'anthropologie culturelle (que nous appelons plus volontiers ethnologie en pays de langue française), et que l'ethnologie s'étendait au folklore, qui est en somme son département européen, et de plus à la préhistoire et à l'archéologie, à la psychologie, à la démographie, à la science de l'éducation, à la linguistique, à l'art, à la science des religions, sans compter les problèmes de méthode. On ne s'étonnera pas qu'il ait fallu, au Congrès de Vienne, créer vingt sections différentes.

Il serait vain de vouloir faire un choix parmi les sujets traités et de signaler dans tant de domaines différents les nouveautés qui méritent d'être mises en lumière. Il y faudrait une douzaine de spécialistes et on ne peut que se résigner à attendre la publication des actes du Congrès ; chacun y découvrira aisément ce qui peut l'intéresser.

L'Afrique centrale belge n'a pas été oubliée ; d'ailleurs notre pays était bien représenté : vingt et un participants, rien que parmi les délégués officiels.

Deux discussions d'intérêt très général méritent une mention particulière : un des délégués de l'UNESCO, le Dr. ALFRED MÉTRAUX, soumit à une assemblée plénière la déclaration qu'avait rédigée, dès 1951, un groupe d'anthropologistes et de généticiens de diverses nationalités réunis à la Maison de l'UNESCO à Paris.

En voici les cinq conclusions :

1) Les seuls caractères sur lesquels les anthropologistes ont pu effectivement fonder jusqu'à présent des classifications raciales sont des caractères physiques (anatomiques et physiologiques);

2) Dans l'état actuel de la science, rien ne justifie la croyance que les groupes humains diffèrent par des aptitudes innées d'ordre intellectuel ou affectif;

3) Certaines différences biologiques peuvent être aussi grandes à l'intérieur d'une même race que d'une race à l'autre;

4) On a vu se produire des transformations sociales considérables qui ne coïncidaient nullement avec des changements du type racial. Les études historiques et sociologiques corroborent ainsi l'opinion selon laquelle les différences génétiques n'interviennent guère dans la détermination des différences sociales et culturelles entre groupes humains;

5) Rien ne prouve que le mélange des races ait des effets défavorables du point de vue biologique. Les résultats, bons ou mauvais, auxquels il aboutit, s'expliquent tout aussi bien par des facteurs sociaux.

Il y eut un long et intéressant échange de vues et, en fin de compte, le Congrès vota une résolution qui reprenait l'essentiel de ces positions, tout en réservant prudemment la possibilité de découvertes scientifiques ultérieures qui révéleraient, dans certains cas et sur certains points, des corrélations entre caractères physiques et aptitudes intellectuelles.

Souhaitons qu'une déclaration du même type, fondée sur une étude plus approfondie des aspects historiques et sociaux du problème, soit demandée quelque jour à un groupe de sociologues autorisés.

Le dernier jour des travaux, le professeur ROBERT HEINE-GELDERN, de Vienne, Vice-président du Congrès, attira l'attention des participants sur les tâches urgentes qui s'imposent aux ethnologues, s'ils veulent sauver pour

la science les faits de culture et les données linguistiques menacés de disparaître dans un avenir prochain. Quelques savants firent connaître des cas concrets, au Brésil, dans l'Inde, en Indonésie ou encore dans le domaine de la linguistique. Le professeur HEINE-GELDERN esquissa le projet d'une organisation internationale destinée à parer aux dangers de cette nature.

Le Congrès ne pouvait prendre immédiatement des résolutions sur ce point. Espérons que l'étude du projet sera poursuivie et qu'elle aboutira à d'heureuses décisions.

Disons enfin que l'organisation du Congrès a été excellente, que la belle excursion qui l'a suivi n'a pas manqué d'être instructive, surtout pour les folkloristes et les archéologues, et que les heureux contacts entre les membres de ce groupe, à première vue un peu disparate, de savants appartenant à des pays et à des disciplines si différentes, n'a pu que les confirmer dans un unanime désir de coopération en vue du progrès de ce qu'on est convenu aujourd'hui d'appeler les sciences de l'homme.

19 janvier 1943.

J. M. Jadot. — Rapport sur le manuscrit : Cinquante années d'Histoire du « Territoire de Beni ».

par P. E. Joset.

M. PAUL-E. JOSET, qui fut longtemps administrateur territorial au Congo belge et au Ruanda-Urundi, puis sous-directeur au Gouvernement général à Léopoldville, est actuellement chef de service à la C. C. C. I. Il est licencié en sciences politiques et administratives de notre Institut universitaire des Territoires d'Outre-Mer, licencié en sciences coloniales de l'U. L. B. où il prépare une thèse de doctorat, et licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Genève. Il a publié déjà, dans diverses revues spécialisées, une étude sur les Babira de la Plaine (1936), des notes ethnographiques sur les Babira-Babombi (1947), une étude : *Buda-Efeba, contes et légendes pygmées* (1948), des notes ethnographiques sur les Walese-Abfonkotu (1949) et des notes ethnographiques sur les populations Baamba et Babwizi du Congo belge et de l'Uganda Protectorate, que vient de publier la revue *Anthropos*, à Fribourg.

Il m'a prié de vous présenter un travail consacré à l'histoire du territoire de Beni durant les 50 premières années de son existence administrative, soit de 1889 à 1939, en vue d'une publication éventuelle dans la collection des mémoires de notre Section.

Ce travail comprend 88 pages pro patria dactylographiées à raison de 45 lignes à la page et de 65 signes et espaces à la ligne. Il est divisé en deux livres, le pre-

mier traitant de l'histoire européenne du territoire, le second, de son histoire indigène.

L'histoire du territoire de Beni, du point de vue européen, se divise à son tour en cinq chapitres, consacrés, après un rappel de cette histoire de la découverte de la région par Stanley jusqu'à la fondation du poste même de Beni par JOSUÉ HENRY, à l'histoire des différents postes de Beni, Kasindi, Lesse, Vuhovi, Mutwanga et de six autres postes les uns plus éphémères que les autres, à celle des opérations militaires ordonnées dans le territoire, à celle des occupations militaires y poursuivies, à celle des ascensions du Ruwenzori par nombre d'alpinistes ou de savants belges ou étrangers, à celle enfin des occupations missionnaires catholiques ou protestantes de la région.

L'histoire indigène du territoire (L. II) comporte une vue générale de l'histoire des populations et cinq études de détail, consacrées à l'origine des grandes circonscriptions administratives indigènes actuelles : la grande chefferie des Bashu, les secteurs du Ruwenzori et des Banande de Beni, les chefferies des Watalinga, des Bambuba et des Banande.

En appendice, M. JOSET nous donne la liste des administrateurs européens qui se sont succédés à la tête du territoire et de leurs adjoints, ainsi que celle des médecins et auxiliaires médicaux qui y ont assuré la santé publique et l'hygiène.

Comme le territoire ainsi étudié fut le théâtre de passages historiques de STANLEY, d'EMIN-PACHA et d'autres explorateurs, d'incidents héroïques de la lutte antiesclavagiste et de la soumission des révoltés batetela, d'incidents de frontière parfois piquants et de la victoire remportée par notre administration et notre justice répressive sur les aniotos de la Lindi, notamment, son histoire est de nature à s'insérer en bonne place dans

l'histoire générale de notre colonisation libératrice et civilisatrice du Congo.

Je crois donc bien faire en suggérant à la Section de désigner second rapporteur conformément à la procédure admise en matière de publications, sous forme de mémoire, de travaux dus à des chercheurs étrangers à notre Institut.

19 janvier 1953.

Séance du 16 février 1953.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence du R. P. J. Van Wing, président de l'Institut.

Présents : le R. P. P. Charles, MM. A. De Vleeschauer, Th. Heyse, A. Marzorati, P. Ryckmans, G. Smets, A. Sohier, membres titulaires ; MM. A. Burssens, N. De Cleene, R. de Mûelenaere, V. Gelders, L. Guebels, J. M. Jadot, J. Jentgen, N. Laude, G. Malengreau, F. Olbrechts, J. Stengers, J. Vanhove, membres associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général.

Excusés : M. R. Cornet, S. E. Mgr J. Cuvelier, MM. F. Dellicour, J. Devaux, J. Ghilain, O. Louwers, A. Moeller de Laddersous, L. Mottoulle, R. P. G. van Bulck, MM. F. Van der Linden, A. Wauters, E. Capelle, Edg. Van der Straeten.

Décès de M. Antonio Vicente Ferreira.

Devant l'assistance debout, le *Président* prononce l'éloge funèbre de M. Antonio Vicente Ferreira, membre associé, décédé à Lisbonne le 29 janvier 1953.

M. le *Comte de Lichtervelde* est désigné pour écrire la notice destinée à l'annuaire.

Une page d'histoire coloniale.

M. P. *Ryckmans* présente le manuscrit d'une étude écrite à Kigoma en 1918 d'après les archives allemandes, et qu'il a intitulée « Une page d'histoire coloniale — L'occupation allemande dans l'Urundi ».

Zitting van 16 Februari 1953.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de E. P. J. Van Wing, voorzitter van het Instituut.

Aanwezig: De E. P. P. Charles, de Heren A. De Vleeschauwer, Th. Heyse, M. Marzorati, P. Ryckmans, G. Smets, A. Sohier, titelvoerende leden; de Heren A. Burssens, N. De Cleene, R. de Mûelenaere, V. Gelders, L. Guebels, J. M. Jadot, J. Jentgen, N. Laude, G. Malengreau, F. Olbrechts, J. Stengers, J. Vanhove, buitengewone leden, alsook de H. E.-J. Devroey, secretaris-generaal.

Verontschuldigd: de Heren E. Capelle, R. Cornet, Z. E. Mgr J. Cuvelier, J. Devaux, J. Ghilain, O. Louwers, A. Moeller de Laddersous, L. Mottoulle, E. P. G. van Bulck, de Heren F. Van der Linden, A. Wauters, Edg. Van der Straeten.

Overlijden van de H. Antonio Vicente Ferreira.

Voor de rechtstaande vergadering spreekt de *Voorzitter* de rouwhulde uit van de H. Antonio Vicente Ferreira, buitengewoon lid, die op 29 Januari 1953 te Lissabon overleden is.

De *Graaf de Lichtervelde* wordt aangeduid om de necrologische nota voor het Jaarboek op te stellen.

Een bladzijde koloniale geschiedenis.

De H. P. Ryckmans legt het handschrift van een studie voor die in 1918, volgens Duitse archieven, te Kigoma

Cette étude sera publiée dans les mémoires in-8°. MM. G. Smets et N. Laude signalent l'existence d'autres archives dans certains postes de l'Urundi.

A propos de deux romans allemands.

M. J. M. Jadot résume la communication qu'il a rédigée sur ce titre (voir page 134).

Mission aux archives d'Angola.

Au nom et en l'absence de S. E. Mgr J. Cuvelier, retenu chez lui par son état de santé, le *Secrétaire général* présente le rapport établi par M. l'Abbé L. JADIN (voir page 157) à la suite de la mission qu'il a effectuée récemment en Angola sous l'égide de notre Institut (voir *Bull.* 1952, p. 368).

Documents sur une mission française au Kakongó (1766-1776).

En l'absence de l'auteur, éloigné de nos travaux pour motif de santé, le *Secrétaire général* donne lecture du résumé rédigé par S. E. Mgr J. Cuvelier (voir page 170), d'une étude se rapportant à l'apostolat exercé par des prêtres français, de 1766 à 1776, dans le royaume de Kakongo et ce, d'après des documents des Archives de la Propagande à Rome (voir *Bull.* IX, 1938, pp. 600 et 673-677).

Cette étude sera publiée dans les mémoires in-8°.

Cinquante années d'histoire du territoire de Beni.

Au nom de M. A. Moeller de Laddersous, empêché, le *Secrétaire général* donne lecture du second rapport concernant le travail de M. P. JOSET (voir page 172).

Moyennant remaniements par l'auteur, suivant di-

geschreven werd onder de titel: « Une page d'histoire coloniale — L'occupation allemande dans l'Urundi.

Deze studie zal in de verhandelingenreeks in-8^o opgenomen worden.

De HH. G. Smets en N. Laude melden het bestaan van andere archieven in sommige posten van Urundi.

Over twee Duitse romans.

De H. J. M. Jadot vat zijn mededeling samen, getiteld: « A propos de deux romans allemands » (zie blz. 134).

Zending naar de archieven van Angola.

In naam van Z. E. Mgr J. Cuvelier, die wegens gezondheidsredenen weerhouden is, legt de *Secretaris-Generaal* het verslag voor (zie blz. 170) dat de E. H. L. JADIN opgesteld heeft (zie blz. 157) ingevolge zijn zending die hij onlangs met de steun van ons Instituut in Angola volbracht (zie *Mededelingen*, 1952, blz. 369).

Documenten over een Franse missie in Kakongo (1766-1776).

Wegens de afwezigheid van de auteur, die onze werkzaamheden wegens gezondheidsredenen niet kan bijwonen, geeft de *Secretaris-Generaal* lezing van de samenvatting, die Z. E. Mgr J. Cuvelier gemaakt heeft (zie blz. 333) van een studie over het apostolaat dat door Franse priesters van 1766 tot 1776 in het rijk van Kakongo uitgeoefend werd, en die opgesteld werd volgens documenten van de Archieven der Propaganda te Rome (zie *Mededelingen*, 1938, blz. 600 en 673-677).

Deze studie zal in de verhandelingen in-8^o verschijnen.

Vijftig jaar geschiedenis van het gewest van Beni.

In naam van de H. A. Moeller de Laddersous, die weerhouden is, geeft de *Secretaris-Generaal* lezing van het

rectives tracées par les rapporteurs, la Section décide l'impression du manuscrit de M. P. JOSET, dans la collection des mémoires in-8°.

Prix de littérature indigène.

A l'initiative de M. F. Olbrechts, président de la Commission de Linguistique africaine, la Section examine l'opportunité d'encourager la littérature écrite en langue indigène, par l'institution d'un prix.

D'un premier échange de vues, il résulte que cette initiative devrait être indépendante du prix triennal de littérature coloniale institué au sein de l'I. R. C. B.

M. J. M. Jadot veut bien faire rapport sur la question, en vue d'une prochaine séance.

Hommage d'ouvrages.

Les publications suivantes ont été reçues de la part du R. P. G. van Bulck:

1. V. VAN BULCK, International Bantu-Sudanese Team (*Aequatoria*, n° 3, 1952).
2. V. VAN BULCK, Taalstudie op de Bantoetaalgrens (Juni 1949-Jan. 1951; International Bantu-Sudanese Team) (*Kongo-Overzee*, Antwerpen, WVIII-1, 1952).

Le Secrétaire général dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

1. *Revue des Sciences Économiques* (Association des Licenciés et Docteurs sortis de l'École supérieure de Sciences commerciales et économiques de l'Université de Liège, n° 92, décembre 1952).
2. *Questions Économiques* (Académies des Sciences, Moscou, nos 10, 11, 12, 1952).
3. *Problèmes d'Afrique Centrale* (Association des Anciens Étudiants)

Aangeboden werken.

De volgende publicaties werden vanwege de E. P. G. van Bulck ontvangen:

De Secretaris-Generaal legt daarna op het bureau de volgende werken neer :

tweede verslag over het werk van de H. P. JOSET (zie blz. 172).

Onder voorbehoud van de door de twee verslaggevers voorgestelde wijzigingen vanwege de auteur, beslist de Sectie het werk van de H. P. JOSET in de verhandelingenreeks in-8^o te laten verschijnen.

Prijs voor inlandse literatuur.

Op voorstel van de H. F. *Olbrechts*, voorzitter van de Commissie voor Afrikaanse Linguïstiek, onderzoekt de Sectie de wenselijkheid om de literatuur opgesteld in de inlandse taal aan te moedigen door het uitschrijven van een prijs.

Uit een eerste gedachtenwisseling volgt dat dit initiatief niet in verband dient gebracht met de driejaarlijkse prijs voor koloniale letterkunde die door het K. B. K. I. reeds uitgelooft wordt.

De H. J. M. *Jadot* wil voor een volgende zitting wel verslag uitbrengen over deze kwestie.

- dians de l'I.N.U.T.O.M., Bruxelles, n° 18, 4^e trimestre 1952).
4. *Northwestern University Law Review* (Northwestern University School of Law, Chicago, Vol. 47, n° 4, septembre-octobre 1952).
 5. List of Officers and Members and Minutes of Proceedings of the Royal Society of Canada (Ottawa, 1952).
 6. *African Studies* (University of the Witwatersrand, Johannesburg, Vol. 11, n° 3, September 1952).
 7. Plaquette éditée à l'occasion du 50^e anniversaire (1902-1952) de la Société Belge d'Études et d'Expansion (Liège, s. d.).
 8. *Monthly Bulletin of Statistics* (United Nations, New-York, January 1953).
 9. *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, n° 22, septembre 1952).
 10. *Études* (Paris, février 1953).
 11. *The March of India* (Government of India, Publications Division, Delhi, Vol. V, n° 1, septembre-octobre 1952).
 12. *Missions de Scheut* (Jambes, n° 1, janvier 1953).
 13. Rapports, Bilan et compte de profits et pertes présentés à l'Assemblée générale ordinaire du 3 février 1953 (Mutuelle des Employeurs du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, 1952).
 14. *Bulletin Mensuel des Statistiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (Secrétariat Général — Section statistique, Léopoldville, n° 22, août 1952).
 15. *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* (Académie Royale de Belgique, Bruxelles, nos 10 et 11, 1952).
 16. Mission de visite des Nations Unies dans les territoires sous tutelle de l'Afrique orientale (1951). — Rapport sur le Ruanda-Urundi et résolution y afférente (Nations Unies, Conseil de Tutelle, New-York, Documents officiels : onzième session (3 juin-24 juillet 1952), Supplément n° 2 (T/1031), 1952).
 17. Mission de visite des Nations Unies dans les Territoires sous tutelle de l'Afrique Orientale (1951). — Rapport sur le Tanganyika et documents y afférents (Nations Unies, Conseil de Tutelle, New-York, Documents officiels : onzième session (3 juin-24 juillet 1952), Supplément n° 3 (T/1032), 1952).

18. Jahrbuch des Museums für Völkerkunde (Leipzig, Band X, 1926/1951, 1952).
19. *Paideuma*, Mitteilungen zur Kulturkunde (Deutsche Gesellschaft für Kulturmorphologie vom Frobenius-Institut, Frankfurt am Main, Band V, Heft 5, Dezember 1952).
20. *Boletim Geral do Ultramar* (Agencia Geral do Ultramar, Lisbonne, n° 328, octobre 1952, n° 329, novembre 1952).
21. *Mededelingen van het Afrika Instituut* (Rotterdam, n° 1, Januari 1953).
22. *Orientalia Suecana* (Bibliothèque de l'Université, Uppsula, Vol. I, fasc. 3-4, 1952).
23. *Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi* (Bruxelles, n° 6, décembre 1952).
24. *Tijdschrift van de Centrale Bank van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi* (Brussel, N° 6, December 1952).
25. *Sabena-Revue* (S.A.B.E.N.A., Bruxelles, Automne-Hiver 1953).
26. Calendrier des réunions des Académies et Sociétés scientifiques 1953 (Universitas Belgica, Bruxelles, s. d.).
27. *Éducation de base et éducation des adultes* (U.N.E.S.C.O., Paris, janvier 1953).
28. *Revue analytique de l'Éducation* (U.N.E.S.C.O., Paris, Vol. V, n° 1, janvier 1953).
29. *Bulletin de statistique* (L'Institut National de Statistique, Bruxelles, n° 12, décembre 1952).
30. *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient* (Hanoi, Tome XLVI, fasc. 1 et 2, 1952).
31. *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde* (Koninklijk Instituut voor Taal-, Land- en Volkenkunde, 's-Gravenhage, Deel 108, Afl. 3-4, 1952).
32. *Kultuurleven*. Speciale uitgave voor Onderwijs en Opvoeding ('t Groeit, Antwerpen, n° 8, October 1952).
33. *Bulletin de l'Institut d'Études Centrafricaines*. Nouvelle série (Brazzaville, n° 4, 1952).
34. BALANDIER, G. et PAUVERT, J. Cl., Les villages gabonais (Institut d'Études Centrafricaines, mémoire n° 5, Brazzaville, 1952).
35. MCKEE, J., South African Cookery (University of Cape Town, Bibliography, 1951).
36. MALAN, E. M., Cornelis Jacob Langenhoven (University of Cape Town, Bibliography, 1951).
37. Louw, A. D. J., Nederlandse en Afrikaanse Boeke gedruk

- en uitgegee deur D. F. du Toit et C^o (University of Cape Town, Bibliography, 1951).
38. GRIESSEL, M., Jan F. E. Celliers (University of Cape Town, Bibliography, 1951).
 39. JAGER GERLINGS, J. H. (Dr), Sprekende Weefsels. Studie over ontstaan en betekenis van weefsels van enige Indonésische Eilanden (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Amsterdam, Mededeling N^r XCIV ; Afd. Culturele en Physische Anthropologie N^r 42, 1952).
 40. RYAN, M. S., Psychological effects of clothing ; Part I. A survey of the opinions of College girls (Cornell University Agricultural Experiments Station, Ithaca, Bulletin 882, September 1952).
 41. Kultuurleven ('t Groeit, Antwerpen, n^r 1, Januari 1953).
 42. Initiation à la pratique de la coopération (Bureau international du Travail, Genève, 1952).
 43. CARNELL, F. G., Malayan Citizenship Legislation (Institute of Colonial Studies, Oxford, Reprint Series, n^o 7, 1952).
 44. *Revue du Touring Club du Congo belge* (Léopoldville, n^o 12, 31 décembre 1952).
 45. *Bulletin trimestriel du Centre d'Étude des Problèmes Sociaux Indigènes* (C.E.P.S.I., Élisabethville, n^o 19, novembre 1952).
 46. *Études Camerounaises* (Institut Français d'Afrique Noire, Douala, Tome IV, n^o 33-34, septembre-décembre 1951).
 47. *Statistique générale. Bulletin d'Informations Économiques et Sociales* (Haut-Commissariat de l'Afrique Équatoriale Française, Brazzaville, n^o 54, décembre 1952).
 48. *Comptes rendus mensuels des séances de l'Académie des Sciences coloniales par M. le Secrétaire Perpétuel* (Paris, Tome XII, Séances des 7 et 21 novembre 1952).
 49. *Bulletin de l'Union des Femmes Coloniales* (Bruxelles, n^o 140, janvier 1953).
 50. ADAM, L. (Dr), De Soedan-kwestie (Afrika-Instituut, Leiden, 1952).
 51. CARNELL, F. G., British Policy in Malaya (Institute of Colonial Studies, Oxford, Reprint Series, n^o 6, 1952).
 52. *Articles on Colonial and Commonwealth matters in selected periodicals* (Institute of Colonial Studies, Oxford, Issue n^o 9, October-December 1952).
 53. *Man*. A monthly Record of Anthropological Science (The Royal Anthropological Institute, Londres, Vol. LII, Articles 244-261, November 1952).

54. *Bulletin Militaire* (État-Major de la Force Publique, Léopoldville, n° 56, + supplément, décembre 1952).
55. *The Quarterly Bulletin of the International Committee on Christian Literature for Africa* (London, Vol. 23, n° 1, January 1953).
56. *Boletim Oficial de Angola* (Administração da Imprensa Nacional, Lunda, I, II et III Série, nos 50, 51, 52 et 53, décembre 1952).
57. *Chronique de Politique Étrangère* (Institut des Relations Internationales, Bruxelles, Vol. V, nos 1 à 6, janvier à novembre 1952).
58. BARTHOLOMÉ, J., Étude critique du Statut des Agents de l'Administration du Congo belge (Léopoldville, 1952).
59. MIDDLETON, J., The Kikuyy and Kamba of Kenya-East Central Africa-Part V (International African Institute, Londres, 1953).
60. TURNER, V. W., The Lozi Peoples of North-Western Rhodesia — West Central Africa — Part III (International African Institute, Londres, 1952).
61. MANOUKIAN, M., The Ewe-speaking people of Togoland and the Gold Coast — Western Africa Part IV (International African Institute, Londres, 1952).
62. LINGAT, R., Les régimes matrimoniaux du Sud-est de l'Asie — Essai de droit comparé indochinois-Tome premier — Les régimes traditionnels (École Française d'Extrême-Orient, Hanoi, 1952).
63. *Bulletin mensuel d'informations générales et revue des marchés* (Banque du Congo belge, Bruxelles, n° 1, janvier 1953).
64. *Otraco* (Office d'Exploitation des Transports coloniaux, Léopoldville, n° 20, décembre 1952).

Les remerciements d'usage
sont adressés aux donateurs.

Aan de schenkers worden de
gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

La séance est levée à
15 h 50.

De zitting wordt te
15 u 50 opgeheven.

J. M. Jadot. — A propos de deux romans allemands.

Je ne crois pas, Messieurs et honorés confrères, m'écarter de nos acheminements accoutumés ni sortir du domaine assigné à nos recherches, en résumant, analysant et appréciant devant vous deux romans d'aventures allemands publiés, le premier à Berlin, le second, à Munich, dans les premières années de la dernière guerre, et dont l'action, pourtant, se meut entièrement au Congo belge. Si, en effet, ni les Lettres ni les Arts ne figurent en clair dans le titre de notre classe, les lettres et les arts sont cependant phénomènes moraux et politiques : rappelez-vous *Le Mariage de Figaro* et *La Case de l'Oncle Tom*. Et c'est sans doute à tort, Monsieur Georges DUHAMEL le soulignait naguère, que le XX^e siècle a tenu pour inconciliables la connaissance scientifique et la connaissance poétique des hommes et des mondes. Aussi bien, et dès les débuts de notre institution, notre Classe des Sciences morales et politiques se vit-elle conférer les attributions du jury chargé antérieurement à notre création de décerner le prix triennal de littérature coloniale créé par un Arrêté royal de 1922, et la voyons-nous, dès 1936, publier dans la collection de ses Mémoires des œuvres relevant de cette philologie qui se trouve associée à l'Académie royale belge de langue et de littérature françaises à ce que la Littérature a de plus pur, de plus libre et de plus gratuit. Aussi bien encore, le Ministre des Colonies, répondant à un vœu que lui avait adressé l'Association belge des écrivains et artistes coloniaux et qui tendait à la création, au sein de notre Compagnie, d'une section distincte des lettres et des arts, soulignait-il, en novembre 1948, que notre

Section des Sciences morales et politiques s'occupait de linguistique et de littérature aussi légitimement qu'elle s'intéresse à l'ethnologie, à l'histoire, à la législation, à la politique et à la missiologie et qu'elle comptait d'ailleurs, parmi ses membres récemment associés, plusieurs écrivains coloniaux.

Ainsi justifié, si du moins je ne m'abuse, d'avoir fait inscrire à l'ordre du jour de cette séance l'examen de « mes » deux romans, il me reste à vous dire par quelle suite de circonstances je fus amené à les lire. Désigné, en 1937, par l'Association des artistes professionnels de Belgique, pour la représenter, avec mes amis les peintres KERELS et VAN LEERBERGHE, à des journées d'art auxquelles la Corporation des artistes du III^e Reich, entrée en 1935, au Heysel, dans une Fédération internationale à laquelle appartenait notre A. A. P. B., nous avait invités avec d'autres délégations américaine, autrichienne, française, néerlandaise et polonaise, cette désignation me fut l'occasion d'un voyage d'études qui me mena de Munich et de Nuremberg à Berlin par les principales villes d'art du Main, du Rhin et de la Ruhr. Or un jour, à Essen, dans une brasserie, mon attention fut attirée sur une de ces rondelles faites de carton buvard que l'on glisse sous les brocs dans tout Bierhaus bien tenu. Cette rondelle portait à l'avant l'éloge publicitaire d'une bière de Dortmund, au revers, un joli paysage tropical, bleu sur blanc, dans lequel, sous les palmes, une jeune mère bantoue nourrissait son rejeton, et, en exergue, en caractères gothiques, éclatait l'invite que voici :

« *Deutsche, vergisst euere Kolonien nicht !* »

J'empochai le document et, quand je retrouvai, plus tard, dans la soirée, un peintre qui m'avait guidé, toute la matinée, à travers la cité, je le lui mis sous le nez, une question dans les yeux.

— Oui, dit-il aussitôt. Nous attendons ici de la com-

préhension des autres peuples coloniaux, le retour de nos colonies.

— Vos colonies, lui demandai-je encore, ou d'autres colonies pour compenser la perte... ?

— Les nôtres, répondit-il. C'est à les reconquérir que notre point d'honneur s'accorde à nos besoins.

Quelques jours après ce bref échange de vues, j'observai qu'à Berlin toutes les librairies lançaient à grand fracas *Das Buch der Deutschen Kolonien*, consacré aux anciennes colonies allemandes d'avant 1914 par leurs anciens gouverneurs et préfacé par le baron von Schnee, ouvrage copieusement et magnifiquement illustré.

A peine rentré à Bruxelles, j'allais y apprendre le voyage de Lord HALIFAX à Berlin, la rumeur qui s'accréditait, d'une redistribution générale des Colonies par quoi d'aucuns songeaient à apaiser la fringale hitlérienne et d'autres bruits fâcheux. Je consacrai aussitôt l'une ou l'autre de mes chroniques de quinzaine du *Courrier d'Afrique* à opposer l'attitude revancharde et fière de nos voisins à certain colonialisme honteux trop en faveur chez nous.

L'attention ainsi attirée et désormais portée sur le réveil du colonialisme allemand, je ne pouvais me refuser, sous l'occupation, de saisir toutes les occasions qui s'offraient à moi d'en observer les manifestations et les développements... C'est ainsi que j'acquis et me contraignis à traduire, le dictionnaire ouvert à portée de la main, deux ouvrages dont j'avais entrevu le sujet ou le cadre du moins : *Kongo-Express*, roman de Johanna SIBELIUS, paru parmi les *Uhlen Bücher*, im deutschen Verlag, à Berlin, en mai 1940, et qui fut signalé, en 1942, par M. Gaston DENIS-PÉRIER dans la bibliographie chronologique des ouvrages coloniaux belges ou étrangers qui figure à la fin de sa *Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique*, et *Die Letzte Heuer*, roman d'aventures d'Hermann FREIBERG, paru en feuilleton dans

l'Illustriert Beobachter de Munich, en 1941, et dont je signalai l'existence aux lecteurs belges dans une note de *Zaire* sur les Lettres coloniales belges durant l'occupation allemande (*Zaire*, Mai 1947, pp. 567-573). Sans mériter du tout le rappel que j'ai fait, ce tantôt, à leur sujet, des deux grands livres révolutionnaires de BEAUMARCHEAIS et de Harriet BEECHER STOWE, que l'Union française va fêter, cette semaine, en Sorbonne, ni pouvoir énerver le témoignage de nos propres écrivains coloniaux, ces deux petits ouvrages n'en sont pas moins dangereux par les mille libertés qu'ils prennent, l'un comme l'autre, mais le second surtout, avec la Vérité.

Il m'a paru qu'il n'était pas sans utilité de signaler du haut d'une tribune où le réalisme et l'objectivité sont particulièrement bien servis, les contre-vérités et les invraisemblances amassées dans ces livres par des hommes écrivant en pleine tyrannie, mais bien légèrement, et que bien des lecteurs ne sont pas préparés à mettre en suspicion, sinon chez nous, du moins à l'étranger. On me dira que ces lecteurs ont le tort de s'adresser, pour se documenter, à des œuvres littéraires dites d'imagination et que, sans aller jusqu'aux extravagances du surréalisme, il est de bons critiques qui estiment davantage les romans purement imaginés du genre du *Grand Meaulnes* d'ALAIN FOURNIER, aux romans soi-disant historiques ou scientifiques des DUMAS et des VERNE. Il n'empêche que bien des gens se laissent prendre aux pièges historiques et scientifiques que leur tendent, consciemment ou non, les romanciers, nouvellistes ou conteurs dont les œuvres se prétendent ancrées dans le réel. C'est pour eux qu'il importe que les excès de fantaisie soient toujours dénoncés, s'il est vrai, et je pense qu'il en est bien ainsi, que seule, en toute matière, la vérité délivre.

1. Kongo-Express.

L'action du roman de Johanna SIBELIUS s'inscrit assez exactement sur le terrain apparemment triangulaire où se situent, aux angles, une station secondaire du Chemin de fer de Matadi à Léopoldville que l'auteur appelle Isessebe et qu'il serait oiseux de chercher à reconnaître, une ferme innommée, occupée par un ménage de colons et reliée par voie automobilable à Léopoldville à la fois et à Isessebe et, enfin, un Léopoldville assez méconnaissable tant il est ramassé, réduit à un quartier résidentiel assez mal défini d'où émergent une gare de chemin de fer, l'unique hôtellerie de l'endroit, un Club, un commissariat de police, une maternité et, à quelque distance, une plaine d'aviation. La C. C. F. C. exploite un luxueux train blanc hebdomadaire et la plaine d'aviation est déjà en usage, mais à la gare comme à l'aérogare suffisent les prestations de deux bancs assez peu surmenés et de quelques indigènes. De nombreux Européens usent déjà de véhicules automoteurs, mais les routes n'ont pas encore reçu de revêtement dur. La ville n'offre à ses hôtes que son Club et « son » hôtel-restaurant, et, que l'on s'adresse à l'un ou à l'autre, on y découvre que l'alimentation tient surtout aux conserves, l'éclairage au pétrole ou à la chandelle et le divertissement à la boisson et aux moûtures sonores du gramophone à pavillon. La police se trouve placée sous le contrôle d'un major assez inattendu et est motorisée, mais le service médical qui paraît tenir à un seul médecin, d'ailleurs étranger, et à des *Schwestern* de couleur, n'a pas une ambulance à sa disposition. Le gérant du Cercle où, tous les week-ends, les bons « biberons » de la brousse amenés par l'express et les non moins bons « biberons » du cru « biberonnent » à l'envi, s'appelle bien Thomas, mais il ne ressemble guère au Thomas que nous avons connu et qui était aussi farfelu qu'andouillette. Son Club était d'ail-

leurs aussi conformiste, protocolaire et distant que celui de Johanna SIBELIUS nous apparaît relâché, familier et accueillant. Il est bien difficile à l'aide de données aussi contradictoires de situer dans le temps, l'action, de l'œuvre où nous les recueillons, avec la précision qui serait souhaitable. Elle se passe sans doute aux environs de 1925.

A vrai dire, si peu soucieuse soit-elle de précision et d'exactitude, la romancière de *Kongo-Express* se soucie-t-elle encore moins d'encombrer son récit de paysages ou de portraits. Son esthétique ignore celle de l'exotisme et ses décors se plantent aussi abstraitement que ceux que la scène anglaise fournissait à SHAKESPEARE. Elle laisse de surcroît à son lecteur le soin de ne point s'égarer dans la complexité mouvante de l'action. Par l'absence de toute transition et de toute récapitulation dans l'exposé des événements, son œuvre ressemble infiniment plus au reportage d'une solennité cinématographique qu'au plus mélodramatique des romans-feuilletons de naguère. Ses personnages d'ailleurs sont à peine incarnés et aussi réduits que possible à leur caractère et à leur combat.

Voici la liste de ces *dramatis personae* :

François Verlinden, pilote belge d'aviation, privé de sa patente à la suite d'un accident mal connu et objet de commentaires assez mal accordés, chef de l'aéroport de Léoville (*sic*), fiancé à Eden Matthes ;
Jan Bellekens, Belge, agent de l'aéroport, adjoint à Verlinden ;

Eden Matthes, infirmière berlinoise, fiancée à Verlinden.

Victor Braun, ingénieur allemand, attaché à une mine des environs d'Isessebe, le meilleur ami de Verlinden ;

Beyaert, éleveur ou marchand de bêtes, Bruxellois

d'origine, qui a perdu un jeune frère prénommé Olivier dans un accident mal élucidé et se console de son mieux tout en se réservant de venger son cadet, par la boisson et la prestidigitation de salon ;

Willy Damm, Allemand, machiniste au service de la C.C.F.C. ;

Anne, sa femme, qui attend une délivrance prochaine ;

Le Docteur Mac O'Brien, médecin irlandais ;

le Major Kemmel, Belge, commissaire de police ;

M^{me} Hussen, Belge, provinciale, propriétaire de l'hôtel du Trône d'or ;

Michel, colon, de nationalité allemande ;

Madame Michel ;

Renry Strauwen, chef de gare d'Isessebe ;

George, son adjoint ;

Le chef de gare de Léoville ;

Poggi, son adjoint ;

Hubert Philippon, agent de société, hors de service pour maladie ;

Paul, client habitué du Club, connu pour ses à-peu-près grossiers ;

Un missionnaire ;

Balthazar, le chauffeur noir de Willy Damm ;

Chauffeurs, boys et policiers noirs : Fataki, Pationa, etc.

Je n'insisterai pas sur ce qui peut choquer, indépendamment de l'ivrognerie par trop généralisée parmi les personnages qui la composent, dans cette représentation vraiment fantaisiste de la réalité léopoldopolitaine à quelque époque de son histoire que ce soit. Un seul médecin, de surcroît étranger, y évoque les travaux des Broden, des Rhodain, des Dubois, des Vandenbranden et des Van Hoof tous antérieurs à 1925 et ceux de leurs confrères scandinaves ou italiens, voire anglais, russes ou français, accomplis sous la haute direction d'un Ser-

vice de l'Hygiène essentiellement nôtre. Cela ne suffit-il pas à établir une inexplicable carence ?

Mais passons sans lenteurs à l'exposé du drame où s'affrontent nos personnages.

Dans le train blanc, le *Kongo-Express*, en son parcours d'Isessebe à Léopoldville à la veille d'un week-end, Victor Braun et Eden Matthes se sont rencontrés et ont senti s'éveiller entre eux une affinité élective qui amènera l'ingénieur, en fin de soirée, à l'hôtel du Trône d'or, à une déclaration qui ne sera, à vrai dire, ni repoussée ni accueillie, la jeune femme envoyant cependant le jeune homme lui cueillir une fleur qui attire l'attention dans le jardin de l'hôtel, mais profitant de son absence pour regagner sa chambre, ne plus donner signe de vie et se faire emmener, le lendemain, à la première heure du jour, à la plaine d'aviation. Elle sait en effet, l'état de décrépitude où le chagrin, né de sa dégradation et les consolations qu'il a prises dans l'alcool, ont amené son fiancé et s'est juré de le racheter en lui imposant, sans plus de délai, le mariage qu'il lui a promis, il y a un an, avant de quitter l'Europe. Va-t-elle y arriver ? Dans le même *Kongo-Express*, au cours du même voyage, Beyaert a pu s'approcher des jeunes gens tendrement silencieux dans le couloir du wagon et subtiliser, dans le sac d'Eden, un porte-cartes en cuir renfermant une photographie où il a reconnu les traits de Verlinden et ceux de son frère mort. Cette réussite d'escamoteur mondain va l'inciter à rechercher l'origine de la dégradation du pilote et, pour cela, à faire boire et parler le machiniste Damm dont la femme connaît Verlinden, arrivé de Belgique par la même « malle » qu'elle. Il acquerra de la sorte l'intime conviction que Verlinden est l'auteur responsable de la mort de son frère, pour l'avoir emmené avec lui dans un vol accompli en pleine ébriété. Comment va-t-il se venger ?

Une troisième inconnue intéresse le lecteur dès les

premières pages de ce roman complexe : Anne accouchera-t-elle sans accident fâcheux ? Son mari sera-t-il présent à l'accouchement ? Lui donnera-t-elle un fils ?

La seconde journée de l'action dramatique, marquée en ses heures ensoleillées par un long débat entre François et Eden qui n'arrive pas à obtenir de François la promesse de mariage immédiat où elle voit sa dernière chance de rédemption, l'élucidation du cas du pilote déchu par Beyaert et l'aveu que fait Mac O'Brien aux deux Damm de la présentation mauvaise de l'enfant, aboutira à une soirée au Cercle au cours de laquelle Verlinden présentera l'un à l'autre son ami et sa fiancée et les adjurera de s'entendre à jamais, Beyaert refusera la main de Verlinden et Mac O'Brien consolera Willy à qui l'on vient d'apprendre qu'il doit au point du jour rejoindre Matadi pour y prendre la commande d'un train spécial, en lui annonçant qu'Eden est infirmière et qu'elle l'assistera, l'heure venue, auprès d'Anne, à la Maternité. Dans la nuit, l'hôtellerie de Madame Husson sera le théâtre d'un nouveau débat sans décision entre Eden et François, d'une autre explication extrêmement pénible entre Eden et Victor qui reproche à la jeune femme de l'avoir laissé ignorer ses fiançailles et à qui elle rétorque qu'il l'a bien laissée, elle, dans l'ignorance de l'amitié qui l'unit à François, ajoutant qu'elle est prête à tout dire à François et qu'il la comprendra. Dans la chambre voisine, Beyaert en pleurs devant le pauvre objet qui l'a mis en posture de réclamer justice, à saisi quelques bribes de ces deux entretiens et compris quelle vengeance venait s'offrir à lui.

Eden se souvient-elle, que ce matin, à l'aéroport, elle a tu à François qui l'interrogeait sur les circonstances de son arrivée à Léopoldville, sa rencontre avec Victor dans le *Kongo-Express* et la soirée passée, en tête à tête avec lui, dans la salle à manger de l'Hôtel du Trône d'or ?

Non, sans doute, et la malheureuse ne se révélera à elle-même toute sa vérité que le lendemain, au cours de la godaillerie que les Michel, à la veille de rentrer en Europe après fortune faite, offriront à leurs amis, fête au cours de laquelle un serpent dangereux s'enroulera autour des jambes de François, voisin de table de Victor, mettra en mouvement tous les hôtes du colon pour sauver le pilote, mais ne lui arrachera à elle, Eden Matthes, quand elle se rendra compte d'un péril qui cependant menace surtout François, que le nom hurlé de l'ingénieur.

A ce cri révélateur, François se lève, s'empare du verre de son voisin et lui qui, de tout le jour, s'est abstenue de boire pour complaire à Eden, le vide ironiquement d'un trait à la santé de celle qui pensait le sauver.

C'est alors que Beyaert, comme s'il eût fallu de l'huile sur le feu, vient apprendre au pilote comment il a surpris le secret de sa disgrâce, et la preuve de sa faute, en enlevant à Eden, toute à son flirt avec Victor, le porte-cartes révélateur.

Peu après, Eden ayant suivi Mac O'Brien appelé à la Maternité, les deux hommes dont elle a saccagé l'amitié, se retrouveront seul à seul et François, d'un coup de poing, assommera Victor que son chauffeur, sur l'ordre du pilote, emportera chez lui, à la mine proche d'Isesebe.

J'ai oublié de mentionner qu'au réveil, ce matin, au champ d'aviation, Verlinden a confié au jeune Bellekens le secret de l'accident où le jeune Beyaert, seul, a trouvé la mort. Car ce n'est pas l'ivresse, bien qu'il eût bu, la veille, qui l'a rendu, ce jour-là, moins attentif qu'il n'eût dû l'être à éviter le pire. C'est un souvenir d'enfance, celui, précisément, d'une sorte de berceuse que lui chantait sa mère, insinué en lui par la beauté du ciel où son avion s'élevait, qui provoqua sa distraction. Passons.

Vers la minuit, la femme du machiniste, aidée par le Docteur et par l'infirmière blanche, a mis au monde un fils. Eden s'est alors enquis de l'heure du départ de l'Express, a regagné l'hôtel, adressé à François l'adieu que nécessite son souci de ne trahir personne, rassemblé ses bagages et gagné, pour prendre place dans le train blanc avant que ne l'envahît la cohue des « rentrants », la gare de Léoville dès la fine pointe du jour.

Victor, lui, a été ranimé par le frais de la nuit dans la voiture qui l'emportait et, renonçant à regagner la Mine, s'est fait conduire à la gare d'Isessebe où il empruntera, pour aller s'expliquer à froid avec François, le train que Willy Damm amène de Matadi. Ce train ne saurait tarder et comme la ligne, on s'en souvient, est ligne à voie unique, le chef de gare Strauwen vient de téléphoner à son collègue de Léopoldville de retenir l'express jusqu'à l'arrivée du « spécial ».

A Léopoldville, les Michels, Philippon, en tapageuse escorte, sont arrivés en gare en char mérovingien traîné par des bœufs de trait. Et ce bouffon de Beyaert n'a rien trouvé de mieux que d'aller agacer, à la façon d'un picador, les braves bêtes qui s'emballent, provoquant sur le quai danger, panique et cris. Le chef de gare accourt et se jette à leur tête, pensant les arrêter. Mais les bœufs le renversent, le piétinent et le mettent en si piteux état qu'il le faut emporter, dangereusement atteint, en hâte, chez le Docteur... Or, au moment où le bruit l'attira sur le quai, le fonctionnaire n'a pas encore eu le temps de passer à son adjoint Poggi l'avis téléphonique reçu d'Isessebe ou de l'inscrire dans le registre *ad hoc* qui se tient tout partout dans les gares. Dans l'ignorance où il en est, Poggi donne le départ au train.

Quelques instants encore et un second avis lui apprendra que le train de Willy Damm est en route maintenant entre Isessebe et Léopoldville et lui révélera que le pire se prépare. Il alerte Kemmel qui se met aussitôt en

quête de Verlinden, le trouve au Club, déjà, mais un peu consolé à la pensée qu'Eden s'est du moins refusée à trahir qui que ce soit, et le décide à reprendre l'air pour l'emmener là-bas où les deux machinistes qui ne peuvent s'entr'apercevoir à temps, vont se jeter l'un sur l'autre. Mais, dès qu'il les surplombe, le pilote comprend que seule une chute aussi spectaculaire qu'il se pourra, à égale distance des deux convois dont les machinistes auront nécessairement eu l'attention attirée par les évolutions de l'avion dans leur ciel, peut conjurer la catastrophe. Il ordonne à Kemmel de se parachuter et, le major à terre, va se rappeler d'un looping à l'attention de chacun des machinistes puis, à égale distance de chacun d'eux, se laisse choir au milieu de la courbe fatale où les deux convois s'arrêteront forcément devant son appareil en flammes sur la voie.

Quelques jours plus tard, un avion au départ environné d'honneurs ramènera chez nous, dans une urne qu'enveloppe le drapeau national, les cendres du pilote racheté par la Mort.

Il est bien difficile, Messieurs et honorés confrères, malgré cette mort héroïque du seul Belge marquant de la « distribution », de ne pas inviter le lecteur qu'intéresse notre Congo de 1925, à se documenter ailleurs que dans *Kongo-Express*. Ne fût-ce qu'à raison du silence gardé par Madame Sibélius sur nos accomplissements dans le domaine complexe de la pacification politique et judiciaire des indigènes, de l'aménagement à leur intention d'un enseignement discret en ses débuts mais promis à tous les développements, de la lutte contre la maladie du sommeil, la syphilis, la variole et le pian qui les décimaient et de la préparation par étapes d'une économie de nature à favoriser leur émancipation *in tempore opportuno*. Tout cet effort humanitaire des nôtres se trouve ramené, dans le Léopoldville étréci et amenuisé de notre romancière, à la présence plus agis-

sante peut-être qu'efficace d'un sémillant commissaire de police, d'un missionnaire falot, d'un médecin étranger qui n'aime pas les infirmières de couleur et prise davantage le gin et les whiskies, et à l'installation assez rudimentaire d'une gare et d'un aéroport. L'alcool règne en tyran sur toute la cité et rien ne s'y fait de bon, tout au long de l'aventure qui nous est racontée, ni même le relèvement héroïque de François, que du fait des Allemands en nombre invraisemblable dans ce Congo de fantaisie.

II. Die letzte Heuer.

Le titre du roman d'Hermann FREYBERG qu'il me reste à vous présenter, évoque en allemand dialectal de l'Allemagne du Nord le dernier enrôlement qu'aura pu obtenir un pilote dont on vient d'annuler la patente, les incidents qui marquent son dernier marché et la mort qui sera comme la dernière solde de sa vie d'aventures ⁽¹⁾.

L'action de *Die letzte Heuer* se passe à bord d'un vapeur de la C.B.M.C., à en croire l'auteur qui ignore Sonatra, Unatra et Otraco. Ce vapeur, le *Kassai*, se trouve en partance, au début du récit, à Kinshasa pour Stanleyville et sa course, dans la mesure où elle nous intéresse, s'achèvera au moment où il s'écartera

(1) La forme *Heuer* qui figure dans le titre du roman, ne saurait appartenir à la déclinaison du neutre *Heu*, foin, qui ne possède pas de pluriel, ni à celle du masculin : *Heuer*, faneur, dont le pluriel identique au singulier, appellerait la forme faible : « *letzten* » de l'adjectif qualificatif. D'autre part, un des personnages imagine, au cœur même du récit, la remise au pilote au terme de son louage, de ses papiers et de *seine Heuer*. Notre *Heuer* est donc bien le dialectal nordique qui signifie les gages d'un matelot, est féminin, mais dont le rapport avec *Heu* apparaît assez problématique, malgré l'expression courante : *Geld wie Heu haben*, équivalent de notre : être cousu d'or, et le français : manger à plus d'un râtelier. Je traduirais assez volontiers le titre de l'œuvre d'H. Freyberg, et ce, pour lui garder son caractère argotique, non par : la dernière solde, mais bien par : le dernier sac, traduction que me suggère un vieux loup de mer ami.

d'un petit poste à bois de la rive gauche du Fleuve où l'on vient d'enterrer le pilote déchu, lui aussi réhabilité. Cette action, d'autre part, se situe dans le temps en 1938, bien que son auteur assure qu'au temps où elle se meut, on ne navigue jamais de nuit sur le Congo !

Die letzte Heuer est beaucoup mieux composé que *Kongo-Express* et si Hermann FREYBERG ne possède ni les dons de paysagiste d'un Joris-Karl HUYSMANS ou d'un LOTI, ni ceux de portraitiste d'une COLETTE, on ne saurait assez admirer l'habileté avec laquelle il caractérise moralement, professionnellement et socialement chacun de ses personnages par le langage, les gestes, les mouvements et les réactions qu'il leur prête, ou les affronte au cœur de dialogues vraiment étincelants.

Tout de même qu'il a daté lui-même l'action qui se développe au long de son roman, H. FREYBERG nous donne, en guise d'avertissement, une « distribution » dont je conserve l'ordonnance, mais non sans ajouter au nom des personnages quelques indications qui me feront gagner du temps dans l'exposé du drame où ils s'affrontent. Voici ces personnages :

Pierre Glant, dit : Katakata-Glant, ou : le querelleur, commerçant parvenu. Établi à Matadi, il a, le premier, songé à amener par flottage, du Haut-Congo forestier au Stanley-Pool, les arbres qu'il exploite, et s'érige à bon droit, nous dit-on, en redresseur des torts des moins habiles que lui et, en particulier, de l'administration.

Raymonde Durand, Belge élevée à Lausanne par la mère de Marga Bünger, est la jeune femme du vieux Glant.

Pierre Stakke, en réalité : Comte Stakke-Blending, de noblesse autrichienne, mais qui ne veut plus être que le grand chasseur de fauves qu'il est devant l'Éternel.

Le Docteur Bünger, Suisse alémanique d'origine badoise, dont la science et la générosité font penser au Dr Schweitzer de Ouagadougou. Les fonctionnaires du

Gouvernement général de Boma (en 1938 ! ?) le jalou-
sent et contrecarrent son action, tout en le suivant à
distance tant leur en imposent son savoir et son dévoue-
ment.

Marga Bünger, fille adoptive du médecin. Elle a connu
Raymonde en Suisse où sa mère enseignait. Seul, le
dénouement de l'action nous apprendra sa véritable
identité.

Senhor Bernardo Pinto, originaire de l'Angola, che-
valier d'industrie, est spécialisé dans la fraude des dia-
mants.

Jürgen Schenk, jeune agent de commerce allemand.

Monsieur Geoffrey, Belge, commissaire de district
au Katanga.

Madame Geoffrey, sa femme, française de naissance.

Olaf Erland, de nationalité norvégienne, capitaine
du *Kassai*, est le plus élégant des modernes Vikings
que nous ayons connus, le seul sans doute que n'eût
point remplacé, en 1938, quelque marinier belge, à
moins que sa présence dans le Congo de FREYBERG ne
soit anachronisme.

Jon Johnsen, est le pilote du *Kassai*, pilote occasion-
nel. Il se prétend danois. Condamné par erreur par des
juges anglais, à Hong-Kong, il les a pris en grippe et ne
supporte plus d'anglais que le whisky. Évadé de la
geôle où il était tenu, il a tout partout bourlingué et
le dénouement de l'action nous en révélera ce que nous
en ignorons encore.

Un steward blanc, Jaro, le serviteur noir de Katakata-Glant et quelques boys et matelots de couleur complètent cette « distribution ».

Tous ces personnages, observe l'auteur lui-même, se
comportent à bord comme pourrait le faire quiconque,
sous la calotte des cieus, prend bord sur un paquebot,
mais chacun d'eux, ici, a derrière soi un passé d'aventu-
res qui vaut son pesant d'or pour quiconque l'approche,

l'accointe et l'entreprind. Erland lui-même, le galant capitaine, n'est-il pas le fils d'un médecin norvégien que sa femme a bafoué et induit au suicide ? Ne s'est-il pas alors éloigné de la petite ville d'Odda, fuyant le déshonneur des siens, pour se réfugier à l'École de Navigation au sortir de laquelle il n'a plus retrouvé ni sa mère ni la sœur utérine qu'elle lui avait donnée en fauttant ? Et n'est-ce point tout cela qui l'a déterminé, après quelques voyages qui trimbalèrent sa vie par toutes les mers du Monde, à se fixer, il y a de cela trente-quatre ans, en milieu congolais ? De la pauvre aventure de celle qui l'a nourri, avec un Allemand, qui avait nom Jansen, Erland a même gardé une secrète aversion contre tout ce qui est allemand.

Die letzte Heuer s'ouvre, pour Erland et pour ses passagers, sur un grave contretemps. Le pilote et le médecin du bord, au cours d'une bordée, ont été tous les deux victimes d'un accident qui les immobilise à Brazzaville, comme si Kinshasa n'avait point d'hôpital, et immobilise avec eux le *Kassai* aussi impuissant à démarrer sans eux que s'il n'y avait pas, à Kinshasa, de pilotes noirs et de bons auxiliaires médicaux à recruter d'occasion. Or le Pool est menacé, dit-on, de fièvre jaune et tout le monde à bord ne demande qu'à s'éloigner, par crainte du péril ou de la quarantaine. Heureusement voici que se présentent à bord le Docteur Büngrer qui rentre de Brazzaville où il y était allé recevoir de Pointe-Noire des médicaments rares, et le pilote Johnsen en quête d'un enrôlement, la tenue en ordre, mais ivre. Le Docteur veillera sur l'hygiène du bord et Erland, décidé par la nécessité, enrôlera le pilote que cet enrôlement semblera dégriser. Libéré de ses amarres, le bateau comparable aux petits vapeurs de luxe en service sur le Nil, entre le Caire et Louqsor, s'éloigne majestueux sur l'eau saure du Pool.

Dès le premier jour de la traversée, — que faire à bord d'un steamer, à moins qu'on ne fleurette, disait un de mes amis en s'inspirant du Fabuliste — Pinto s'est adressé à la jeune Marga qui l'a découragé pour s'attacher, en coup de foudre, à Jürgen Shenk. Erland, lui, a jeté son dévolu sur Raymonde Glant qui, sans se faire prier, promet un rendez-vous au galant capitaine, le soir, au poste à bois où l'on doit faire escale. Mais le pilote Johnsen arrive en tiers au rendez-vous de son chef et de la belle passagère. Surpris dès sa première étreinte, le couple se sépare, le pilote consigné à bord pour le restant de la traversée.

Le lendemain, le pilote a surpris l'envoi d'un billet doux destiné à Raymonde par son maître après Dieu. Devinant que la jeune femme va devenir la proie de celui qui la convoite, il prévient le mari qui s'indigne d'abord, puis retrouve l'enveloppe du billet parfumé que Raymonde, à son approche, a jeté par-dessus bord, va s'en prendre à Erland. Et déjà l'offensé s'avance vers l'offenseur le revolver en main. Mais le pilote alors fait rempart de son corps à son patron menacé. Raymonde parvient très vite à se justifier aux yeux de son seigneur et la paix se rétablit à bord entre la passerelle et la tente de l'arrière-pont. Paix fragile, d'ailleurs, et plutôt éphémère, car un nouvel orage se prépare déjà.

Shenk et Marga Bünger viennent de se fiancer. On se fiance vite en ce coquin de Congo ! Pour fêter l'événement, Glant et Schakke organisent un balthazar suivi de sauterie. Or, vers la fin de la fête, Bünger s'est retiré, las d'émotions, dans sa cabine. Et voici qu'il en revient, entraîne Erland en aparté et lui apprend qu'on a volé chez lui, par effraction, deux bouteilles d'un whisky de haute qualité qu'il gardait à fins médicales. Le plaignant a la certitude que l'auteur du méfait ne saurait être un noir. Seul le pilote Johnsen paraît à soupçonner. Erland

le fait appeler. Mais le pilote s'indigne, se défend à belles dents et se voit défendu par Katakata-Glant qui n'a pas oublié son geste de la veille, par Bünger qui ne songe qu'à retirer sa plainte, par Stakke, bref par tout le monde à bord sauf par Senhor Pinto et le couple Geoffrey. Le pilote se domine pour n'offenser personne et Erland se résigne à attendre l'arrivée du *Kassai* en rade de Stanleyville pour y saisir la Justice du cas, l'auteur de *Die letzte Heuer* ignorant évidemment l'existence des Parquets de Coquilhatville, de Lisala et de Basoko.

Mais de nouveaux nuages montent à l'horizon. Le lendemain de la fête, Shenk a dû s'aliter et le bruit court à bord qu'il a la fièvre jaune. Il en présente d'ailleurs la plupart des symptômes, mais le Dr Bünger se refuse, analyse faite du sang du jeune malade, à ce diagnostic qui le condamne au pire. Malgré lui, sous la pression de Pinto et du couple Geoffrey et après une consultation assez inattendue des anciens : Stakke et Glant, Erland décide d'abandonner le malade au prochain poste à bois, muni du nécessaire pour y attendre la venue d'un petit *boat* de secours demandé à Coquilhatville. Schenk d'ailleurs a lui-même requis son isolement. La mesure exécutée, la nuit passée dans l'angoisse des uns et la peine des autres, le *Kassai* reprend route. Mais, nouvel incident, le Dr Bünger découvre que le voleur de whisky lui a aussi enlevé une précieuse ampoule de fibro-gallocine, dont l'administration au jeune Jürgen Shenk suffit à expliquer les symptômes qu'il présente en l'absence certaine de l'agent pathogène du *vomito negro*. Une enquête habilement et vivement menée par Erland et ses passagers va convaincre Pinto de vol et de tentative d'empoisonnement. On découvre en même temps que la jeune Marga a rejoint dans la nuit, à terre, celui qu'elle aime.

On décide aussitôt de faire demi-tour et de se mettre à la recherche des deux abandonnés. C'est ici que le

pilote déchu se distingue en descendant le Congo en plein courant, en pleine nuit, et se collant sans heurt au *beach* du poste à bois. Tout le monde alors, sauf le Senhor Pinto, gardé à vue à bord, tout le monde et même Geoffrey, se met à la recherche du couple Jürgen-Marga en route, déjà, par Dieu sait quelle piste de forêt inondée, vers Dieu sait quel village d'indigènes inconnus. Les sauveteurs se divisent en deux groupes, en flancs-gardes du vieux Johnsen seul. C'est lui, cependant, qui rattrape les jeunes gens et les ramène au postes vers la fin de la nuit.

Mais l'excès de fatigue et le surcroît d'émotions ont frappé le vieil homme à mort. Avant de rendre l'âme, il découvre à Erland qu'il n'est pas le Danois qu'il lui a présenté, mais l'Allemand Janson qui a aimé sa mère sans la déshonorer, que seule la calomnie a conduit au suicide son père désemparé et que Marga Bünger est sa sœur légitime, élevée en Suisse, avec Raymonde Durand, par sa mère exilée. Ainsi explique-t-il l'étrangeté de sa conduite à bord, s'opposant à ce qu'Erland imite son imprudence et expose Raymonde au sort qui fut celui de son institutrice et dénonçant à Glant l'intrigue qui se noue entre sa femme et Erland, défendant celui-ci du révolver de Glant et se dominant assez pour opposer le silence ou quelques grommellements aux soupçons de son chef, se montrant prêt à tout pour retrouver Marga et rétablir la paix entre tous ceux qu'il aime.

Et le roman s'achève sur le départ du steamer, après les funérailles sans pompe du pilote, sur les eaux bruisantes du Fleuve ensoleillé.

J'ai eu soin de relever, Messieurs et honorés confrères, au fur et à mesure que l'occasion s'en présentait, les erreurs et les anachronismes qui offensent la vérité dans la contexture du roman de FREYBERG. L'y offense davantage, sans doute, la méconnaissance complète de la lutte menée contre la morbidité et la mortalité indi-

gènes par nos médecins, fonctionnaires ou autres, sous la main forte de nos autorités, méconnaissance sans laquelle le rôle attribué par le romancier à son Docteur Bünger, « plus grand aux yeux des noirs que Bula-Matari », ne se pourrait concevoir ⁽¹⁾. Mais il est dans l'ouvrage autre chose qui offense encore davantage la plus élémentaire des objectivités.

C'est le rôle humilié, et à trop juste titre, confié par l'auteur à Geoffrey et à son épouse, seuls à représenter notre personnel blanc avec ces Messieurs de Boma (*sic*) qui restent dans la coulisse et dont on nous assure qu'ils jalourent Bünger tout en s'en inspirant, certain douanier qu'a rencontré Marga, jadis, à Matadi et qui ne vaut pas lourd, et certain Major Nicolas, jadis mis à sa place, à Matadi aussi, par le grand redresseur des paresse et des hypocrisies de notre administration coloniale qu'est Katakata-Glant, reconnaissant envers l'administration allemande des bonnes affaires qu'il fit, jadis, au Cameroun et que n'offense en rien la weltanschauung du national-socialisme hitlérien.

Geoffrey, qui n'a d'autre importance que celle de ses fonctions, a contre les Allemands une aversion native qui le dresse contre Schenk, mais que Glant le contraint d'un seul mot à dissimuler. Il se venge de sa défaite, encouragé à ce faire par sa compagne, en se joignant à Pinto dans son offensive amoureuse ou vengeresse contre Schenk et Marga, offensive qui ira jusqu'à la tentative d'empoisonnement que l'on sait.

Lors de l'explication provoquée entre Erland et Katakata-Glant par la pieuse indiscretion du pilote, Geoffrey fera l'impossible pour amener un duel, comme si le code congolais n'en faisait un délit. La paix faite

(1) Freyberg ignore évidemment que c'est au belge Valcke et non à H. Morton Stanley que les indigènes du Bas-Congo avaient donné le nom de Boula-Matari. Mais il n'est pas le seul à l'ignorer.

entre les deux hommes lui donne un air d'enterrement et provoque entre lui, sa femme et le Pinto des chuchotements sans fin.

Au moment où Erland, d'accord avec Stakke et Glant, remet à son arrivée à Stanleyville la dénonciation aux autorités du vol avvenu à son bord, Geoffrey seul s'y oppose, oubliant qu'à tout prendre il n'est pas dans son ressort et n'a point qualité pour jouer le Procureur d'État. Notez l'anachronisme de cette appellation dans la bouche de Glant.

Quand se répand à bord le bruit que le jeune Schenk aurait la fièvre jaune, il s'affole des premiers, attise la panique et n'a de cesse qu'Erland n'ait enfin décidé d'abandonner le malade à la rive.

Quand Stakke le met en garde contre Senhor Pinto, il s'indigne tout d'abord des bruits qui se répandent au sujet de l'Angolan, mais qu'il ignore, lui, du moins officiellement, et ne commence à filer doux qu'à l'instant où le chasseur de fauves le menace de ses chefs de Boma.

Lors de l'enquête menée sur la disparition de l'ampoule de gallocine, Geoffrey défend encore à tort et à travers le bellâtre suspecté et le fait que Freyberg nous confie à cette occasion, que Madame Geoffrey eût été, dans sa fleur, danseuse à Loanda, s'il explique bien des choses, ne relève, hélas ! en rien le prestige de son époux.

III. Essai de conclusion.

Les deux romans, Messieurs et honorés confrères, dont vous m'avez permis de vous entretenir ici malgré leur manque de classe, sont deux exemples particulièrement suggestifs des libertés que la littérature d'imagination, même ancrée dans le tuf d'un terroir bien précis d'un ancrage qui lui donne une apparence de documentaire, prennent aisément avec la vérité, comme du danger que court le lecteur, notre frère, comme eût dit

Baudelaire, à céder à l'attrait des nourritures terrestres que nous leur dispensons, nous autres romanciers, nouvellistes ou conteurs, sans y mêler le grain de sel qu'il y faudrait mêler. Le lecteur imprudent est aujourd'hui légion et les écrivains qui écrivent pour être lus, connaissent la faveur dont jouit auprès de lui, principalement, le roman. Leurs éditeurs aussi. J'ai même failli prendre pour sujet de cette communication un roman de Maurice BEDEL paru chez Gallimard, il y a quelques mois, et qui est davantage une thèse romancée qu'un vrai roman à thèse et, à tout prendre, un essai camouflé en roman sur le sujet actuel et poignant de la colour bar ⁽¹⁾.

Et cependant, la Vérité conserve des droits imprescriptibles à nos yeux d'Occidentaux et l'homme de la rue, dans sa curiosité si maladroite soit-elle, doit être respecté, rempli de ses droits à une information objective et défendu contre les apparences d'objectivité que peut prendre parfois l'excès de fantaisie de certains écrivains qui, je tiens à la dire, sont souventes fois des nôtres.

Il y a plus. En notre temps d'échanges culturels de plus en plus intenses et de plus en plus étendus, de fermentation intellectuelle, morale, sociale et politique à tous les échelons de la société et sous toutes les latitudes et d'un immense espoir de paix entre les hommes, les peuples et les races intimement liés à ces échanges autant qu'à ces fermentations, la nécessité de la Sincérité et de la Véracité dans l'Écrit s'avère de plus en plus pressante, urgente et primordiale.

Et cependant, oserions-nous prôner, pour parer au

⁽¹⁾ Maurice BEDEL, *Le Mariage des Couleurs*, roman, (Paris, Gallimard, 1951, un vol. in-16 de 224 pages). *Le Mariage des Couleurs* comprend un épisode blanc, un épisode noir et un épisode couleur de France. On en devine aisément la tendance.

danger né de la fantaisie de ceux-là qui écrivent et de l'ingénuité de ceux-là qui les lisent, la moindre intervention de Madame Autorité n'octroyant ses faveurs qu'aux auteurs engagés, asservis, dirigés ou ne tolérant qu'eux ? L'Esprit ne produit rien de bon dans l'oppression ! Et le niveau des cultures ne gagne jamais rien à l'étouffement de la liberté.

Je pense donc qu'il ne reste à opposer au mal des excès de fantaisie et des excès d'ingénuité qu'une garde vigilante montée par une critique avertie et indépendante. Cette garde, il m'apparaît que, dans le domaine des lettres coloniales, nous avons le devoir et le droit de la monter. C'est à le préciser que tendait cette étude (1).

16 janvier 1953.

(1) Si notre Institut comprenait une Section des Lettres et des Arts ou si notre Section disposait des ressources nécessaires pour s'attacher à de nouvelles publications, je me serais étendu, dans cet essai de conclusion, sur l'utilité qu'il y aurait à publier une anthologie critique de la poésie belge d'inspiration coloniale, une collection critique des principales œuvres littéraires d'imagination inspirées à nos écrivains belges par notre Colonie et, singulièrement, une réédition critique des ouvrages qui ont bénéficié du prix triennal de littérature coloniale, la plupart tirés à tirage si confidentiel que le prix put à peine en accroître la diffusion.

**Abbé L. Jadin. — Rapport sur les recherches
aux Archives d'Angola du 4 juillet au 7 septembre
1952. (*)**

(Note présentée par S. E. Mgr J. Cuvelier).

Arrivé le 4 juillet 1952 à S. Paolo di Loanda, j'ai été mis en rapport directement avec Mgr MANOEL, archiviste de l'archevêché et M. COIMBRA, conservateur des archives de l'État.

Je me plais à rendre hommage et à dire toute ma reconnaissance à S. E. Mgr PINHO, archevêque de Loanda, qui a facilité grandement mon séjour et mes recherches par l'intérêt qu'il y portait et par la large hospitalité qu'il m'a accordée. M. de LEMOS, membre du comité du musée d'Angola, et M. le Secrétaire général de l'Angola, ont bien voulu encourager mes démarches et m'ont témoigné leur sympathique attention. Les autorités portugaises ont ainsi facilité ma mission en faisant mettre largement à ma disposition leurs dépôts d'archives.

L'excellente documentation romaine que je possédais déjà, m'a permis de faire une conférence publique originale sur l'histoire des rapports entre Loanda et le Saint-Siège, sous le patronage des Amitiés françaises de Loanda et en présence des autorités et de nombreux intellectuels de la capitale de l'Angola.

Les résultats de mes recherches sur l'histoire de l'ancien Congo ont été des plus satisfaisants. La richesse des deux dépôts d'archives de Loanda, celui de l'arche-

(*) Mission confiée à M. l'abbé L. Jadin par l'I. R. C. B. (voir *Bull.* 1952, p. 368).

vêché et celui de l'État au Musée, dépassait mes espérances. Sans doute, le climat africain n'est pas propice à la bonne conservation des archives et les injures de l'humidité, des moisissures et des insectes ont rendu souvent la lecture des documents très laborieuse et la photographie difficile ou décourageante, mais la nouveauté de la documentation sur des points de l'histoire du Congo restés jusqu'à présent tout à fait obscurs a compensé largement ma peine.

Je dois me contenter de signaler les résultats plus importants au cours de ce rapport succinct.

Mon but était d'abord de me rendre compte de l'existence dans les archives de l'archevêché et du Gouvernement, des originaux ou expéditions officielles des documents pontificaux concernant le Congo. En collaboration avec Mgr J. CUVELIER, je prépare pour l'Institut Royal Colonial l'édition des documents traitant des relations entre le Saint-Siège et le Congo de 1518 à 1878 ⁽¹⁾. Nous ne disposions à Rome que des minutes des lettres et bulles envoyées aux rois du Congo et aux évêques, il était intéressant de se rendre compte sur place de l'arrivée de ces lettres et de leur conservation éventuelle. On aurait pu nous reprocher d'avoir négligé le dépôt des documents les plus indiqués pour une publication.

Je me suis rapidement aperçu de la disparition quasi complète de cette documentation. Les archives ecclésiastiques de Loanda n'ont conservé que peu de documents pontificaux. Il y avait d'autre part un trésor d'archives non exploré et resté en possession des rois du Congo, à San Salvador. Un rapport d'un prêtre portugais, publié dans les *Boletim oficial* de 1864, mentionnait une série de bulles et documents romains remontant au XVII^e siècle. Les rois du Congo ne montraient leurs anciens documents qu'en de très rares circonstances.

(1) Voir *Bull. I. R. C. B.*, 1938, p. 600.

Nous avons pu recueillir sur place à San Salvador, des informations sérieuses, nous permettant d'affirmer que ce trésor à complètement disparu, lors du malheureux incendie de la mission catholique pendant la sédition de San Salvador en 1918. Le roi avait remis le précieux dépôt à la mission pendant les troubles qui éclatèrent en ce moment dans la région ; le trésor royal aurait disparu en même temps que les documents. La publication du *Boletim* de 1864, nous permet de nous rendre compte de l'importance du désastre et d'autre part fait ressortir davantage la valeur de notre documentation romaine pour l'histoire de l'ancien royaume du Congo.

C'est surtout dans les archives administratives du diocèse et du gouvernement général que nous avons trouvé des renseignements précieux pour l'histoire des missions et de l'évangélisation du Congo, sur le commerce et le baptême des esclaves, sur les essais de colonisation, plantations et exploitations minières, et sur les rapports entre les gouverneurs, les évêques et les chefs congolais.

Comme on le sait, le royaume du Congo resté indépendant jusqu'en 1883 comprenait les territoires des deux rives du Bas-Fleuve, jusqu'au Pool, s'étendait vers l'Est jusqu'au-delà du Haut-Kwango et au Sud jusqu'au fleuve Dande. L'évêque d'Angola portait le titre d'évêque du Congo et les quatre premiers prélats ont résidé à San Salvador entre 1597 et 1625. Les missions des Capucins ont commencé en 1645 et dès 1655, le préfet apostolique résida souvent à l'hospice de San Antonio de Loanda où arrivèrent tous les missionnaires se rendant au Congo, jusqu'à leur expulsion en 1834. Un bon nombre de prêtres séculiers formés d'abord aux collèges des Jésuites de San Salvador et de Loanda puis dans les chapitres des deux cités s'établirent au Congo ; les circonstances de leur formation et ordinations intéressent au plus haut point un historien du Congo.

Nous avons pu réussir quelques centaines de photos sur les 1200 tentées et développées sur place avec un appareil Leica ; un équipement plus perfectionné et le recours à la lumière artificielle et aussi à des lumières fluorescentes s'avèrent nécessaires pour obtenir des résultats plus satisfaisants ; l'encre des documents délavés par les pluies et l'humidité est souvent trop pâle pour impressionner le film et la lecture rendue difficile nous a demandé beaucoup de temps. Il nous a été impossible de terminer notre travail de dépouillement. Nous croyons cependant avoir exploré les fonds les plus importants et nous possédons les références des documents qui sont encore à photographier et dont nous possédons des analyses.

Nous devons signaler l'importance de la bibliothèque du musée de Loanda et du séminaire au point de vue de l'histoire de l'Angola et du Congo. De nombreuses publications inaccessibles en Belgique sont conservées dans ces dépôts. La bibliothèque du Musée a en outre une collection de 3.000 photos grand format et une réserve de 5.000 photos sur film de 16 mm exécutées dans les différents dépôts d'archives du Portugal. M. COIMBRA se propose d'augmenter ce trésor, mais ne dispose pas encore d'un appareil de projection adapté, et le musée sera seulement prochainement doté d'électricité.

Nous avons pu consulter 12 volumes de copies de documents exécutées au Portugal par R. DELGADO ; un bon nombre de ces documents anciens ont trait à l'histoire de l'ancien Congo et sont tirés surtout des fonds : *Documentos avulsos di Angola* des archives de Lisbonne.

Nous devons signaler également l'importance des manuscrits du séminaire sur l'histoire du diocèse d'Angola et de San Tome, manuscrits et notes de Mgr DA CUNHA et du chanoine DELGADO, ainsi que l'histoire du chapitre et du séminaire.

Aux archives de l'archevêché, il y a une quarantaine de

registres et liasses contenant des documents intéressant le diocèse. Les plus anciennes copies remontent à 1640, mais la majeure partie des documents originaux commencent à la fin du XVII^e siècle et ne sont complets qu'à partir de 1738.

Ces registres importants pour nous concernent tout d'abord la junte des missions, les provisions aux bénéfiques, les listes et dimissoires d'ordination, les inventaires, les actes du chapitre et la correspondance des évêques, enfin, une liasse se rapporte uniquement à l'évangélisation de San Salvador et du Congo au XIX^e siècle.

Les archives de l'État sont plus importantes et dans un meilleur état de conservation. Il y a plus de 250 registres et liasses dont 92 *codices*, inventoriés en partie, avec la correspondance des gouverneurs généraux aux rois du Portugal de 1720 à 1889. (*Oficios para Reino*, 1726-1913, vol. 1 à 84. — Correspondance du royaume avec les gouverneurs et avec l'intérieur de l'Angola, vol. 85 à 240).

Le tome 98 est spécialement intéressant pour l'histoire du Congo. (*Oficios para Angola*, 1797-1854, fol. 1-184 avec de nombreuses lettres des rois du Congo et des potentats indigènes).

Quelques documents de ce fonds publiés dans les *Arquivos de Angola*, nous avaient montré l'importance particulière de cette documentation ; nous l'avons dépouillé systématiquement.

L'ensemble de notre travail nous permet de donner une réponse satisfaisante au problème posé par la disparition relativement rapide de la florissante chrétienté du royaume du Congo des XVI^e et XVII^e siècles.

Nous avons pu relever les noms et les dates de séjour des derniers missionnaires capucins du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, qui ont effectivement séjourné au Congo. Dans ces correspondances, on constate les efforts désespérés des rois du Congo de rester en contact

avec les missionnaires et le clergé de l'Angola, au moment où une pénurie effrayante de prêtres, menaçait de disparition l'église du Congo ; dans près de cinquante lettres adressées aux gouverneurs et aux évêques, ces rois et chefs indigènes demandent avec instance l'envoi de nouveaux missionnaires que le climat, les maladies et souvent aussi l'hostilité et la versatilité des potentats noirs vouaient à une mort rapide.

Le nombre des missionnaires capucins au Congo diminua rapidement dès la fin du XVII^e siècle, d'abord à cause de leur dispersion. Le succès relatif de leur apostolat en Angola et à San Tome, pendant les menées révolutionnaires qui avaient troublé le royaume du Congo après la défaite d'Ambuila de 1665, avait attiré des missionnaires dans ces régions. Il ne resta qu'un effectif trop réduit pour occuper les huit postes missionnaires établis au Congo après 1645. On parvint d'abord à suppléer à cette carence par l'envoi d'un certain nombre de prêtres séculiers, en majeure partie noirs ou métis formés près des chapitres de Loanda et de San Salvador après avoir fréquenté les cours de latins des collèges de San Salvador, fermés en 1675, et de Loanda qui subsista jusqu'à la suppression de la compagnie au Portugal en 1759.

Une junte des missions établie par privilège en 1680 sous la présidence de l'évêque de Loanda, comprenait les supérieurs des carmes, des tertiaires de Saint François et le recteur des Jésuites de Loanda, ainsi que le préfet des Capucins italiens.

La junte des missions était chargée de répartir les revenus annuels de la vente de 700 esclaves livrés par priorité au Brésil au profit des missions. On sait que d'après les accords et conventions du *padroado*, le Portugal devait assumer les charges des missions. On trouva ce moyen assez étrange de financer la caisse des missions, administrée par l'État, mais dont le produit était destiné

à couvrir les frais de construction des couvents ou établissements de mission, à fournir le viatique pour les voyages des missionnaires et à leur accorder un subside de 60.000 à 90.000 reis par année de séjour en mission. Au début, les Capucins refusèrent ces allocations qui leur furent servies ensuite par l'intermédiaire du nonce de Lisbonne.

Les comptes de la junte des missions sont conservés en partie et permettent de voir l'importance des dépenses. Les esclaves vendus rapportaient plusieurs millions de reis par an ; les subsides pour la construction d'un couvent s'élevaient à 1.900.000 reis. Les finances royales devaient rétribuer les desservants des églises établies à l'intérieur, les chanoines du chapitre de Loanda et l'évêque. Des traitements de capitaine, alfiere, sergent et soldat d'infanterie variant entre 336.000 et 25.000 reis étaient attribués à des couvents ou à des statues spécialement honorées, pour un total de 1.584.350 reis par an.

Les Esclaves.

Des comptes sont également intéressants pour les rétributions spéciales des curés de la paroisse dos Remedios de Loanda et de la paroisse de San Filippo di Benguela. Ces curés étaient spécialement chargés de l'instruction et du baptême des esclaves exportés des ports de Loanda et de Benguela. On sait que les évêques avaient à plusieurs reprises protesté contre l'exportation des noirs vers le Brésil ; ne pouvant la supprimer, ils obtinrent des garanties et nouveaux règlements concernant leur instruction chrétienne ainsi que des précautions sérieuses pour la sécurité des voyages.

Les esclaves amenés de l'intérieur du continent noir par les pombeiros ou commerçants de couleur vers les ports de Loanda et de Benguela devaient d'abord être bien soignés et nourris pour se remettre de l'épuisement

du long voyage par voie de terre. Les curés, pendant ce temps, devaient leur procurer des catéchistes bien instruits et connaissant les langues indigènes ; lorsque les esclaves étaient suffisamment instruits, ils étaient baptisés, puis après, marqués pour l'embarquement. Il fallait aussi que le médecin les trouvent aptes à supporter les fatigues du voyage. Des règlements assez sévères limitaient le nombre des esclaves à embarquer par navire ; un esclave habituellement par $\frac{3}{4}$ de tonneau ; les navires emportaient entre 250 à 500 esclaves vers le Brésil. Les marchands devaient d'abord payer une taxe de 2.000, puis de 8.000 reis par tête et garantir l'embarquement de rations de vivres et d'eau suffisantes pour trois fois le temps de la traversée. On prévoyait les vivres frais, comme citrons, oranges et bananes jugés indispensables pour la santé. Les capitaines étaient rendus responsables lorsqu'une trop forte mortalité décimait leur cargaison humaine. Un chapelain devait être, du moins théoriquement, à bord de chaque navire négrier, ce qui occasionnera de nombreux conflits avec les évêques et le chapitre de Loanda, le nombre des prêtres de l'Angola étant trop restreint pour donner ce contingent. Les charmes du voyage tentant très peu les chapelains, on eut recours à des prêtres et religieux pauvres et souvent les moins recommandables du Portugal et du Brésil, ce qui occasionna souvent des mesures de la part des autorités ecclésiastiques de Loanda.

La taxe de baptême de 300 reis par tête due par les marchands d'esclaves était attribuée d'abord entièrement aux curés des paroisses de Remedios et de Benguela ; ceux-ci devaient remettre 50 reis aux catéchistes instructeurs et assurer la formation de ceux-ci. Le nombre d'esclaves exportés monta de 8.000 au XVI^e siècle à 15.000 environ par an au XVII^e siècle pour atteindre 25.000 à la fin du XVIII^e et près de 30.000 au moment de la suppression des exportations vers le Brésil en 1826.

Le commerce reprendra sporadiquement cependant jusqu'en 1836, année de la suppression par accord international. Cet accord fut surveillé efficacement par les flottes portugaises et anglaises.

La correspondance des gouverneurs permet de suivre année par année les chiffres d'exportation des esclaves. L'impôt de sortie était la ressource principale du gouvernement de l'Angola dont les finances se trouvèrent réduites à une situation très précaire après 1826.

L'évêque obtint à partir du XVIII^e siècle 150 reis par baptisé, la moitié de la redevance due aux curés de dos Remedios et de Benguela à charge pour ceux-ci de verser 50 reis aux catéchistes. Ces curés touchaient auparavant un casuel supérieur au traitement épiscopal. Les sommes recueillies à l'occasion des baptêmes viendront à partir de ce moment grossir la mense épiscopale et souvent le gouvernement s'emparera momentanément des arriérés considérables pour couvrir ses frais de gestion, lors des longues vacances du siège épiscopal.

La correspondance des gouverneurs signale de fréquents départs de navires étrangers des ports de M' Pinda, Ambriz et Cabinda. Ces trafiquants, anglais, français, danois, américains et hollandais, drainaient le marché des esclaves congolais au détriment des ports de Loanda et de Benguela. Les transporteurs devaient faire de longues escales pour avoir leur pleine cargaison et n'offraient pas les mêmes garanties pour le voyage que les capitaines portugais. Ils ne payaient pas de taxes, mais l'entassement des hommes dans les navires provoquait souvent une mortalité plus grande. Les gouverneurs essayaient en vain de persuader les rois du Congo et les chefs de Sonho d'orienter les convois vers Loanda ; ils établirent même des forteresses aux Loges et à Ambriz, puis à Cabinda pour interdire ce trafic. Ils ne parvinrent qu'à le réduire. Vers 1790, il y avait parfois

plus de navires chargés partant des rives congolaises que de l'Angola.

On peut remarquer que ce commerce important d'esclaves a réduit la population du Congo dans une certaine mesure et a encouragé les guerres intestines qui permettaient aux potentats indigènes de livrer les prisonniers à l'esclavage. On peut aussi constater que les esclaves non instruits dans la religion chrétienne partant des rives congolaises ont été transportés vers les Antilles et surtout vers la Louisiane et l'Amérique du Nord, où les noirs ne sont pas pénétrés de la foi catholique comme les descendants des esclaves du Brésil et de l'Amérique du Sud, instruits avant leur départ d'Angola. Il est curieux de constater qu'une bonne partie de ces esclaves venaient de l'intérieur du continent et que leur exportation continuait un ancien courant commercial. Les chefs noirs avaient besoin de ce commerce pour maintenir leur puissance, avoir des armes, fusils et de la poudre. Les noirs du Congo faisaient un commerce intense d'armes, de tissus et verroteries occidentales, qu'ils troquaient à l'intérieur contre de l'ivoire, des croisettes de cuivre et surtout contre des esclaves. Il faut aussi souligner le nombre relativement faible de femmes exportées, maintenues par les polygames de l'intérieur qui livraient de préférence, les hommes « Pièces d'Inde », jeunes hommes de 15 à 30 ans, spécialement côtés sur les marchés d'outre Atlantique. Les enfants à la mamelle ne payaient pas de taxes d'exportation ; les rapports des gouverneurs signalent soigneusement leur relevé chaque année. Pour les ports de Loanda et de Benguela, leur nombre dépassa rarement 50 ou 80 pour 15.000 à 20.000 esclaves exportés par année, ce qui permet d'estimer que le nombre des femmes exportées a été notablement inférieur au nombre d'hommes et ce que confirme l'une ou l'autre statistique.

La suppression de l'esclavage apportera un certain

trouble dans l'économie congolaise et nous voyons à certains moments les rois chrétiens insister pour vendre à Loanda en échange d'armes surtout, un certain nombre d'esclaves. Les gouverneurs après 1836 sont contraints de contingerter ce nombre. L'esclavage local protégé par la loi continua à sévir en Angola. Les tribunaux interviennent souvent pour réprimer les abus des maîtres qui ne peuvent corriger eux-mêmes leurs esclaves.

Les documents étudiés nous présentent quelques épisodes assez plaisants. Le fils et le neveu du roi Garcia V, les princes Pedro de San Salvador et Alfonso firent leurs études de latin à Loanda de 1804 à 1815 pour se préparer au sacerdoce. Ces jeunes séminaristes recevaient chaque années trois esclaves du roi pour payer leurs frais d'études. En 1812, le prince Pedro vendit également l'ambassadeur de son père qui était venu à Loanda amener les esclaves. Le gouverneur dut faire rechercher le noble congolais au Brésil et comme sanction réexpédier à San Salvador les deux étudiants, en attendant l'arrivée de l'évêque, chargé de veiller à la discipline des candidats au sacerdoce.

Lorsque la suppression de la traite vers l'Amérique fut proclamée, le besoin d'armes et de marchandises européennes continua à l'intérieur du continent noir. Le commerce se tourna vers la côte zanzibarite. Les Arabes entreprirent alors leurs expéditions commerciales, emportant les stocks d'ivoire avec les esclaves ; désirant s'emparer également des femmes pour les harems de l'Afrique du Nord et de l'Arabie ; leurs expéditions commerciales devinrent progressivement des razias sanglantes au cours du 19^e siècle. C'est en 1852, déjà, que les premiers documents angolais relatent la traversée du continent africain par six commerçants arabes.

A plusieurs reprises, les gouverneurs généraux de l'Angola font remarquer que les exportations d'esclaves

et de main-d'œuvres nuisent à l'économie de l'Angola et du Congo, qu'ils jugent sacrifiés au Brésil. Ils voudraient l'établissement de plantations et de mines sur le continent africain, jugé par eux aussi riche et susceptible de produire que le Brésil.

Ils encouragent la production du coton, du tabac, du café, des cannes à sucre et de l'huile de palme et font faire des essais dans les endroits où ces plantes poussent à l'état naturel. Ils demandent des pharmaciens ou chimistes qualifiés pour étudier les minéraux et collectionnent les curiosités naturelles du pays. Ils recommandent souvent aux rois et potentats noirs de s'adonner à la culture et d'y appliquer leurs sujets et serviteurs plutôt que de les laisser vendre comme esclaves. Le gouverneur de Mello et d'autres enverront des semences et des conseils pour orienter dans ce sens la production. Ils relèvent dans leurs rapports la valeur des marchandises exportées et disent que les blancs et le roi du Portugal estimeront davantage leurs alliés africains s'ils peuvent faire ce commerce intéressant.

Malheureusement, il n'y eut jamais à Loanda un nombre suffisant de blancs qualifiés pour montrer aux indigènes les méthodes culturales ; les commerçants s'adonnaient principalement à la traite des esclaves et les *degradados* prisonniers de droit commun et prisonniers politiques déportés, qui formaient le contingent principal des garnisons, puis de la population civile blanche d'Angola, n'avaient pas les capitaux nécessaires pour faire œuvre utile de colons. Le climat et les maladies tropicales les décimaient d'ailleurs rapidement.

Les essais les plus intéressants de plantations et d'élevage furent ceux des religieux, spécialement des Jésuites et des Carmes. Les premiers avaient une centaine de fermes *arimos* avec, à certains moments, plus de 10.000 esclaves, ou des villages d'affranchis qui se consacraient à la culture. Ils y assuraient par des caté-

chistes l'instruction scolaire et religieuse et en firent des centres intéressants de civilisation. Après leur suppression en 1759, cette œuvre fut abandonnée, mais on retrouve encore dans certaines régions, notamment à Ambacca, des descendants de ces anciens fils d'esclaves, ayant appris à lire et à écrire de père en fils et qui emploient encore dans leur requête aux évêques et aux gouverneurs les formules ampoulées du style de cour du XVIII^e siècle que leur avaient appris leurs anciens maîtres jésuites. Les Carmes possédaient dans les environs de Loanda et à Banjo des élevages importants comportant d'après les rapports des gouverneurs plus de 1.000 têtes de gros bétail au XVIII^e siècle. La décadence des Carmes portugais qui envoyaient spécialement des religieux délinquants et punis en Angola, ne permit pas à ces essais intéressants de donner leurs fruits. La suppression des Carmes en 1834 donna le coup de grâce à ces établissements.

20 janvier 1953.

**Mgr J. Cuvelier. — Documents sur une Mission
française au Kakongo (1766-1776).**

Dans les Archives de la Propagande et celles des Missions Étrangères de Paris on trouve plusieurs documents (relations et lettres) dont les auteurs sont des prêtres français missionnaires au Kakongo. Le Kakongo est un ancien royaume, situé au nord du Zaïre, dont une portion fait actuellement partie du Congo belge.

Ces documents nous paraissent dignes d'être publiés pour leur intérêt historique, ethnologique et linguistique.

Cette mission fut de courte durée. Elle fut abandonnée après dix ans parce que la mortalité parut un obstacle insurmontable. Les populations du Kakongo se montraient fort bien disposées, telles que les retrouvera cent ans plus tard le P. CARRIE (Mgr CARRIE) : douces, hospitalières, pleines de respect pour les blancs.

Les trois premiers missionnaires (BELGARDE, de CLAIS, SIBIRE) se rendirent au Loango. L'un d'eux (de CLAIS) mourut après six mois. Les deux autres, malades, quittèrent le pays après un an et demi de séjour.

Au mois d'août 1768, MM. DESCOURVIÈRES et JOLI débarquèrent à Kabinda (Ngoyo). Ils s'établissent peu après au Kakongo. La première année, ils s'appliquent presque uniquement à connaître les habitants et la langue du pays. Les fruits de leur zèle pour l'étude furent des descriptions — qui paraissent très exactes — du pays et des habitants, la composition d'un dictionnaire, d'une grammaire, d'un vocabulaire, d'un catéchisme. Tout cela en moins de deux ans, car M. DESCOURVIÈRES

dut rentrer pour cause de maladie en janvier 1770. M. JOLI rentra lui-même peu après.

Une troisième expédition qui s'embarqua le 7 mars 1773 comprenait cinq prêtres et cinq laïcs. Six autres, trois prêtres et trois laïcs vinrent au Kakongo à la fin de 1774. Des seize missionnaires envoyés en 1773 et 1774, il ne restait en 1775 que quatre prêtres et deux laïcs. Huit étaient morts, deux étaient rentrés malades. La santé des six qui restaient était chancelante. Le préfet Descourvières décida leur retour en Europe.

16 février 1953.

**A. Moeller de Laddersous. — Rapport sur le travail
« Cinquante années d'histoire du territoire de Beni »
(1889-1939) par Paul E. Joset.**

Le titre de cette étude en limite l'objet. Il s'agit des annales d'un territoire au cours de 50 ans, telles qu'on peut les trouver dans les registres des renseignements politiques et des rapports politiques, lorsque ceux-ci ont été bien tenus et que leur conservation a été assurée.

Nous connaissons assez les dangers que court cette conservation pour ne pas souhaiter que des travaux analogues à ceux de M. JOSET fixent la substance de ces documents pour les générations à venir. Trop de fois il nous a fallu, au cours de nos inspections des territoires, extraire ces registres précieux des « vieilles archives » où ils étaient confinés, en proie à la destruction par les termites.

Des publications de ce genre fournissent les matériaux nécessaires aux travaux de synthèse auxquels elles-mêmes ne peuvent prétendre, limitées qu'elles sont par des frontières administratives étroites. Il est certain, par exemple, qu'un coup d'œil d'ensemble sur les Banande n'est possible qu'en réunissant la documentation des territoires de Beni et de Lubero, et l'histoire des Banande n'est elle-même qu'une branche du faisceau des migrations originaires du Bunyoro.

En l'espèce, la chronique qui nous est offerte est celle d'un territoire frontière dont la vie a été marquée de faits saillants, importants pour l'histoire du Congo belge. Il a vu la retraite de Stanley avec Emin Pacha, la découverte de Ruwenzori par Stanley, les incursions des

bandes arabisées avec Lukundula et Kilongalanga, celles de bandes de Kabarega, la dispersion des révoltés Batetela défaits aux mains d'Henry de la Lindi, etc...

Peut-être l'abondance des détails enregistrés au jour le jour obscurcit-elle — par exemple lorsqu'il s'agit d'incidents de frontière ramenés à leur importance réelle par le recul du temps — ou lorsqu'il s'agit d'occupations ou opérations de police, les grandes lignes de l'histoire du territoire.

On peut craindre notamment que, dans cette perspective, n'apparaisse pas avec toute son importance, l'opération menée par les lieutenants (ensuite capitaines) Absil et Brasseur, avec une économie exceptionnelle de vies humaines, pour la soumission des Banande, c'est-à-dire de tout le pays à l'ouest du lac Édouard, dernier foyer d'insoumission qui, paradoxalement, subsistait encore en 1922 dans la Colonie, depuis l'assassinat près de Patanguli, en 1902, du sous-officier Demagnée, incident qui avait suspendu toute tentative de pénétration vers le Sud. Toutes les mesures avaient été prises en 1914, pour entreprendre l'occupation du pays, mais la guerre avec les opérations en Est-Africain et leurs suites tinrent la décision en suspens pendant huit ans encore.

Qu'il suffise de faire remarquer que jusque 1922, à moins de passer par le territoire britannique, les communications entre le Nord et le Sud du Lac Édouard, de l'Ituri au Kivu, d'Irumu et Beni à Rutshuru, étaient à la merci d'un canot à moteur et d'une méchante baleinière, sur des eaux infestées de maladie du sommeil et qui devaient, dès que possible, être interdites pour ce motif.

Soit dit en passant, la méthode qui consiste à relater l'histoire des divers postes d'occupation (même ceux créés après 1922) *avant* même d'avoir relaté les événements de 1922 peut paraître contestable ; c'est aussi une erreur de traiter cette pacification sur le même

plan que les « occupations » (très secondaires) au sens technique du mot dans la législation coloniale.

Pour les crimes d'Aniotos, s'il est question (à propos de l'occupation de 1934-1935) de régions dites aniotiques, de familles aniotiques, de guerres aniotiques, (pp. 48-70-74), on n'y définit ni l'aniotisme (ce terme était-il indigène dans le pays ou est-il dû aux Européens, par assimilation avec les Aniotos des Babali ?) ni les formes qu'il a prises dans le pays, ni les racines qu'il plongeait dans le passé.

Nous trouvons des informations sur les missions religieuses mais, à part de brèves mentions pour la région du Ruwenzori (p. 31), aucune sur la vie économique du territoire au cours de ces cinquante années. La construction de la dorsale routière Rutshuru-Irumu, — d'une importance capitale pour le développement du pays — n'est évoquée, pour la section Beni Irumu, qu'incidemment, dans le récit de l'opération de police menée pour l'évacuation de la vallée de la Semliki, interdite à cause de la maladie du sommeil.

Si, à propos des Bahema de la vallée de la Semliki, il est fait mention (chefferie des Bashu, p. 66) de leur exode en Uganda, il eut fallu dire que cet exode fut motivé moins par la peste bovine que par la décision de l'autorité vétérinaire de faire évacuer la plaine de la Semliki et de refouler le bétail vers les monts Mitumba.

Il n'est pas fait mention de l'extension du Parc National Albert aux eaux du lac Édouard, puis à une partie de la plaine de la Semliki et aux contreforts du Ruwenzori — à part l'indication de la création du poste de Mutsora), ni des conséquences économiques de l'interdiction de la pêche dans les eaux belges du Lac Édouard, ni des effectifs de la population et de ses tendances démographiques, ni de l'évolution des ressources des indigènes, ni des effets de la pénétration économique

européenne sous diverses formes (agriculture, colonisation, mines, etc...).

Soit dit encore en passant, il eut pu être fait mention de la découverte de l'Okapi par JOHNSTON.

Les pygmées, éléments d'un intérêt tout particulier dans le territoire de Beni, mériteraient un chapitre spécial.

Quant aux Bambuba, qualifiés de « Nilotiques », je leur réserverais plutôt la qualification de Soudanais comme aux Walese et Mamvu dont ils sont le prolongement.

Mais, encore une fois, l'objet même de ce travail exclut qu'on y cherche une monographie complète du territoire et de ses populations.

L'origine de la documentation explique que celles-ci soient décrites suivant un classement correspondant aux chiffres des dossiers plutôt que par groupe ethnique.

Il y a quelque vingt ans, je soulignais l'intérêt que présenterait une étude plus approfondie des Watalinga et aussi des Wahumu dont l'importance ressort moins de leur nombre relativement réduit que du fait que l'on pourrait les considérer comme les témoins du passage de la grande migration des Bakumu-Babira.

La section de l'étude de M. JOSET relative à ces populations est d'autant plus décevante qu'il leur a consacré dans la revue *Anthropos* (n^{os} 3, 4, 5, 6 de 1952) une étude plus complète.

Il eut convenu, pour que le présent travail fut compréhensif, de reprendre les grandes lignes de cette publication. Toutefois, même l'étude d'*Anthropos* s'occupe davantage des relations entre ces populations et celles de l'Uganda, que des rapports qu'elles peuvent avoir vers l'Ouest à travers les Bapakombe, etc...

Il faudra attendre les travaux des linguistes sur ces populations, dont JOHNSTON faisait remarquer justement que leur étude plus approfondie donnerait peut-être la

clef de plusieurs problèmes bantous. Il semble que le rapport de la mission linguistique bantoue-soudanaise 1919-1951 confirme mon hypothèse de l'appartenance des Wahumu-Baamba au groupe Kumu-Bira (VAN BULCKE, « Les deux cartes linguistiques du Congo belge », page 50).

On annonce également une étude de Mrs WINTER sur la langue Bwamba (compte rendu des travaux du Séminaire d'Anthropologie sociale tenu à Astrida en juillet 1951, page 2).

M. JOSET me dit que c'est par erreur que la bibliographie du sujet n'a pas été jointe à la brochure de son travail. Il me dit également qu'il la complétera par une carte d'ensemble du territoire, qui facilitera la compréhension de son texte. Quant à l'itinéraire de Stanley qui y est joint, et qui ne fait que reproduire la carte que l'on trouvera dans l'ouvrage de l'explorateur, elle serait rendue plus vivante en la marquant de points de repère par rapport à la géographie actuelle du territoire.

13 février 1953.

SECTION
DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

SECTIE VOOR
NATUUR- EN GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Séance du 17 janvier 1953.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. R. Bruynoghe, vice-directeur.

Présents : MM. H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robijns, M. Van den Abeele, membres titulaires ; MM. R. Bouillenne, P. Brien, A. Duren, L. Hauman, M. Sluys, P. Staner, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, membres associés, ainsi que M. E. J. Devroey, secrétaire général.

Excusés : MM. J. Gillain, P. Gourou, J. Lepersonne, E. Marchal, L. Mottouille, E. Polinard, J. Rodhain, V. Van Straelen.

Communication administrative.

Le *Secrétaire général* annonce que, par arrêté royal du 14 janvier 1953, le R. P. J. Van Wing, directeur de la Section des Sciences morales et politiques, est nommé président de l'Institut Royal Colonial Belge pour 1953.

Les bureaux des Sections sont constitués comme suit :

- 1^{re} Section : Directeur : R. P. J. Van Wing.
Vice-Directeur : M. G. Smets.
2^e Section : Directeur : M. J. Rodhain.
Vice-Directeur : M. R. Bruynoghe.
3^e Section : Directeur : M. J. Beelaerts.
Vice-Directeur : M. R. Deguent.

Zitting van 17 Januari 1953.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de Heer *R. Bruynoghe*, vice-directeur.

Aanwezig: De HH. H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robijns, M. Van den Abeele, titelvoerende leden; de HH. R. Bouillenne, P. Brien, A. Duren, L. Hausman, M. Sluys, P. Staner, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, buitengewone leden, alsook de H. E. J. Devroey, secretaris-generaal.

Verontschuldigd: De HH. J. Gillain, P. Gourou, J. Lepersonne, E. Marchal, L. Mottoulle, E. Polinard, J. Rodhain, V. Van Straelen.

Administratieve mededeling.

De *Secretaris-Generaal* deelt mede dat de E. P. J. Van Wing, directeur van de Sectie voor Morele en Politieke Wetenschappen, bij koninklijk besluit van 14 Januari 1953, tot voorzitter van het Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut voor 1953 benoemd werd.

De bureau's der Secties werden als volgt samengesteld:

- 1^e Sectie: Directeur : E. P. J. Van Wing.
Vice-Directeur : de H. G. Smets.
- 2^e Sectie: Directeur : de H. J. Rodhain.
Vice-Directeur : de H. R. Bruynoghe.
- 3^e Sectie: Directeur : de H. J. Beelaerts.
Vice-Directeur : de H. R. Deguent.

De même, par arrêté ministériel du 9 janvier 1953, les mandats de MM. *R. Bette* et *M. van de Putte*, membres sortants de la Commission administrative, ont été renouvelés pour un terme de trois ans.

Présentation de la carte géologique de l'Afrique.

M. P. Fourmarier commente la note qu'il a rédigée sur ce sujet (voir page 188).

Observations météorologiques au plateau des Bianos (Katanga) et à Panfontein (Union Sud-Africaine).

Au nom de *M. N. Vander Elst*, membre correspondant, le *Secrétaire général* présente un double mémoire de *M. PAUL HERRINCK*, rendant compte des observations photométriques du ciel nocturne et des observations de rayonnement solaire et de températures, effectuées de décembre 1949 à juillet 1950 au plateau des Bianos (Katanga) et à Panfontein (Union Sud-Africaine).

Cette étude a été effectuée sous l'égide de l'Institut de la Recherche Scientifique en Afrique Centrale (I. R. S. A. C.).

M. S. De Backer, membre associé de la Section des Sciences techniques, est désigné comme second rapporteur.

Sur les gisements et industries préhistoriques des hauts plateaux katangais.

M. P. Fourmarier fait rapport, tant en son nom personnel qu'en celui de *M. J. Lepersonne*, second rapporteur, sur le travail du *R. P. DOM ADALBERT* (voir *Bull.*, 1952, p. 1138).

Se ralliant aux propositions des deux confrères précités, la section marque son accord pour que ceux-ci prennent contact avec l'auteur, en vue d'une mise au

De mandaten van de HH. *R. Bette* en *M. van de Putte*, uittredende leden van de Administratieve Commissie, werden bij ministerieel besluit van 7 Januari 1953, voor een termijn van 3 jaar hernieuwd.

Voorlegging van de geologische kaart van Afrika.

De *H. P. Fourmarier* geeft een commentaar over de nota, die hij opgesteld heeft onder de titel: « La carte géologique de l'Afrique » (zie blz. 188).

Meteorologische waarnemingen op de hoogvlakte van Bianos (Katanga) en te Panfontein (Zuid-Afrikaanse Unie).

De *Secretaris-Generaal* legt in naam van de *H. N. Vander Elst*, corresponderend lid, een dubbele verhandeling voor van de *H. PAUL HERRINCK*, waarin deze verslag geeft over de photometrische waarnemingen van de nachtelijke hemel en over de waarnemingen van de zonbestraling en de temperatuur, die hij van December 1949 tot Juli 1950, op de hoogvlakte van Bianos (Katanga) en te Panfontein (Zuid-Afrikaanse Unie) gedaan heeft.

Deze studie werd met de steun van het Instituut voor Wetenschappelijk Onderzoek in Centraal Afrika (I. W. O. C. A.) volbracht.

De *H. S. De Backer*, buitengewoon lid van de Sectie voor Technische Wetenschappen, wordt als tweede verslaggever aangeduid.

Over de voorhistorische lagen en bedrijven van de hoogvlakten van Katanga.

De *H. P. Fourmarier* brengt verslag uit, zowel ten persoonlijke titel als in naam van de *H. J. Lepersonne*, tweede verslaggever, over het werk van de *E. P. DOM ADALBERT* (zie *Mededelingen*, 1952, blz. 1139).

point de son manuscrit, et après avoir pris les avis d'un préhistorien, M. le professeur G. MORTELMANS.

Hommage d'Ouvrages.

L'I. R. C. B. a reçu en hommage un exemplaire du diminutif du médaillon scellé l'an dernier au Musée géologique de Jadotville et qui reproduit les traits de notre confrère M. H. *Buttgenbach*, qui a joué le rôle que l'on connaît dans les découvertes minières du Haut-Katanga.

Nous avons reçu également le Rapport annuel 1951-1952 de l'Institut de Médecine Tropicale « Prince Léopold » (Anvers, 1952) ⁽¹⁾.

Le *Secrétaire général* dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

1. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique* (Bruxelles, Tome XVII, nos 7 et 8, 1952).
2. *Revue Belge de Pathologie et de Médecine Expérimentale* (Éd. « Acta Medica Belgica », Bruxelles, Tome XXII, n° 3, novembre 1952).
3. *Bulletin de l'Institut Agronomique et des Stations de Recherches de Gembloux* (Gembloux, Tome XX, nos 1-2, 1952).
4. *Oléagineux*. — Revue générale des corps gras et dérivés (Institut Colonial, Marseille, nos 12 et 1, décembre 1952 et janvier 1953).
5. *Annales de la Société Belge de Médecine Tropicale* (Institut de

Aangeboden Werken.

Het K. B. K. I. ontving een exemplaar der verkleinde weergave van het Medaillon met de beeltenis van onze confrater de H. H. *Buttgenbach*, die een welgekende rol gespeeld heeft bij de mijnontdekkingen in Opper-Katanga, en dat in het Geologisch Museum van Jadotstad ingemetseld werd.

Wij ontvingen eveneens het Jaarverslag 1951-1952 van het Instituut voor Tropische Geneeskunde « Prins Leopold » (Anwerpen, 1952) ⁽²⁾.

De *Secretaris-Generaal* legt vervolgens op het bureau de volgende werken neer :

⁽¹⁾ L'Institut de Méd. Trop. est dirigé par notre confrère, M. A. Dubois.

⁽²⁾ Het Instituut voor Trop. Gen. staat onder de directie van onze confrater, de H. A. Dubois.

De Sectie is het eens met de besluiten van de vernoemde confraters, en verklaart zich accoord dat deze, na het advies ingewonnen te hebben van een voorhistoricus, de H. professor G. MORTELMANS, zich in verbinding stellen met de auteur.

Geheim Comité.

VERKIEZINGEN.

De titelvoerende leden verkiezen drie buitengewone en twee corresponderende leden, nml. :

a) *Buitengewone leden :*

- de HH. J. OPSOMER, koloniaal landbouwkundig ingenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven ;
J. THOREAU, burgerlijk mijnningenieur, hoogleraar aan de Universiteit te Leuven ;
M. WANSON, ere-adjunct-hoofdgeneesheer der Kolonie, professor aan het Instituut voor Tropische Geneeskunde te Antwerpen, hoogleraar aan de Universiteit te Brussel.

b) *Corresponderende leden :*

- de HH. J. JADIN, geneesheer-directeur van het laboratorium te Bukari ;
G. NEUJEAN, geneesheer-inspecteur der laboratoria in Belgisch-Congo, docent aan de Universiteit te Luik.

VERHEFFING TOT HET ERELIDMAATSCHAP.

Het Comité neemt kennis van het schrijven van 6 Januari 1953 waarin de H. H. *Buttgenbach* voor zich

- Médecine Tropicale « Prince Léopold », Anvers, Tome XXXII, n° 5, 31 octobre 1952).
6. *The Countryman* (Department of Agriculture, Nicosia, Vol. VI, n° 11, novembre 1952).
 7. *La Revue d'Oka* (Institut agricole d'Oka, La Trappe, Vol. XXVI, n° 6, novembre-décembre 1952).
 8. *Zooléo* (Société de Botanique et de Zoologie congolaises Léopoldville, nos 16 et 17, août et novembre 1952).
 9. *Bulletin Bibliographique mensuel* (Bureau Interafricain d'Information sur la conservation et l'utilisation des Sols, Paris, septembre 1952).
 10. *Revue mensuelle des Industries agricoles et alimentaires* (Paris, n° 12, décembre 1952).
 11. *Osterreichische Zeitschrift für Vermessungswesen* (Baden bei Wien, nos 3, 4, 5, Juni, August, November 1952).
 12. *Annalen der Naturhistorischen Museums* (Wien, Band 58, 1951).
 13. *Colonial Plant and Animal Products* (Imperial Institute, London, Vol. III, N° 1, 1952-1953).
 14. *L'aide médicale aux Missions* (Actio Missionaria Medica, Bruxelles, n° 1, janvier 1953).
 15. *Éducation agricole*. — Bibliographie choisie (U. N. E. S. C. O., Paris, ED/Occ./15, 10 novembre 1952).
 16. *Annales de l'Acfas pour l'année 1950-1951* (Association Canadienne-Française pour l'Avancement des Sciences, Montréal, Vol. 18, 1952).
 17. *Archives de l'Institut Pasteur d'Algérie* (Alger, Tome XXX, n° 3, 1952).
 18. *Acta Biologica* (Academie Scientiarum Hungaricae, Budapest, Tome II, n° 4, Tome III, nos 1, 2, 3, 1951-1952).
 19. *Annales géologique du Service des Mines* (Bureau Géologique de Madagascar, Tananarive, n° XIX, 1951).
 20. *Arkiv för Mineralogi och Geologi* (K. Svenska Vetenskaps-Akademien, Stockholm, Band I, n° 3-4, 1952).
 21. BURNOTTE, J. L., Les sols de cendrées volcaniques (Comité du Kivu, Bruxelles, 1952).
 22. JONES, L., Les anomalies isostatiques en Belgique (Institut Géographique Militaire, Bruxelles, 1951).
 23. LEMAIRE, M. G., La stérophotogrammètrie au service de la restitution des objets de petites dimensions (Institut Géographique Militaire, Bruxelles, 1951).

de toepassing vraagt van de laatste alinea van het artikel 5 der Statuten van het Instituut.

Ondanks het aandringen van zijn confraters blijft belanghebbende bij zijn verzoek.

Onder voorbehoud van goedkeuring door koninklijk besluit wordt eenparig besloten de *H. H. Buttgenbach* tot erelid te verheffen.

LEDEN DIE ALS ONTSLAGNEMEND BESCHOUWD WORDEN.

Na de zaak van hun confraters onderzocht te hebben die zich in de door artikel 11*bis* der Statuten bedoelde voorwaarden bevinden, zijn de aanwezige titelvoerende leden van oordeel dat het besluit tot ontslag voor drie der in aanmerking genomen confraters mag genomen worden.

De zitting wordt te 15 u 35 opgeheven.

24. DELHAYE, Commandant, La réalisation d'une couverture photo régulière en territoire non cartographié (Institut Géographique Militaire, Bruxelles, 1951).
25. MARCHANT, R., Tables numériques de la « Projection de Lambert » belge (Institut Géographique Militaire, Bruxelles, 1950).
26. VAN DER STRAETEN, J., Les travaux cartographiques du Comité Spécial du Katanga et VANDER RYT, L., et VAN DER STRAETEN, J., Les levés aériens au Katanga (Comité Spécial du Katanga et Institut Géographique Militaire de Belgique, Bruxelles, 1952).
27. DEGRAEVE, A., LEMAIRE, G. et VERDIN, A., La photogrammétrie à l'Institut Géographique Militaire (*Bulletin de la Société Belge de Photogrammétrie*, Bruxelles, n° 29, septembre, 1952).
28. *L'évolution des techniques photogrammétriques à l'Institut Géographique Militaire* (Bruxelles, 1952).
29. Rapport sur les travaux de Géodésie effectués de 1948 à 1951 (Institut Géographique Militaire, Bruxelles, 1951).
30. *Arkiv för Kemi* (K. Svenska Vetenskaps-Akademien, Stockholm, Band 4, nr. 4, 1952).
31. Lijst van de Wedstrijden en Prijzen (Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België, Brussel, 1952).
32. *Colonial Geology and Mineral Resources* (Imperial Institute, London, Vol. 3, n° 1, 1952).

Les remerciements d'usage Aan de schenkers worden de
sont adressés aux donateurs. gebruikelijke dankbetuigingen
toegezonden.

Comité secret.

ÉLECTIONS.

Les membres titulaires procèdent à l'élection de trois membres associés et de deux membres correspondants, à savoir :

a) *Membres associés :*

MM. J. OPSOMER, Ingénieur agronome colonial, professeur à l'Université de Louvain ;

J. THOREAU, Ingénieur civil des mines, professeur à l'Université de Louvain ;

M. WANSON, médecin en chef-adjoint honoraire de la Colonie, professeur à l'Institut de médecine tropicale d'Anvers et à l'Université de Bruxelles.

b) *Membres correspondants :*

MM. J. JADIN, médecin directeur de laboratoire à Bukari ;

G. NEUJEAN, médecin-inspecteur des laboratoires au Congo belge, chargé de cours à l'Université de Liège.

ÉLÉVATION À L'HONORARIAT.

Le Comité prend connaissance de la lettre en date du 6 janvier 1953, par laquelle M. H. *Buttgenbach* demande l'application, en ce qui le concerne, de l'article 5 (dernier alinéa) du statut organique de l'Institut.

Malgré l'insistance de ses confrères, l'intéressé maintient sa demande.

En conséquence, et sous réserve d'approbation par arrêté royal, il est décidé, à l'unanimité, d'élever M. H. *Buttgenbach* à l'honorariat.

MEMBRES CONSIDÉRÉS COMME DÉMISSIONNAIRES.

Examinant le cas de leurs confrères se trouvant dans les conditions visées par l'article 11*bis* du Statut organique de l'Institut, les membres titulaires présents émettent l'avis que l'arrêté de démission peut être pris pour trois des confrères considérés.

La séance est levée à 15 h 35.

**P. Fourmarier. — Présentation de la carte géologique
de l'Afrique au 5.000.000^e.**

La mise en œuvre de cette carte fut décidée en 1922, sous les auspices de S. M. le Roi ALBERT, lors de la XIII^e session du Congrès géologique international qui se tint à Bruxelles. La carte est actuellement terminée et l'ensemble a pu être présenté à la XIX^e session du Congrès en septembre 1952 à Alger.

L'intérêt en est considérable parce qu'elle donne une vue d'ensemble de la géologie du continent africain, telle qu'elle résulte de la documentation fournie par les divers services géologiques, des sociétés minières, des personnes privées.

La mise au point de la carte a exigé de longues discussions entre les géologues des territoires africains pour arriver à homogénéiser la légende et établir les raccords entre les échelles stratigraphiques locales, dans toute l'étendue du continent. Le Congo belge, placé au centre de l'Afrique, a servi de liaison entre les opinions nées de l'étude des régions sahariennes et celles résultant de l'étude des territoires de l'Afrique australe.

La carte comporte trois séries de trois feuilles, dont celle du sud-ouest couvrant l'Océan atlantique a été réservée à la légende stratigraphique générale.

Une notice accompagne la carte ; elle comprend une vue d'ensemble sur l'histoire géologique de l'Afrique, puis la stratigraphie générale des formations représentées sur le continent ; une dernière partie donne la liste des séries locales : définition, répartition et âge des séries mentionnées dans la légende. Cette notice complète

ainsi, et très heureusement, les données de la cartographie.

On sait que l'Afrique occupe une place particulière dans la constitution générale de la croûte terrestre. Les dislocations récentes, d'âge alpino-andin n'y occupent qu'une surface réduite par rapport aux continents voisins. Compte tenu de la distribution inégale des terres et des mers à la surface du globe, l'Afrique forme en quelque sorte la zone centrale de l'hémisphère continental et se trouve à l'opposé de l'immense étendue marine du Pacifique. De ce fait, il ne paraît pas étonnant que l'Afrique possède des caractères géologiques qui lui sont propres, notamment par l'extension considérable des terrains antérieurs au Cambrien ; une rigidité relativement grande caractérise aussi le bloc africain depuis une époque déjà ancienne, certainement antérieure à la fin du Paléozoïque, rigidité qui a eu pour effet de ne permettre, aux temps plus récents, que des déformations en larges cuvettes ou en longs fossés tectoniques. C'est sans doute aussi la raison pour laquelle le continent africain a esquissé très tôt ses formes générales.

La carte géologique de l'Afrique englobe également l'Arabie, bien que celle-ci appartienne pour les géographes au continent asiatique. Cependant, l'histoire géologique de l'Arabie est intimement liée à celle de l'Afrique : le fossé de la mer Rouge, qui sépare actuellement ces deux domaines, est de date récente. C'est avec raison que les auteurs de la carte géologique de l'Afrique y ont rattaché l'Arabie.

Les découvertes nouvelles vont en se multipliant de jour en jour grâce à l'activité des géologues de tous pays, et les premières feuilles parues peu avant la deuxième guerre mondiale ont dès à présent besoin d'être révisées. Aussi, lors de la session d'Alger du Congrès géologique, a-t-il été décidé d'aborder immédiatement la mise en œuvre d'une seconde édition.

Je me fais un plaisir de souligner ici que la Belgique a été l'une des premières nations à financer l'entreprise ; elle contribuera dès maintenant à faciliter la mise en train de la 2^e édition.

La carte géologique d'Afrique a été réalisée par une commission placée d'abord sous la présidence de notre regretté confrère ALFRED LACROIX, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; le président actuel est M. EMMANUEL DE MARGERIE, membre de l'Institut de France ; les artisans de l'œuvre de synthèse que constitue la carte géologique d'Afrique furent essentiellement M. l'ingénieur en chef des mines, F. BLONDEL, du Comité d'études géologiques et minières coloniales de Paris, et son dévoué collaborateur, M. le Colonel DAUMAIN. Il m'est agréable de rendre hommage à leur activité et à leur ténacité, et de souligner combien précieux furent aussi les apports scientifiques des divers services géologiques africains, de tous ceux qui ont collaboré à l'étude de ce grand continent. Je m'en voudrais de ne pas citer ici le nom de feu CONRAD KILIAN et celui de R. FURON qui ont largement contribué à la réalisation de l'œuvre par leurs essais de synthèse.

J'ajouterai encore que la carte structurale et la carte minière de l'Afrique sont actuellement à l'étude.

17 janvier 1953.

Séance du 21 Février 1953.



Zitting van 21 Februari 1953.

Séance du 21 février 1953.

La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de M. J. Rodhain, directeur.

Présents : MM. R. Bruynoghe, H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robyns, M. Van den Abeele, membres titulaires ; MM. J. Gillain, L. Hauman, J. Lepersonne, E. Polinard, P. Staner, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, V. Van Straelen, membres associés, ainsi que M. E.-J. Devroey, secrétaire général.

Excusés : MM. A. Duren, P. Gourou, E. Marchal, L. Mottouille.

Quelques observations sur la reproduction consanguine chez les races bovines indigènes.

M. J. Gillain présente la note qu'il a rédigée sur ce sujet (voir page 201).

A propos de l'orthographe des noms géographiques congolais.

M. M. Robert soumet à ses confrères quelques réflexions concernant l'orthographe de certains noms mentionnés sur les cartes du Congo belge et du Ruanda-Urundi (voir page 211).

Cet exposé donne lieu à un échange de vues auquel participent MM. A. Dubois, M. Van den Abeele, H. Buttgenbach, R. Bruynoghe, E. Devroey et V. Van Straelen.

En vue de la discussion qui aura lieu au cours de la prochaine séance, les membres sont priés de formuler

Zitting van 21 Februari 1953.

De zitting wordt geopend te 14 u 30 onder voorzitterschap van de H. *J. Rodhain*, directeur.

Aanwezig : De HH. R. Bruynoghe, H. Buttgenbach, A. Dubois, P. Fourmarier, P. Gérard, R. Mouchet, G. Passau, M. Robert, W. Robyns, M. Van den Abeele, titelvoerende leden ; de HH. J. Gillain, L. Hauman, J. Lepersonne, E. Polinard, P. Staner, Ch. Van Goidsenhoven, J. Van Riel, V. Van Straelen, buitengewone leden, alsook de H. E.-J. Devroey, secretaris-generaal.

Verontschuldigd : De HH. A. Duren, P. Gourou, E. Marchal, L. Mottoulle.

Enkele waarnemingen over de bloedverwante voortplanting bij de inlandse runderrassen.

De H. *J. Gillain* legt een nota voor die hij opgesteld heeft onder de titel : « Quelques observations sur la reproduction consanguine chez les races bovines indigènes » (zie blz. 201).

Over de schrijfwijze van Congolese geografische benamingen.

De H. *M. Robert* legt zijn confraters enkele overwegingen voor betreffende de schrijfwijze van zekere geografische benamingen, die op de kaarten van Belgisch-Congo en Ruanda-Urundi voorkomen (zie blz. 211).

Deze uiteenzetting geeft aanleiding tot een gedachtenwisseling waaraan de HH. *A. Dubois*, *M. Van den Abeele*, *H. Buttgenbach*, *R. Bruynoghe*, *E.-J. Devroey* en *V. Van Straelen* deelnemen.

par écrit, si possible avant le 12 mars 1953, les remarques que leur suggère la note de M. M. Robert.

Sur l'anémie dans le « kwashiorkor » en Afrique centrale.

M. A. Dubois présente un travail de M. E. VAN OYE intitulé comme ci-dessus et qui sera publié moyennant quelques remaniements suggérés par le rapporteur (voir fasc. 2).

Observations météorologiques au plateau des Bianos (Katanga) et à Panfontein (Union Sud-Africaine).

Se ralliant aux conclusions du second rapporteur M. S. De Backer (voir page 214) la Section décide la publication du travail de M. PAUL HERRINCK dans la collection des mémoires in-8^o.

Hommage d'ouvrages.

Aangeboden werken.

M. W. Robyns et M. M. Van Straelen présentent respectivement :

De Heren W. Robyns en V. Van Straelen bieden respectievelijk de volgende werken aan :

- 1^o *Flore du Congo belge et du Ruanda-Urundi*. — *Spermatophytes* préparée par le Comité exécutif de la Flore du Congo belge et le Jardin Botanique de l'État (Institut National pour l'étude agronomique du Congo belge, Bruxelles, vol. III, 1952) (1) ;
- 2^o DE HEINZELIN, J., Sols, paléosols et désertifications anciennes dans le secteur Nord-Oriental du Bassin du Congo (Institut National pour l'Étude agronomique du Congo belge, Bruxelles, 1952) (2).

(1) M. W. ROBYNS est président du Comité Exécutif de la Flore du Congo belge et directeur du Jardin Botanique de l'État.

De H. W. ROBYNS is voorzitter van het Uitvoerend Comité der Flora van Belgisch-Congo en directeur van de Rijksplantentuin.

(2) M. V. VAN STRAELEN est membre du Comité de direction de l'I.N.É.A.C. De H. V. VAN STRAELEN is lid van het Bestuurscomité van het N.I.L.C.O.

De leden worden verzocht voor de bespreking die tijdens de volgende zitting zal plaats hebben, de opmerkingen, die ze bij de nota van de H. M. Robert zouden willen maken, bij voorkeur voor 12 Maart 1953 schriftelijk in te dienen.

Over de bloedarmoede in de « kwashiorkor » in Centraal-Afrika.

De H. A. Dubois legt een werk voor van de H. E. VAN OYE, getiteld : « Sur l'anémie dans le « kwashiorkor » en Afrique Centrale », en dat zal gepubliceerd worden na enkele door de verslaggever voorgestelde omwerkingen (zie afl. 2).

Meteorologische waarnemingen op de hoogvlakte van Binaos (Katanga) en te Panfontein (Unie van Zuid-Afrika).

De Sectie verklaart zich eens met de besluiten van de tweede verslaggever de H. S. De Backer (zie blz. 214) en beslist dat het werk van de H. PAUL HERRINCK in de verzameling in-8^o zal opgenomen worden.

GEHEIM COMITE

Verheffing tot het Erelidmaatschap.

De H. R. Bruynoghe deelt de aanvraag mede, die de H. P. Nolf, titelvoerend lid, tot hem richtte om de toepassing te vragen, wat hem betreft, van de beschikkingen van de laatste alinea van artikel 5 der statuten van het Instituut.

Bijgevolg werd er besloten, bij eenparigheid van stemmen, onder voorbehoud van goedkeuring door koninklijk besluit, de H. P. Nolf tot het erelidmaatschap te verheffen,

De zitting werd geheven te 16 u.

Le Secrétaire général dépose De Secretaris-Generaal legt
ensuite sur le bureau les ou- vervolgens op het bureau de
vrages suivants : volgende werken neer :

1. *Bulletin de la Classe des Sciences* (Académie Royale de Belgique, Bruxelles, Tome XXXVIII, nos 10 et 11, 1952).
2. *Bulletin de l'Académie Royale de Médecine de Belgique* (Bruxelles, Tome XVII, n° 9, 1952).
3. *Zoo* (Société Royale de Zoologie, Anvers, janvier 1953).
4. *The Countryman* (Department of Agriculture, Nicosia, Vol. VI, n° 12 ; Vol. VII, n° 1, décembre 1952 et janvier 1953).
5. Inlichtingen en Onderzoekingen van de Afdeling Tropische Producten in 1951 (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Amsterdam, Mededeling n° XCVIII, afd. Trop. Producten n° 38, 1952).
6. Ir. W. SPOON, Het drijfvermogen van kapok als maatstaf voor de beoordeling (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Afd. Tropische Producten, Amsterdam, n° 235, s. d.).
7. SCHREUDER, E. W. H. en Ir. SPOON, W., Over fermentatie en na-fermentatie bij cacao (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Afd. Tropische Producten, Amsterdam, n° 236, s. d.).
8. BIANCHI, A. T. J., Oude Practijkproeven met Merbau (*Intsia Sp.*) in Nederland (Koninklijk Instituut voor de Tropen, Afd. Tropische Producten, Amsterdam, n° 231, s. d.).
9. DE VRIES, D. A., Het warmtegeleidingsvermogen van grond (Mededelingen van de Landbouwhogeschool, Wageningen, Deel 52, verhandeling I, 1952).
10. DEE, R. W. R. en REESINCK, J. J. M., Stralingsmetingen te Bandung. — WASSINK, E. C. and VAN DER SCHEER, C., A spherical radiation meter (Landbouwhogeschool, Wageningen, Deel 51, verhandeling 8 en 9, 1951).
11. Referaten van Publicaties uit de afdeling der Landbouwhogeschool verschenen in de cursus 1950-51 (Landbouwhogeschool, Wageningen, 52 (Referaten) 1a-69a, 1952).
12. *Bulletin bibliographique mensuel* (Bureau Interafricain d'Information sur la Conservation et l'Utilisation des Sols, Paris, octobre 1952).
13. *Publicações Avulsas* (Instituto Aggeu Magalhas, Divisao de Organizaçoe Sanitaria, Recife, Vol. I, nos 1 à 6, 18 mai à 15 novembre 1951).
14. *Acta Biologica* (Academiae Scientiarum Hungaricae, Budapest, Tome III, fasc. 4, 1952).